



ville de montréal

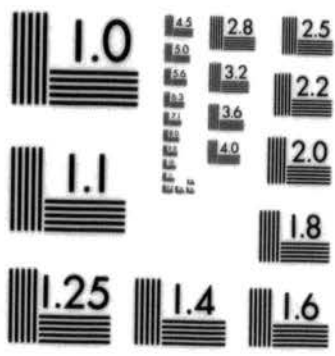
# Minutes Du Conseil

3 nov . 1947

au

2 juin 1948

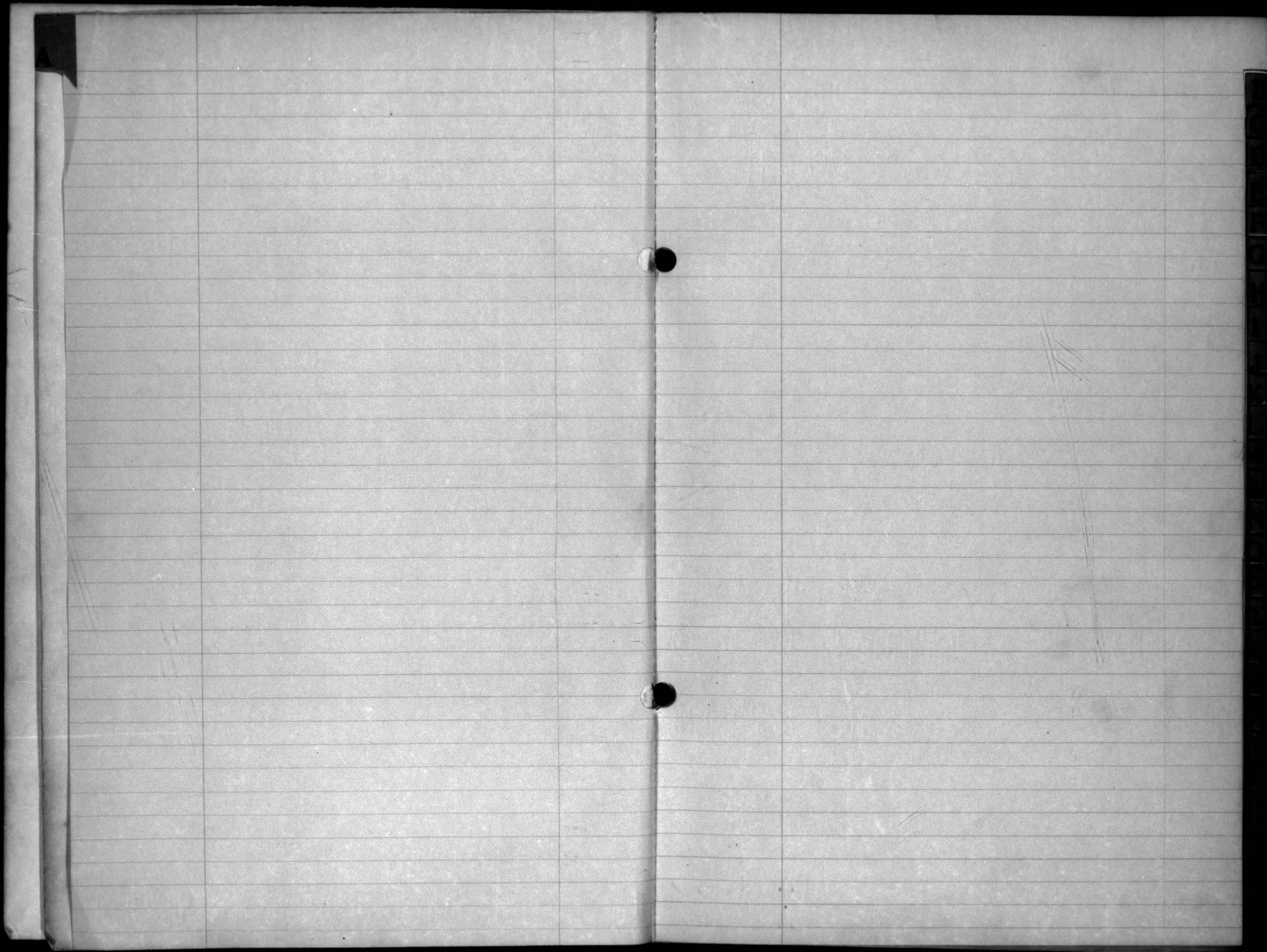
**ARCHIVES MUNICIPALES**



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART  
NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-1963-A

**DEBUT**

Arnolde rue - nom donné à avenue du Centre -	22
Aselin, J. O. - nomination - membre comité exécutif -	35
" " - président du comité exécutif - nomination de -	39
Achat et pose tuyaux à eau dans rues - aut. dépense \$ 30,536.-	55
Ateliers municipaux - travaux réparation - aut. dépense \$ 26,000.-	57
Atwater, marché - aut. dépense \$ 6,500, re const. glacière -	57
Allard, Nap. - nom huissier Cour du Recorder -	58
Armes à vent - réglementation des -	59
Allard, rue - pavage perm. de Hadley à Laurendeau - cr \$ 12,500.-	94
Annexe de l'hôtel de ville - agrandissement de -	51
Appleton, ave. - trottoir perm. nord de Decelles à l'est - cr \$ 2,200.-	92
" " - pavage " " " " " " " " \$ 9,800.-	93
Association des Producteurs de Lapins de Québec - incorporation de -	94
Arundell - Bordeaux qu. - const. bâtiments - mod. rég. 647 - Rég. 1558 95	
Aminagement piste de ski dans l'est -	101
Archambault, J. E. - nomination huissier Cour du Recorder -	153
Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal - cont. \$ 83,434.90 - 168	
Abattoir privé 200 breues parva C. A. Leduc Ltd - \$ 400.-	172
Achat & pose tuyaux dans certaines rues - aut. dép. \$ 20,145.-	172
Air Liquide Solide, conduit rout. rue Rouin à l'est de Vieux -	173
Atwater, marché - const. chambre froide ital. Champoux - \$ 2,800.-	173
Amélioration et entretien éclairage dans district 11 -	180
Amendes pour arrets aux croisées rue Chenneville -	181
Alexandra Hospital - nomination de E. S. D. Murray, gouverneur -	186
Arnolde, rue - égout de égout existant à boul. Sécarie - cr \$ 3,500.-	187
Assn Catholique Juive de Québec - subvention \$ 200.-	187
Avenues citées par Comité de Réalisation de Cité-Jardin -	189
Augmentation chiffre des pensions et prolonger durée -	189
Arundell - Bordeaux qu. - rég. 1877 - re const. bâtiments - mod. rég. 647	192
Assn. Bienfaisance des Pompiers de Montréal - mod. au règlement de -	218



Motions

Asselin	traitement des services fixes à \$15.000.-	50
"	rapp. Comm. Service Civil restauré au Comité	63
"	avance de l'heure - 25 avril, au 26 septembre 1948	75

Avis de motions

Farly	injection, centre, cinq angles, Sherbrooke et Boul. Pie IX	23
Farly	refection pavage boulevard Pie IX	23
Mathieu	Am. établis 3 salles d'audience, add. pour records	30-65
Mathieu	Am. application règlement 1112 re: fumée	30-64
Groteau	ouverture rue St Denis de Gémeaux au nord	54
Groteau	" " Salaberry de Perreuil à La Chapelle	55
Groteau	autobus rue Papineau de Belangier à boul. Renas	35
Groteau	égout collecteur "Papineau Curotte"	35
Groteau	révision règlement homologation	35
Bailey	établis Comm. des Transports de Montréal	63
Bass	vente de terrains à #1. re: const. de maisons	64
Charpentier	bâtiments qu. Montcalm - annonces etc.	64
Dupuis	const. et dépenses de la Cité re: ponts	64
Mathieu	reg. 1112 - instructions re: app. reg. fumée	64
Mathieu	acquisition terrains avec ou sans bâtisses	65
O'Flaherty	entretien chaussée aux arrêts de tramways	65
Ratelle	inst. éclairage moderne boul. St Joseph est Papineau	65
Rochon	agrandissement annexe hôtel de ville	65
Rowat	reg. re: personnes debout dans allées théâtres etc.	65
Savignac	const. viaduc rue Christophe Colomb	66
Savignac	prolongement boul. St Joseph - Sherbrooke à Pie IX	66
Savignac	enlèvement roc boul. St Joseph - Fullum à Francheville	66
Savignac	prolongement rue Mont Royal - est Sherbrooke	66
Vachon	refection pavage boul. Pie IX	67
Brien	soumissions égout Chester	67
Des Marais	création Commission re: étude reg. 695 produits alimentaires	77
Farly	Centre Sportif Sherbrooke et boul. Pie IX re: centre civique	77
Gaudry	modification règlement de construction	77
Carrigan	construction bain public dans qu. Rosemont	78
Moore	ouverture boulevard Perreuil	84
Moore	élargissement rue Lajeunesse - Villmarck Jean Talon	84
Moore	prolonger rue Jarry - à l'est, boul. St Laurent	84
Moore	égout dans paroisse, Sts Martyrs - Canadien	84
Moore	parachèvement lignes homologues pont Cartierville	84
Dubeau, A.	remplissage carrière Jardin Botanique	84
Dubeau, A.	aménagement pente de abords l'est	84
Dubeau, A.	bureaux, courtiers, dans domiciles	84



Biv. Let. M. Miller, récupération rebut dans dépotoirs - \$13,500-	153
Budget opérer vraiment - \$161,463-	153
" " " - \$287,732.61-	153
Bouchard, L. - vente de bonbons dans Ile Sainte Helene - \$8,400-	167
Bellechasse, rue. égout de 35 <sup>e</sup> à 36 <sup>e</sup> est - cr \$7,400-	169
Braubien, nord. trottoir de 13 <sup>e</sup> à 15 <sup>e</sup> Ave. - cr \$2,500-	170
Balance au marché à foins - \$13500 re installation de	174
Bonsecours, marché - \$19860, dommages à Fonds Assurance Inc.	174
Bernard, Jellie, Joffre & Notre Dame; terrains re: agr parc	175-188
Bâtiments qu. St. Denis - rég 1369 mod. rég 1868-	175
Barré, rue - terrain à Profers Supply Co Ltd acte, tolérance	188
Beauv Hall - terrains de Shamnigan Bldgs Ltd \$28,000, agrand. de	190
Bungalows - const. de. mod. rég 1645 - rég 1871-	192
Bâtiments dans qu. Chuntic Bardau, rég 1872 mod. 647-	192
Boul. St. Joseph & Papineau - comm. certains angle nord. ouest	199
Brighton ave. - trottoirs sur 2 côtés de Doussin à Mc Kenna - cr \$4,300	209
Beaconsfield ave. " " " de Fielding à trottoirs sud - cr \$10,100-	211
Bon Air ave. - trottoirs sur 2 côtés de Chelsea à Fielding - cr \$14,300-	212
Bunam, ave. - trottoir 2 côtés de Ball à Blau - cr \$3,200-	213
Brighton ave. pavage sur 2 côtés de Doussin à Mc Kenna - cr \$9,400-	214
Beaconsfield ave. pavage sur 2 côtés de Fielding au sud - cr \$23,500-	215
Biv. L. - privilège récupération sur dépotoirs -	216
Bilanger, rue - terrains à Comm. des Ecoles Catholiques - \$9,399-	218
Budget 1947-48 - vraiment de certains crédits -	219
Bâtiments dans qu. Notre Dame de Grâce rég 1876 mod rég 1264-	221
" " " Mont Royal rég 1875 mod rég 9265-	221
" " " St Jean Baptiste " 1878 " " 1382-	222
" " " Rosemont " 1879 " " 1413-	222
" " " St Georges & St André " 1880 " " 1651-	222
Boni de \$10,000, à M <sup>r</sup> P. Plante -	232
Boulevard St. Laurent, voies de tramways nord Jean Blau -	234
Bicyclettes - émission permis de -	235





Centre loisir qu'Rosemont - terrains à Kinross Boys Club of Mill - 97  
 Commission nomination re lieux de fermeture des magasins - 98  
 Centre civique - terminer centre sportif, angle Sherbrooke et Riv. 99  
 Commission des transports de Mill - création de - 100  
 Carrière jardin botanique - utiliser comme jardins - 100  
 Courtiers - ouverture bureaux de - dans domicile - 101  
 Condolances re décès pompier E. Cyr - 139  
 5<sup>e</sup> Ave. - trottoir pum, côté ouest de boul Rosemont à Bellocasse, ca \$3,000 - 151  
 Cour du recorder nomination J.-E. Archambault, huissier - 153  
 Conseil économique, métropolitain de Mtl, sous, Doy, Mc, Jamé & Refard - 155  
 Commission d'hygiène pour 1948-49, nomination des membres de - 165  
 Comité consultatif service d'urbanisme - constituer le - 156  
 Commission des Écoles Protestantes, nommer M. Nagay, membre de - 155  
 Condolances re décès madame François Lepine - 160  
 Constantia, Felix - pare Jarry, vente bonbons etc. - \$3,600 - 166  
 Crédits - operer vilement de - 166  
 Club de croquet Ville-Enard - constituer en corporation - 172  
 Conduites d'eau angle Chambard et de Fleuimont et rue de Fleuimont  
 de Chambard à l'est - \$69.89 - 172  
 Chambard et de Fleuimont - achat et pare conduites d'eau \$69.89 - 172  
 Conduit routenaire, rue Beau, est de Viau - Air Liquid, Society - 173  
 Champoux J. - marché Atwater - \$2,800 - re chambre froide - 173  
 Chalt de la montagne - réfection système électrique \$7,000 - 174  
 Circulation, rue Ste Catherine - de boul, St Laurent à Atwater - 179  
 Commission de Police - création de (différent) - 180  
 Circulation aux abords des écoles, surveillance de la (diff) - 182-235-199  
 Condolances re décès madame Jeannette Victor - 182  
 Condolances re décès M. George Pro Dargalt - 182  
 Conseil Central Synd. National de Montréal - subvention \$200 - 187  
 Comité de réalisation de la Cité Jardin - avenues cédées à cité - 189  
 Commercialisation, rue Pontiac est de Mont-Royal à Giffard - 195  
 Conseil, règle du - modification de règle 63 - 199  
 Circulation aux abords des écoles publiques, surveillance de (diff) - 199  
 Constantia, sous nommé main, supp. du 19 juin 1948 - 207  
 Ste Ste Catherine, trottoir pum, sud de Josselin trottoir est - ca \$4,200 - 212  
 Conseil des Métiers et du Travail - subvention \$200 - 216  
 Const. 3 tunnels dans qu. Ste Anne - permis à Ml Breunier Ltd. - 218

Chabanel, ouverture rue Arcins N. Jarry re - 218  
 Comm. tape favorisant const d'habitations - rég 1882 - 225-227  
 Comm. Athlétique de Montréal - nomination de - 227  
 Congélement Me P. Plante - fournir copie documents au Conseil - 232  
 Commission de police - création de (différent) - 234  
 Clôture rue St Séguaire de Papineau à C. - Colomb - 234  
 Colombie-Britannique - créer comité re souscription pour - 235

- Motions -

Croteau - zonage district Villray. Ahuntsic -	24
Croteau - continuer rempart de ciment Riv. des Pines à Cartierville -	25
Croteau - élargir rue Lapinuse de Villray à Jean-Talon -	25
Croteau - " boulevard Pessillier et prolonger -	26
Chapoteau - inst. signaux, ave. Papineau à St-Folique & St-Denis -	26
Carrière - fermeture portes, d'usines et garages -	27
Chapoteau - pm. rég. 1396 re enseignes -	79
Carrière - construction bain dans qu. Rosemont -	99
Croteau - remp. article 5, rég. favorisant const. habitations -	224

Dagenais, rue - inst. conduits fibres par Johnson View Works -	21
du Centre - nom, changé en Arnoldi -	22
Duchestel - élarg. de Guy à Windsor et de Beau Hall à Notre-Dame -	32
Dorais, Paul - membre, comité exécutif - nomination de -	39
Des Maisis, P. - nommé Chef du Conseil -	40
Décembre 26/47 - déclaré fête municipale -	40
Directeur des services - traitement - \$16,000.00 -	47-49-50-
De Castelneau - égout de de Senaudin, nord à sud - cr # 2,200.00 -	50
De Carpiquet, rue - " " Glenora de Falaise - cr # 3,400. -	50
Durham, rue - " " Boul. Lemaire, au sud - cr # 4,200. -	51
De Vimy - égout de égout existant à Van Horne - cr # 1,150. -	53
Desclausure - de Viel à boul. Guin - trottoirs perm. - cr # 10,500 -	53
Décis - madame Victor Bisson -	40
" - monsieur Alfred Gayette -	41
" - conseiller F. J. Todd -	71
De Lorimier - égout entre Notre-Dame et Lafontaine - autorisée \$90,000. -	72
Décis - monsieur Virgile Carrière -	85
Déchets dans districts résidentiels - enlèvement des -	118
Décis - lieutenant Hamelin et pompier C. Cyr -	139
D'Arrest, rue - égout de Duval, à l'est - crédit # 3,400 -	150
Dépotoirs - réquisition rebut dans L. Bevis et M. Miller -	153
Décis - madame François Lepino -	160
Dupras - J. Z. - kiosque à bombes, nord-ouest Berg & Berr - \$300 -	166
19 <sup>e</sup> Ave. - égout de Belanger à Beaubin - cr # 48,000 -	169
18 <sup>e</sup> Ave. - égout de Beaubin à St-Folique et sur Saint-Folique de 18 <sup>e</sup> à 19 <sup>e</sup> Ave. cr # 32,000 -	170
Desmarchais, boul. pavage de Cadix à Hadley - cr # 11,400 -	170
" " trottoirs de " " " " " # 2,600 -	170
De Fleuimont de Chambard à l'est, achat & pose conduites d'eau # 69,874.72	172
D'Arrest, rue, ouverture de Emile à Sackville -	180
District 11 - zonage de - et éclairage -	180
De Lorimier, rue, commercialiser (district 11) -	181
Décis - madame Jannette Victor -	182
Décis - M. George Mc Dougall -	182
Dolbeau, rue, trottoirs perm. 2 côtés de Linton, le Ellendale - cr # 6,100 -	210
De Sérigny, rue, nord, trottoirs perm. de Duval à Louis-Clair - cr # 5,400 -	210
de La Roche, rue, trottoirs perm. 2 côtés de Villray à trottoirs sud - cr # 4,200 -	210

de La Roche rue - pavage pum. de Villeray à pavage sud - cr #13,500 - 213

Dalbrau rue, pavage pum. de Linton à Ellendale - cr #19,200 - 214

Distributeur de pumant - permission à Gazette Printing installation 217

de Chateaubriand rue - terrains H. Jarry re. ouverture de - 218

Dumond, rue de Sherbrooke à Ste Cath. const. bâtiments rég 1877, modif 912 - 221

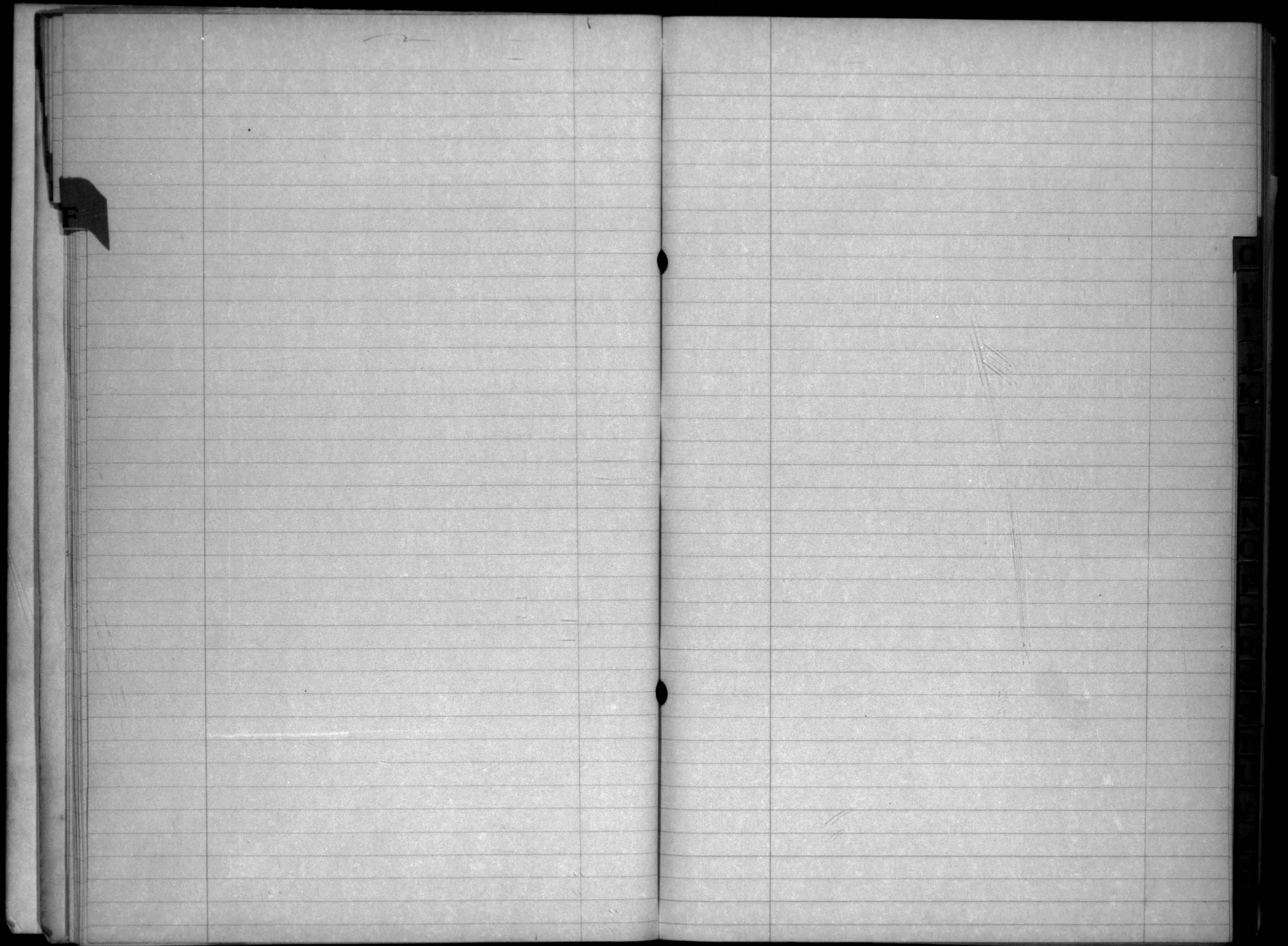


Egot - rue Daoust, de Sherbrooke à l'est - crédit \$ 3,400 - 150  
 Egot - rue St Hubert, nord Emile-Journault à Legendre, cr \$ 10,000 - 150  
 Egot - rue Trans Island, de Plamondon au nord à limites, cr \$ 11,000 - 150  
 Ecole des Jouvains - accord de subvention de \$ 1,000 - 154  
 Egot - rue Henri Julien - de Kelly à Fleury nord - cr \$ 46,000 - 169  
 " " Bellechasse - de 38<sup>e</sup> à 36<sup>e</sup> est - cr \$ 7,400 - 169  
 " " Vanutelli - de Clamond à Mc Lynn - cr \$ 4,900 - 169  
 " " 19<sup>e</sup> Ave. de Belanger à Beaubien - cr \$ 48,000 - 169  
 " " Mc Lynn - de Plamondon au nord - cr \$ 11,000 - 169  
 " " 18<sup>e</sup> Ave. de Beaubien à St Zotique et dans  
 St Zotique de 18<sup>e</sup> à 19<sup>e</sup> Ave. - cr \$ 32,000 - 190  
 Ethiopian Canadian Association Inc. - constituer en corporation 171  
 Exp. d'immeubles sur rue Saunière, Croft à Charbon \$ 2800 - 175  
 Egot - pavages trottoirs - aut. emprunt \$ 2,500,000 - 175  
 Evaluations - aug. des - ann. taxe vente mun. - 177  
 Emile - rue - ouverture de Fleury à boul. Renas - 180  
 Expropriation terrain boul. Louin + Papineau r. améliorations 180  
 Eclairage dans district 11 - améliorations et entretien - 180  
 Camp de Rivière des Prairies - mesure de pollution des 180  
 Egot Papineau - Croft - construction de - 181  
 Ecoles publiques - surveillance circulation aux abords des - (diff) - 182  
 Egot 20<sup>e</sup> Ave. de Belanger à Beaubien - cr \$ 48,500 - 187-191  
 " rue Arnold de égot à boul. Dicaire - cr \$ 3,500 - 187  
 " 21<sup>e</sup> Ave. de Belanger à Beaubien - cr \$ 49,000 - 187-192  
 Claris St-Maurice, rue de Mrs. Gillet de l'Inspecteur, immeuble requis 195  
 " Notre-Dame " Inspecteur à Colborne, immeuble requis - 195  
 " University " Dorchester à Belmont " " - 195  
 " Saguené à jonction avec University - " - 195  
 Exemption taxes à Hill Foundation of Mt Inc. - (diff) 199-234  
 Ecoles publiques - surveillance circulation aux abords des - (diff) 199-235  
 Egot - ave. Marquette de Fielding à Somerled - cr \$ 20,500 - 208  
 " rue Fleury de Bruchési à Sherbrooke - cr \$ 8,100 - 208  
 " rue Saint-Roch de égot est à Durocher, st - cr \$ 3,400 - 208  
 " rue Parthenais de Saunière à Boul. Renas et sur boul  
 Renas sud de Parthenais à de Mangny - cr \$ 75,000 - 208  
 " " Mac Kenzie de égot ouest, Legau à Westbury et sur  
 Westbury de Mac Kenzie à de Courbiac - cr \$ 60,000 - 209

Egot - ave Mountain Sights de Plamondon à Bourret - cr \$ 21,000 - 209  
 " " ave Jernholme de Portland à Sherbrooke, nord - cr \$ 14,700 - 209  
 Echange de terrains avec Mount Royal Cemetery - 217  
 Egot <sup>Royal Mount</sup> d'accord, à égot, coll. N. D. G. permis à Ville Mont. Royal - 217  
 Emile-Journault - rue - terrains de St-Jarry re, ouverture de - 218  
 Emission de permis de bicyclettes - 235

Motions -

Fenêtres, nettoyage, des Hôtels de Ville, annexes et bibliothèque -	20
Fabre, J. A. - const. escalier - 6530 - 24 <sup>e</sup> Avenue -	20
Filion, Alfred - membre du comité exécutif - nomination de -	35
Fêtes municipales - 26 décembre 1947 et 2 janvier 1948 -	40
French rue - de Dubouison à Tellier + ruelles - crédit \$300, re. semaine de jant -	73
" " de Marseille et de Tectes ruelles - cr \$300, re. semaine de jant -	73
Fumée - application plus sévère du rég. 1112 re.	79
Garum, théâtres - personnes debout dans -	81
Fermeture des magasins - nomination comm. re. heure de -	98
Fonds assurance incendie \$19860, re. dommages, marché Bonsecours -	174
Fleury rue - ouverture de Francis à Montée St. Michel -	180
Fleury rue - commerciales -	181
Fermeture des magasins - observance rég. 695 -	181
Fusils à vent re. paix publique dans rues etc, rég. 1873, modif. 333-193	
Fleury rue - égoût de Bruchési à Iberville - cr. \$8,100 -	205
Florin rue - trottoirs perm. de Roux à Nachelaga - cr \$9,200 -	210
Fendall rue " " " de Mc Lennan à Louis Colin - cr \$8,100 -	211
Florin rue, pavage perm. de Roux à Nachelaga - cr \$13,500 -	213
Fendall rue, pavage perm. de Deaulles à Louis Colin - cr \$39,700 -	214

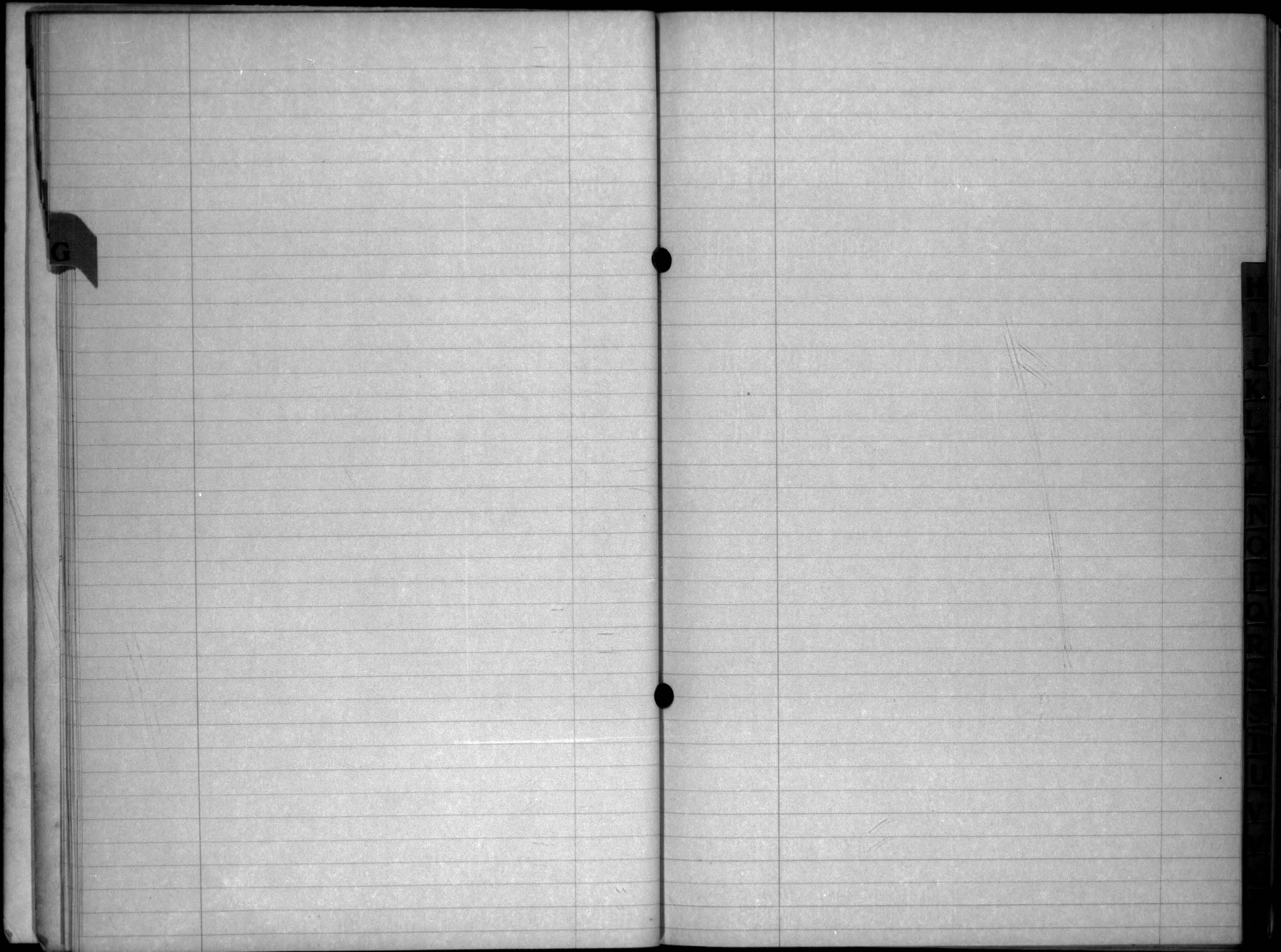




- Motions -

Early - parochement des travaux du Centre sportif - 99

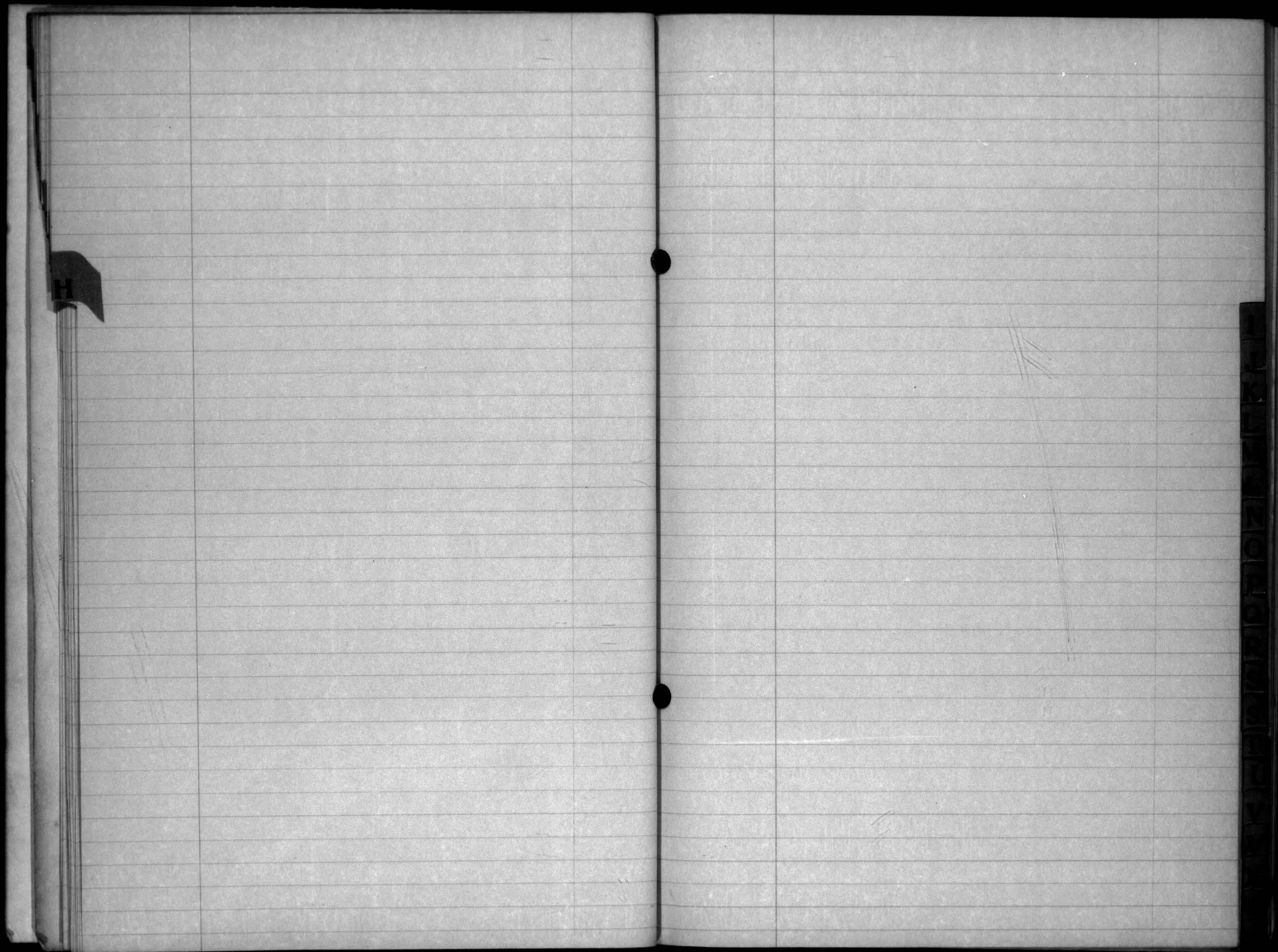
Grand Trunk - solire emp. bâtiment lot 796 - Roger A Marion - 21  
Grenier par. - de Jean Talon au nord et de Coeur au sud - pr # 1,600 - 22  
Garage et postes d'essence - fermeture le soir et le dimanche - 29-27  
Greffier et officier rapporteur - élections 9 décembre 1947 - rapport du - 38  
Guiseumont, G. - membre comité exécutif - 38  
Guyette, Al - condoléances et décès - 41  
Golf - # 3,014 révisé, lot - Mt Protestant House of Ind. & Refug. - 56  
Glacière - aut. dépense # 6,500 - marché Atwater - const. du - 57  
Glissaires de neige sur terrains de jeu - installation de - 27-59-61-62  
Guerre - sommes dépensées par la Cité pour œuvres de - 59-61-62  
Garage et espace de stationnement re. constructions - 99  
Garage et postes d'essence - heure de fermeture des - 101  
Gagné, J. W. - nommé rep. Hôpital Pasteur (Saint-Luc) - 155  
Goyette, A. - délégué au Cons. économique métropolitain de MtL - 155  
Grand Trunk par. - améliorations projetées à (Geffe) - 179  
Gouin boul. et Papineau - esp. terrain re. améliorations - 180  
Gouin boul. inst. lumière à l'approche de Papineau - 180  
Globet rue - prolongé au ch. Circle - 198  
Goyette Printing Co. - installation distributeurs de journaux - 217  
Gladu, mlle E. A. - terrains rue De la Claire au nord Boyce # 2,000 - 217  
Gauthier, sous. nommé membre Commission Athlétique - 228  
Gymnase pour police, érection de - 233



- Motions -

Gaudry - garages et espace de stationnement re: construction - 99  
 Guédonmont const. dans qu. Rosemont, mod. rég. 1413 - 117  
 Guédonmont, ajoutés art 7 rég. 1882 - demande 50% des prop. - 225

Huissier - M. J. - St. Charles - nommé huissier pour des Records - 20  
 Haly, J. P. - membre comité exécutif - 38  
 Hamelin, E. " " " nomination de - 39  
 Huissier, cour du Rec. - emp. impôt foncier, service des finances - 57  
 " " " " - N. Allard & A. Elliott - nom. comme - 58  
 Hôpital St. Mary's - L. Mc Kennan rep. Cité - 58  
 " St. Léo - V. Lévesque rep. Cité - 58  
 Heure avancée du 25 avril au 26 septembre 1948 - 78  
 Hôpital Notre Dame de Lourdes - annule contrat re subvention - 96  
 Heure fermeture des magasins - nomination commission - 98  
 Hamelin lieutenant - condoléances re décès - 139  
 Huissier, cour du record - nomination J. C. Archambault - 153  
 Hôpital Pasteur (Saint-Luc) nomination, cons. J. H. Gagné - 155  
 Henri Julien, rue - de Kelly à nord Steung - cr \$46,000 - 169  
 Hôpital Notre Dame de Lourdes & cité allouant révis. projet d'acte - 173  
 Hopkins St. terrains re approuvé - lettres off. Notre Dame & Bernard - 175  
 Heure de fermeture des magasins - observance rég. 685 - 181  
 Hillier Foundation of Mill Inc. - exemp. taxes - (diff.) - 182-199  
 Hochelaga, rue - trottoirs 2 côtés de Monseau à des Ombaux - cr \$6.50 - 187  
 Hamelin, Alphonse - indemnité à famille - rég. 1870 - 190  
 Hogan, rue, trottoir perm. est de Rachel aux voies de C.P.R. - 210  
 côté ouest de Rachel à Clara - cr \$2,500 - 210  
 Hogan, rue, pavage perm. de Rachel aux voies C.P.R. - cr \$8,500 - 215  
 Habitations - comm. taxes favorisant const. rég. 1882 - 225-227  
 Hillier Foundation of Mill Inc. - exemption taxes - (diff.) - 234



-Motions-

Hanley	traitement des services augmenté de 10% - (ajuti)	49
Hanley	établissement parc, terrain de jeux et promenade - diff.	24
Hanley	érection trois patinoires dans Cité	101
Hanley	félicités M <sup>r</sup> Bruneris Ltd re: terrains de jeux	179
Hanley	améliorations projetées à parc Grand Trunk (biffé)	179
Hanley	établissement de jeux au Saint Joseph (biffé)	179
Hanley	terrain de jeux sur tunnel Wellington (biffé)	179
Hanley	vente de margarine permise au pays	234

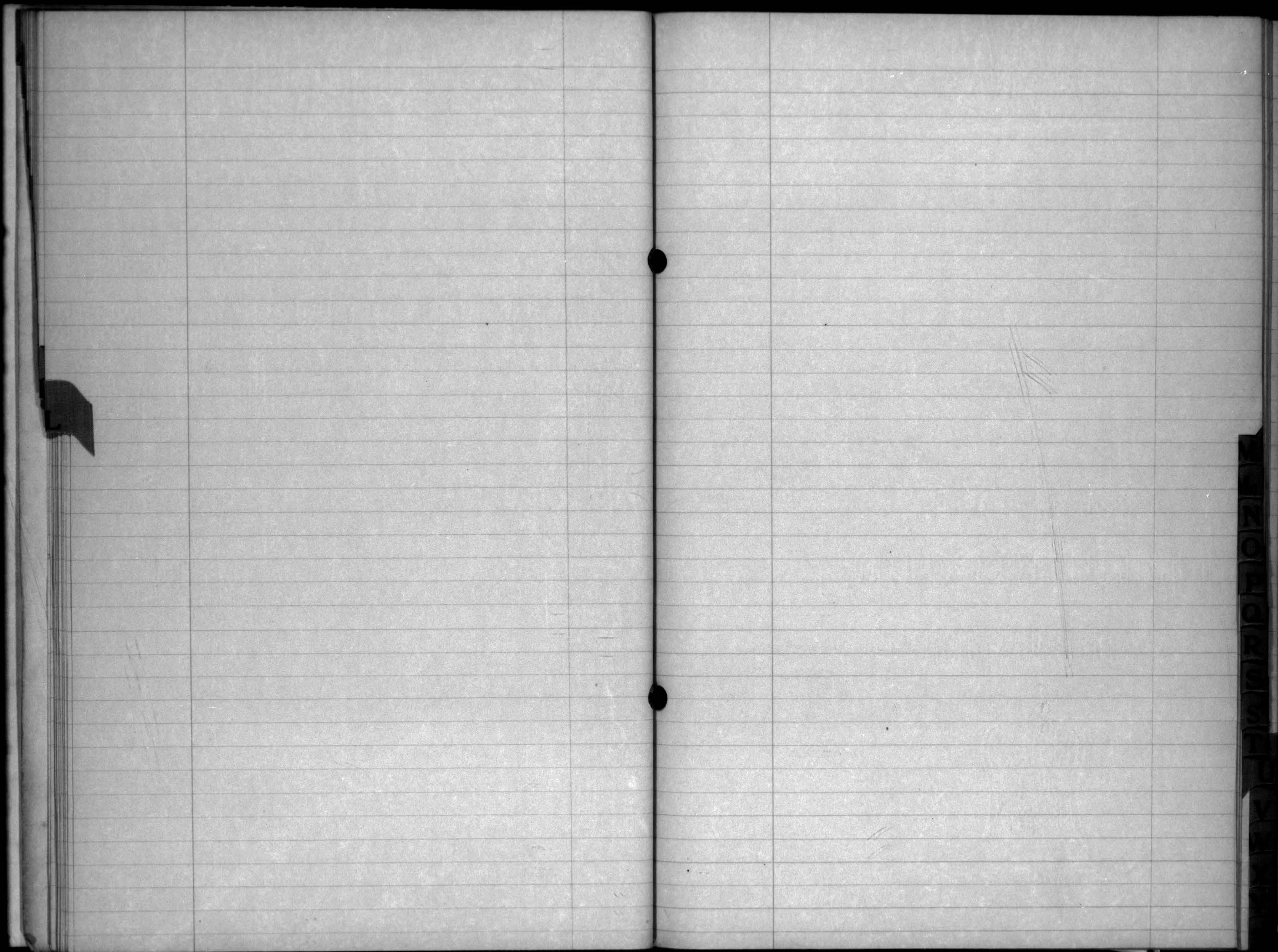
Installation, congrès mardi Maisonneuve - cr. #900 -	20
Incorporation - des "Laisies St. Philippe"	20
Immeubles, rue laug, rue St Urbain - #10500 J. St. Lévesque -	56
Incorporation Club des Anciens de Sainte-Marie -	94
" - Association des Producteurs de Lapins de Québec -	94
" - Les Laisies de Ste-Marguerite-Marie -	95
Ile Sainte-Hélène - vente bonbons, privilège, St. P. Turcotte - #1500 -	102
Institut du Radium - nomination R. Lévesque représentant Cité -	154
Ile Sainte-Hélène - vente bonbons - M <sup>r</sup> Bauchard - #5.400 -	167
Incorporation Laisies Saint-Gaspar -	171
" - Ethiopian Canadian Association Inc -	171
" - Le Maisonneuve Inc -	171
" - Club de Goguet Ville - Emard -	172
Immeubles esp. reouv. rue Sauri de Gratte à Charton #2800 -	175
Iberville rue - rendre industrielle de Rachel à Mont-Royal -	181
Indemnité à famille Alphonse Hamelin - rég. 1870 -	190
Immeubles requis pour prolongement av. Mont-Royal est -	193-196 -
" " " " " " Marie-Anne est -	195
" " " " " " élargir St Maurice de M <sup>r</sup> Billia Inspecteur -	195
" " " " " " Notre-Dame de Inspecteur à Colborne -	195
" " " " " " University de Darchester à Belmont -	195
" " " " " " Sagoucheville & Vitrangle University -	195
" " " " " " rue Mont-Royal -	218
Incorporation société "Pro Musica" -	227

Johnson Itie Works - conduits fibre rue Dagenais -	21
Jean Talon rue ajout de Labre à Bordeaux - cr # 19,500 -	22
Jamur, 444, déclaré fête municipale -	40
Jean Brillant rue - Westbury à Lamour, modifié Com. 10-9-45 terrains rep. -	55
Jewish Hospital of Hope - Louis Bass rep. Cité à -	58
" General Hospital - Max Seigler rep. Cité à -	58
Jardin Botanique - injection restaurant au -	59
Joffre rue - de Marseille à de Teker terrain joint - cr # 300 -	73
Jeunes Etudiants & Jewish Peretz School - exemption taxes -	76
Jewish Hospital of Hope - adre terrains rue Curathau, nord Sherbrooke -	97
Jarry rue - prolongement à l'ouest boul. Saint-Laurent -	100
Jardin botanique - remplissage carrière - jardins -	100
Jacob rue - trottoirs perm. 2 côtés de Sauvé à Sauriol - cr # 6600 -	151
Jacob rue - passage " de Sauvé à Sauriol - cr # 21,200 -	152
Jarry parc, I. Constantin, vente bonbons etc. - \$ 3600 -	166
Joffre, Tellier, Notre Dame & Bernard, terrains, re. ag. pauc -	175-188
Jarry, H. - terrains, re. ouverture, rues de Chateaubriand, Emile Gounault -	218
Louvain, Chabanel et Legendre -	218

Winnipeg Boys Club of Mill-acture terrains dans qu. Rosemont. — 97  
Kiosque nord-ouest Gaige Benoit à J. Z. Dupras. \$300. — 166  
" " " " + St. Hubert à Y. Mondor. \$250. — 166

Laisirs St Philippe - constituer, ass. en corporation -	20
Lévesque, J. Nicolas - élarg. rue St-Urbain - req. immeubles \$ 10500. -	56
Laisirs St-Barthélemy Inc. - constituer, ass. en corporation -	56
Lévesque, V. - rep. Cité à Hôpital, Saint-Luc -	58
Lafumessu, rue - élargir de Villaray à Jean-Falon -	25
Laisirs de Ste-Marguerite-Marie - incorporation, de -	95
Lévesque, Jean-Paul - act. re. terrain L'Espérance -	96
Lafumessu, rue de Villaray à Jean-Falon - élargissement de -	100
Lafontaine P. - louer embarcations Parc Lafontaine -	102
Logan, rue, ouverture de Desjardins à Parthenais, ci. \$ 19,000, re. terrains -	152
L'Angue, R. - représentant Cité à l'Institut du Radium -	154
Lévesque, madame François - condolians re. décès -	160
Lafontaine, P. - louer embarcations Parc Lafontaine \$ 20,000. -	167
Lafontaine, Parc - louer, etc. à P. Lafontaine - \$ 20,000. -	167
Laisirs Saint-Esprit - constituer en corporation -	171
Le-Maison-Neuve Inc. - constituer en corporation -	171
Leduc, C.A. - Pte pour abattoir privé, rue Greene, taxe \$ 400. -	172
Lille, rue - commercialiser -	181
Lagauchetière, rue - élarg. à jonction avec University - imm. req. -	195
Lellaire, rue, au nord Bojers, services à Mlle Eva Gladu \$ 2000. -	217
Louvain, Legendre, rue - terrains de St-Joseph re. ouverture de -	218
L'ogement - req. pour remédier à la crise du - req. 1881 -	223
L'Hall, cons. nommé membre Commission Athlétique -	225





-Motions-

Loyall -	imposer taxe aux personnes dans hôtels, etc.	26
Loyall -	escompte sur taxe d'eau - rég. 1825 -	26
Lévesque -	heure fermeture, garages et postes d'essence -	101
Loyall -	circulation sur St. Catherine - Atwater à boul. St. Laurent	179
Loyall -	création Commission de Police -	180
Loyall -	" " " " (diffé.)	234

Murphy, madame Nicolas -	condoléances re. décès -	17
Modification rég 1413 re	bâtimts qu. Roumont -	15-95-117
" " 786 "	" " Maisonneuve -	19
" " 1265 "	" " Mont-Royal -	19
Maisonneuve, mardi - inst.	convoyer - cr. #900 -	20
" " -	rep. étal 21 - cr #3.200 -	21
Maison, Roger -	bâtiment 796, Grand Trunk pris Lundi -	21
Maisonneuve qu. -	const. bâtimts mod. rég. 786 -	19
Mont-Royal qu. -	" " " " 1265 -	19
Moin, J. -	nommé maire suppléant - nomination de -	40
Macdonald, que est -	travail, cr #1700, mod. rég. Conseil 3-6-46	54
Modification rég 1840 re	regouts, pavages trottoirs - emp #2,000,000 -	55
Marchés -	reg mod. rég 296 -	55
M. Protestant House of Ind. -	acq. terrain regout - #31,014 -	56
Martin, J. -	ann. concession minière 51 -	56
Marché Atwater -	const. glacier - aut. dépense #6,500 -	57
Marchés publics -	installation dans l'ouest -	27
Maire suppléant, nomination	cons. Bullock -	72
Murphy, J. A. -	nomination cons. C <sup>o</sup> remplaçant cons. F. J. Todd -	72
Mod. rég 1657 re	const. spec. bâtimts qu. St. Georges & St. André -	75
" " 1376 "	" " " " " " St. Jacques -	75
Martin, Albert -	re escalier sur côté puest 2ème Ave. entre Daubigny & St. J. 75	75
Messier, rue -	terrains vendus à Victor Payer - #550 -	76
Mont Royal à l'est de Sherbrooke -	prolongement de rue -	82
Masson, rue -	trottoirs perm. de Sherbrooke à Chaplawn - 2 côtés - cr #1600 -	92
Masson " -	pavage " " " " " " " #7000 -	93
Modification rég 647 -	const. bâtimts qu. Ahuntsic <sup>Rég 1858</sup> & J. de la P. -	95
Mont Saint-Louis -	acte re terrain, rue St. Norbert -	96
Magasins -	nomination comm. re étude heure de fermeture, dex -	98
Mod rég 1643-1678-1705-1727-1746-1795 -	taxes pour forme permis - rég 1862 -	138
Mod rég 1642 re	taxes affaires, eau, etc. Rég 1864 -	143
" " 260 re	bâtimts dans Montréal - Rég 1865 -	144
" " 270 re	vairie - Rég 1866 -	144
Marché à provisions, sous-cous -	cr #925 pour rep. dommages par feu -	152
Miller M. et L. Biv. -	recupiation rebut dans dépotoirs - #13,500 -	153
Mathieu, A. -	nommé à Soc. d'Archéologie et de Numismatique -	154
Masson, rue -	prolongement de - à l'ouest de Sherbrooke -	159



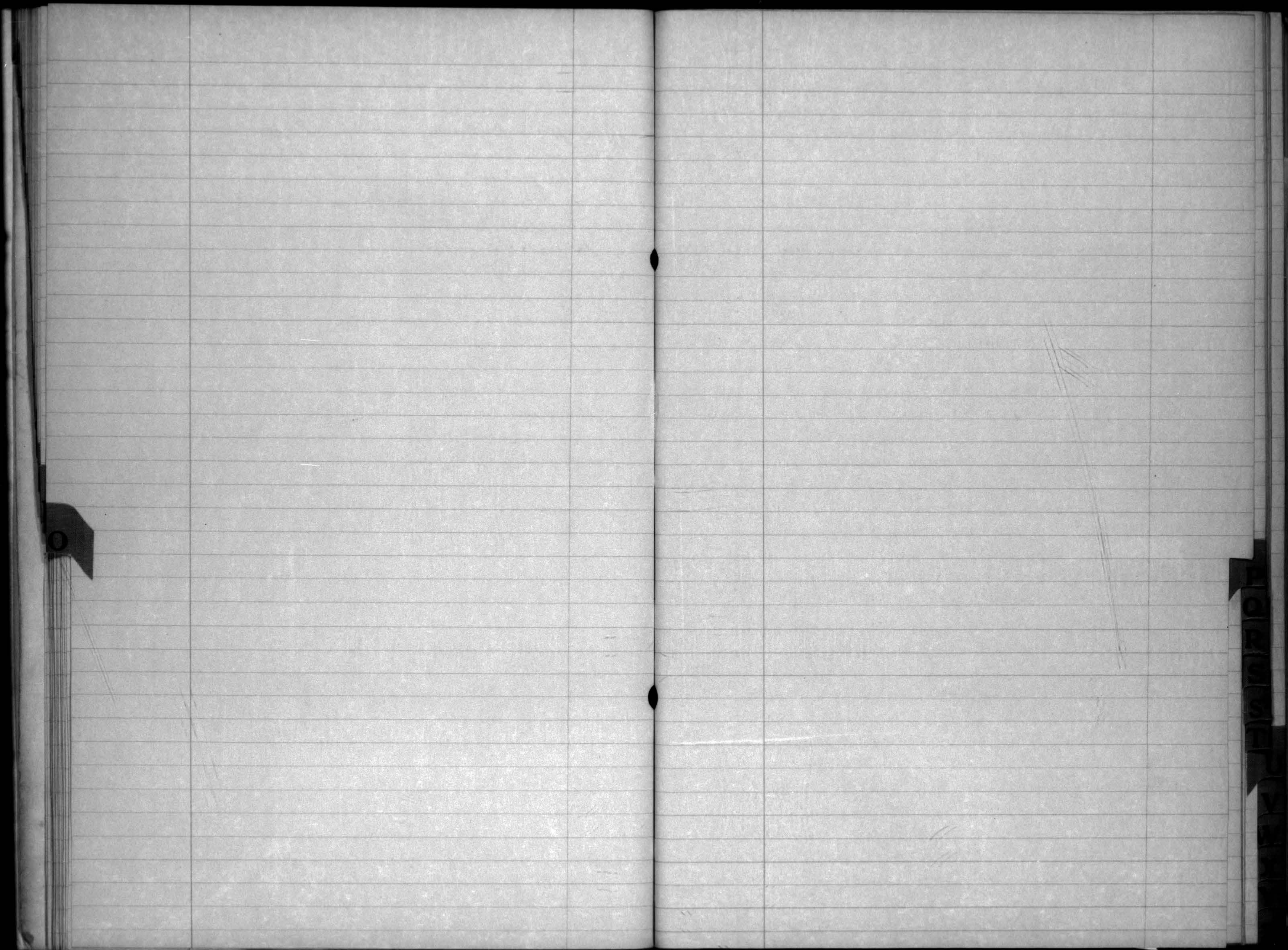
- Motions -

Mathieu	const. viaduc, rue St-Jasques	62
Mathieu	application plus s'irre rég 1448 re bruit	24
Mathieu	" " " 1112 re fumée	99
Mathieu	établir 3 salles d'audience, add. à Cour Recorder	80
Mathieu	évaluation terrain à acquies par Bureau de révision	80
Moore	ouverture boul. Perreuil	100
Moore	élargissement rue Papineau, Villars à Jean Talon	100
Moore	prolongement rue Jarry, ouest boul. Saint Laurent	100
Moore	const. égouts dans par. Saints-Martyrs-Canadiens	100
Moore	lignes homologues aux environs pont Cartierville	100
Moore	ouverture rue Emile-de-Fleury au boul. Perreuil	150
"	" " Daoust de Emile à Sachville	150
"	" " Fleury de François Monté St Michel	150
"	" " boul. Perreuil de Sacré-Cœur à Monté St Michel	150
"	app. terrain angle boul. Gouin & Papineau	150
"	inst. lumière boul. Gouin, avant Papineau	150
"	amélioration éclairage dans district 11	150
"	zonage du district	150
"	compléter terrain de jeux Sault, au Recollet	150
"	const. poste, pompiers & police pour paroisses	
"	Sts Martyrs-Canadiens, Sault au Recollet & Ste-Sophie	150
"	mesures re: pollution des eaux de Rivière des Prairies	150
Moore	construction égout Papineau - Carotte	151
"	soumettre projet rég. re const. sud-est bois C.N.R.	151
"	commercialiser rues Fleury, Daoust, rue de la Prairie & Lalle	151
"	voies des tramways, boul. St Laurent, nord Jean Talon	234

Mc Kennan, Léon	rep. Cité à Hospital St. Mary's	56
Mc Lynn, ave.	égout de Plamondon au nord - cr # 11,000	169
Mc Loughlin, George	condolances re décès	182
Mc Kennan	provisoire perm. 2 côtés de Linton à Ellendale, cr # 6,100	209
Mc Lynn, ave.	" " côté ouest de Plamondon aux limites nord, cr # 5,100	211
Mc Kennan	pavage perm. de Linton à Ellendale - cr # 18500	213
Mc Lynn, ave.	pavage perm. de Plamondon aux limites nord, cr # 23,700	214

Nomination J. St. Charles - huissier Cour du Recorder	20
" J. O. Asselin & Alf. Fillion, membres, comite executif -	38
" E. Hamelin, R. F. Quinn "	38
" E. Pello & Paul Doyais "	39
" J. O. Asselin - president, comite executif -	39
" R. F. Quinn - president interimaire, comite executif	39
" P. Desmarais - Chef du Conseil -	40
" J. Morin, maire suppliant -	40
" emp. impot foncier, service finances, huissier Cour du Rec.	57
" cons. St. R. Bullard, comme maire suppliant -	72
" J. A. Murphy, conseiller " emplacant F. J. Foddy -	72
" J. E. Archambault - huissier Cour du Recorder	153
" R. Lévesque représentant à l'Institut du Radium	154
" A. Mathieu, à Soc. d'Archéologie et de Numismatique	154
" J. H. Bagné - à hôpital Pasteur (Saint-Luc) -	155
" Cons. Goyette, Sauvé & Laford, au Cons. économique, mit. de M.A.	155
" des membres de la Commission d'hygiène pour 1948-49	155
" M. Nagas membre Commission des Ecoles Protestantes	155
Notre-Dame-DeLille, Joffe & Bernard, terrains r. ag. parc -	175-188
National Breweries Ltd - fil. r. terrains de jeux et parc -	179
Nomination de C. S. D. Murray - gouverneur hôpital A. Lepandea -	186
Notre-Dame, Joffe, Lilliv et boul. Bernard, terrains de G. G. Lussault, r. ag. parc -	188
Notre-Dame-rues, immeubles qui requièrent l'inspecteur à Colborne -	196
Nomination - cons. Constantie, maire supp. du 19 juin 1948 -	207
National Breweries Ltd - permis r. cons. 3, terrain à g. St. Anne -	218
Nomination, membres Commission Athlétique Montrial -	227
" cons. Simard comme membre Comm. Athlétique -	228
" " Rochon - président	230

Ouverture, rue University de Dauchesteur à Saint-Paul, appropriation 16-15-32-  
 " " Dauchesteur de Guy à Windsor, rde, boulevard à N. Dame. 32  
 Affaires rapportées et guffin. élections Décembre 1947. rapport de 35  
 Outremont est. trottoir, cr # 830. - mod. - rde. Conseil 3-6-46- 54  
 Ouverture, rue Jarry à l'ouest de Westbury à Lemieux. terrains, requies, mod. rde. Cas 10945- 55  
 Quors, de guerre. sommes, dépenses par la Cité pour 59-61-62  
 Ouverture, boul. Persilleu - 100  
 Outremont et Westmount. sans de l'eau pour 1948-49. pag 163, 136-143  
 Ouverture, rue Logan, cr # 9000. terrains, de de Laramie à Parthenais - 152  
 Ontario, rue - trottoir, install. béton de Cadillac à Duquesne, cr # 860- 171  
 Ouverture, rue Emile - de Fleury à boul. Perre - 180  
 " " Daoust - de Emile à Sackville - 180  
 " " Fleury de Francis à Montée Saint-Michel - 180  
 " " boul. Perre de Sacré-Coeur à Montée St-Michel - 180  
 11<sup>e</sup> Ave. trottoir, ouest de St. Roch à Bélanger - cr # 2,145 - 187  
 Ouverture, rue de Cabançais, E. Jurnault, terrains, Cabançais, Legendre. Hany 218  
 Océanographique au pays, vente de - 234



-Motions-

Osborne - installation marches publics dans l'ouest - 27  
 O. Flaherty - entretien chaussée aux arêts de tramways - 80  
 O. Flaherty - const. viaduc angle Richmond et Wellington - 102

Pavage perm. - rue Leonard, Greenhills de l'Épée à Bloomfield, cr \$1,700. - 23  
 Pâtes d'essence et garages - fermeture le soir et le dimanche - 29-27  
 Pêles - G. MacL. - membre comité exécutif - nomination de - 39  
 Paut. Amé. - " " " - 39  
 Président, comité épéc. - nomination J. O. Asselin - 39  
 " int. - comité épéc. - nomination R. F. Clavin - 39  
 Pavage perm. - quelles est Visitation, Ste Rose à Ste Cathine, cr \$5,000 - 53  
 " " - av. Beaconsfield de Fielding à Cote St. Luc, cr \$17,500. par. 53  
 Pose et achat tuyaux à eau dans rues - aut. dépense \$ 30,536. - 55  
 Pavages égouts, trottoirs - rég. mod. rég. 1840 - emp. \$ 2,000,000. - 55  
 Parc, certain de jure et promenade - établir - 24  
 Persillier boulevard - élargir et prolonger - 26  
 Papineau, ave. - inst. signaux, circ. à St. Jotique et St. Denis - 26  
 Pose, conduites et services d'eau - crédit \$150,000. - 73  
 Pavage perm. - rue Allard de Hadley à Lacombe, cr \$12,500. - 74  
 " " - Stuart de Ball à St. Roch, cr \$22,500. - 74  
 Payer, Victor - terrains, rue Messive et Boul. St. Joseph, à \$550. - 76  
 Ponts d'acier - coût et entretien des - 79  
 Pavage, boul. Riv. 17 - réflexion, du - 83  
 " perm. rue Appleton de Decelles à l'est - cr \$9,800. - 93  
 " " - Masson de Chapleau à Iberville - cr \$7000. - 93  
 " " - Chapleau de Masson à Landerand - cr \$22,400. - 93  
 " " - 14<sup>e</sup> Ave. de Beaubien à St. Jotique - cr \$23,200. - 94  
 " " - rue Bouen de Vieux à Vimont - cr \$15,600. - 94  
 " " - crédits re construction de - 94  
 Persillier boul. - ouverture, du - 100  
 Prolongement rue Jarry à l'ouest boul. Saint-Laurent - 100  
 Rend. de ski - aménagement de - 101  
 Pâtes d'essence et garages - heure de fermeture, des - 101  
 Patinoires, dans cité - érection de 3 - 101  
 Parc Lafontaine - privilège à P. Lafontaine de louer des embarcations - 102  
 Plante, Me Pacifique - étude suspension de - 132  
 Pavage perm. - rue St. Jotique de 13<sup>e</sup> à 15<sup>e</sup> Ave. - 151  
 Pavage " - " Belgoale de Lavoie et à Légaré - cr \$22,600. - 151  
 Pavage " - " Jacob, de Sauvé à Sauriol - cr \$21,200. - 152  
 Pavage " - " Vieux de Bellechasse à Beaubien - cr \$37,200. - 152  
 Protestant Bldg. of School Comm. terrain, ave. West Hill - \$10,100. - 153



Pavage ave Trans Island de Van Horn à Plamondon, cr # 19,200- 170  
 " boul Desmarçais de Cadix à Hadley - cr # 11,400- 170  
 Parc agr. - Jellie, Joffre, Notre Dame + Bernard Succ. Séguault et R. Hopkins 175  
 Pavage égout, trottoir - emprunt # 2,500,000.00 w. const - 175  
 Parc Grand Trunk - améliorations propriétés à - (biffé) 179  
 Parc et terrains de jeux - fil. Natl. Breweries Ltd. re - 179  
 Parc et terrain de jeux dans qu. St. Joseph - (biffé) - 179  
 Perras boul. ouverture de Sacré-Coeur à Montu, St Michel - 180  
 Papineau et boul. Gouin - exp. terrain et améliorations - 180  
 Poste pompier + policiers pour paroisses, Sts Martyrs -  
 Canadiens, Sault au Récollet + Ste. Sophie - 180  
 Pollution des eaux de Rivière des Prairies - mesures re - 180  
 Papineau - Carotte - construction égout - 181  
 Projet de rég. re construction nord + sud voies C. N. R. district 11 - 181  
 Permis + Privilèges re fermes magasins - observ. an. rég. 695 - 181  
 Parc rue Joffre, Jellie, Notre Dame + boul. Bernard - terrain de G. Y. Séguault - 188  
 Pension - augmentation et prolongation de la durée des - 189  
 Pension aux veuves etc. rég. 1869 - mod. rég. 1068-1940 - 190  
 Prolongement ave Mont Royal vers est - immeubles requis pour - 193-196-  
 " " Marie Ann " " " " 195  
 " " University vers sud de Belmont à St Paul - imme. requis 195  
 " " Gilbert au chemin Circle - 195  
 Pontiac est rue - comm. entre Mont Royal et Biffard - 195  
 Papineau + Boul. St Joseph - comm. terrain angle nord ouest - 199  
 Parthenais, rue, égout de Suroie à boul. Perras et sur boul. - 206  
 Perras sud de Parthenais, à de Marigny, cr # 75,000 - 208  
 Patricia ave, trottoir pum. 3 cotés de Chester à Filding, cr # 12,000 - 212  
 Pavage pum, rue Mc Kenna de Linton à Ellendale - cr # 18,500 - 213  
 " " " de la Roche de Villray à pavage sud - cr # 13,500 - 213  
 " " " Florian de Rouin à Hochelaga - cr # 23,200 - 213  
 " " " St Clément de Hochelaga au sud - cr # 18,200 - 213  
 " " " Rosedale de Somerset à Filding - cr # 25,900 - 214  
 " " ave. Querbes de Blain à Howard - cr # 81,300 - 214  
 " " rue Fendall de Dealles à Louis Colin - cr # 39,700 - 214  
 " " ave Mc Lynn de Plamondon aux limites nord, cr # 23,900 - 214  
 " " rue Dalbeau, de Linton à Ellendale - cr # 19,200 - 214  
 " " ave Brighton, de Doussin à Mc Kenna - cr # 9,400 - 214  
 " " " Beaconsfield de Filding au sud - cr # 23,500 - 215

Pavage pum, rue Hogan de Rochel aux voies C.P.R. - cr # 8,500 - 215  
 " " " St Roch de Durocher aux voies C.P.R. - cr # 13,000 - 215  
 " " " au Patricia de Chester au sud Filding - cr # 29,800 - 215  
 Patricia ave - pavage pum de Chester au sud Filding - cr # 29,800 - 215  
 Pavage pum - rue de St 1<sup>er</sup> Ave de St Zotique à Belanger, cr # 23,800 - 216  
 " " " au nord Jellie de Mousseau à Joffre - cr # 7,100 - 216  
 Prolongement rue Mont Royal - acq. immeubles requis re - 218  
 Parc et places publiques - projet de règlement re - rég. 1874 - 219  
 Pro Musica - incorporation de société - 227  
 Plante, Me P. - boni de \$ 10,000 - 232  
 " " " - fournir copie re congédiment au Conseil - 232  
 Pensions aux veuves et enfants des fonctionnaires aug. - 232  
 Police, érection d'un gymnase pour - 233  
 Police, création commission de - (biffé) - 234  
 Permis de bicyclettes - émission des - 235

Paris - prolongement rue Gilbert au ch. Circle - 195

-Motions-

Ave. Rosemont - mod. règ 1413 re: const. bâtiments -	15
" Maisonneuve - mod. règ 786 " "	19
" Mont Royal - " " 1265 " "	19
" St. Jean - terrassement terrains Hartime Housing - cr # 6,300 -	21
Quinn, P.H. - membre, comite executif - nomination de -	39
" " nommé président intérimaire, comite executif -	39
14 <sup>e</sup> Ave - égout de rue projeté à St. Zotique - cr # 17,500 -	51
15 <sup>e</sup> Ave - " " " Belangui à St. Zotique - cr # 26,000 -	51
40 <sup>e</sup> Ave - " " " boul. Rosemont au nord - cr # 4,000 -	52
14 <sup>e</sup> Ave - trottoirs perm. 2 côtés de Beaudin à St. Zotique - cr # 12,000 -	92
15 <sup>e</sup> Ave - trottoirs perm. de Beaudin à St. Zotique - cr # 6,000 -	93
14 <sup>e</sup> Ave - pavage perm. de " " " - cr # 23,200 -	94
Quartier Saint-Denis - règ 1368, mod. règ 1369 re: bâtiments -	175
Quartier Saint-Joseph - établis. terrains de jus dans (chiffre)	179
Quartier, ave. trottoirs perm. 2 côtés de Blair à Howard - cr # 18,500 -	211
" " pavage perm. de Blair à Howard - cr # 81,300 -	214
Quartier Ste Anne - permis à National Breweries Ltd re const. 3 tunnels	218
" Notre Dame de Grâce - règ 1876 mod. règ 1264 re: bâtiments dans -	221
" St. Jean Baptiste - règ 1878 " " 1382 " " "	222
" Mont Royal " 1875 " " 1265 " " "	221
" Rosemont " 1879 " " 1413 " " "	222
" St. Georges & St. Archi " 1880 " " 1651 " " "	222

Questions de privilège

Dubéau, A. - entrevue avec Me P. Plante au sujet permis taxi - 71  
Dubéau, A. - décision Comité scientifique re affaire Dubéau - Plante - 109  
M. le Maire - déclaration fautive de Canadian Press re Toronto Mill - 109  
Savignac - nom. arbitre re tarifs Cu des Flammaris de Mill - 115  
Buhous - article du journal "The Herald" 5-4-48 re aff. Plante - 160

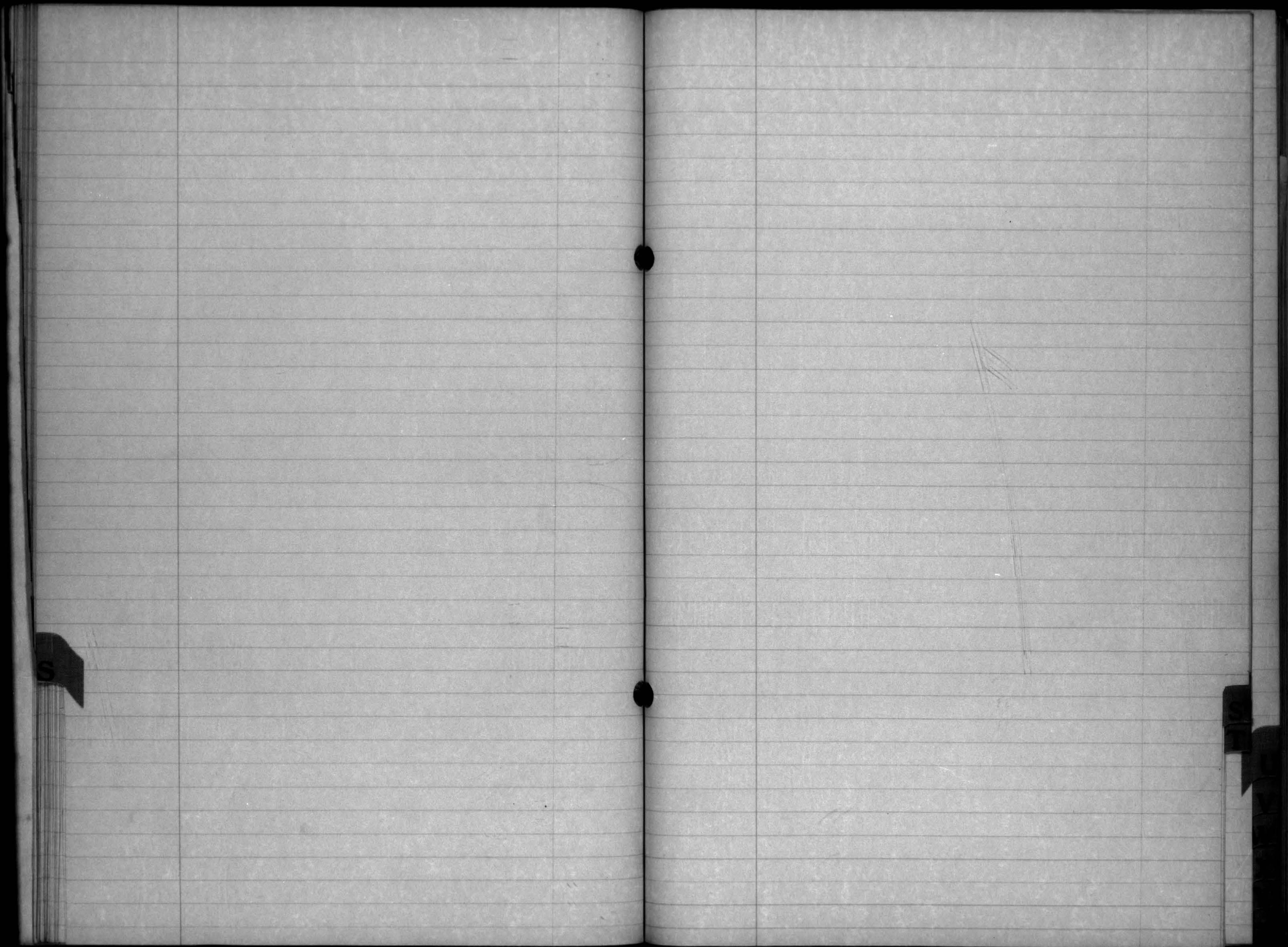




- Motions -

Ratelle-	amend, motion fumeture parkes, dissenant garages -	29
Rachon-	Hamelia Quinn, membre comite executif, nomination de	39
Refard-	aug. traitement des deprivias apres budget federal - rejete	50
Ratelle-	inst. eclaireage, moderne boul. St Joseph l'est de Papineau	51
Rachon-	agrandissement de l'annee de l'hotel de ville -	51
Rouat-	personnes debout dans theatres, forums etc -	81
Rouat-	enlevement des dechets, districts residentialles	115
Ratelle-	fermeture des magasins - observance reg. 695 -	151
Ratelle-	ind. rue Desrivielle de Rachel a Mont-Royal	151
Ratelle-	re. amendes pour arrets aux croissis -	151
Ratelle-	comm. Pontiac de Mont-Royal a Bifford, cote est	195
Ratelle-	" terrains, nord ouest boul. St Joseph & Papineau -	199

Shubrooke, rue, voies souterraines de Amhurst a University -	10
Sauriol, rue, egout de Cartier a Charton ouest - ci \$3,500 -	22
Shubrooke, rue - elarg. de University a Saint-Denis -	33
Seigler, Map - rep. Cite a Jewish General Hospital -	58
Sommees depensees par Cite pour oeuvres de guerre -	59-61-62
Secours aux chomeurs - voies a circulation rapide -	23
Signaux, circ. - ave. Papineau a St-Roch & St-Denis - inst -	26
Stuart, ave - pavage perm. de Ball a St-Roch - ci \$22,500 -	74
" " trottoirs de Ball a St-Roch - ci \$7300 - 2 cotes -	74
Salles d'audience, add. a Cour du recorder - etablisement de -	80
Sun Trust, Ltee - liberation re. contract hop Notre-Dame de Lourdes	96
Saints-Mark pro-Canadiens francais, construction d'egouts dans -	100
Ski - aménagement pente de - dans l'est -	101
Suspension Me Pacifique Plante - etude re -	132
Societe Canadienne de la Croix-Rouge - accord de subvention \$1,000 -	154
Subvention \$1,000 - a l' Ecole du Journalisme -	154
Soc. d'Archeologie et de Numismatique, nomination A. Mathieu a	154
Sauve E - deligue au Comite Economique, metropolitain de Mtl	155
Subventions - accordees au total de \$2,600 -	168
Subvention a Comm. Socie de la Charite de la Providence -	173
Signaux, angle Saint-Urbain & Rachel - \$5500 re. installation	174
Système électrique Chalet de la Montagne \$1000 re. reflection -	174
Sauve, ouv. de Curstle a Charton - \$2800 re. exp. immobiliers -	175
Sault-au-Ricollect - completion travaux re. terrain de jeu -	180
Sauve, rue - commercialiser -	181
Sauriol, rue - commercialiser -	181
Subvention \$200 - Assn. Catholique de Jeunesse ouvrier -	188
" \$200 - Conseil Central, Synd. Nat. de Montreal Inc. -	188
Shawinigan, Bldgs. Hd. terrains \$25,000 re. clausu Cote Beau Hall -	190
Surveillance, circ. aux abords ecoles publiques -	192-199-235
6 <sup>e</sup> Ave - trottoir perm. cote ouest de trottoir sud, au sud - ci \$1,000 -	212
Soissons, ave. - trottoir perm. nord de Darlington ouest a l'ouest - ci \$520 -	212
Subvention \$200 - Conseil des Meters et du Travail -	216
16 <sup>e</sup> et 17 <sup>e</sup> Ave. terrains a Comm. Ecole Catholiques - \$9,399 -	218
Simard, cons. nomme membre Commission Athletique -	228
Secours a Colombie Britannique -	235



- Motions -

Savignac - const. viaduc, rue C. - Colomb sous voûte Car. Pacifique 82  
 Savignac - prolongement boul. St-Joseph - est Ileroville - 82  
 Savignac - enlèvement roc boul. St-Joseph - Sullivan à Franckère 82  
 Savignac - prolongement rue Mont-Royal - est Ileroville - 82  
 Seigler - exemp. taxes Hillel Foundation of Mill Inc (diff) 182  
 Seigler - surv. circulation aux abords des écoles publiques (diff) 182  
 Savignac - modification règle 63 du Conseil (diff) 182  
 Savignac - amendement art pensions - (sans d'ordre) 189  
 Savignac - mod. rég 63 du Consob 199  
 Seigler - exemption taxes Hillel Foundation of Mill Inc (diff) 199  
 Seigler - surv. circulation aux abords écoles publiques (diff) 199-235  
 Savignac - clôture rue St-Benoît nord entre Papineau & Colomb 234  
 Seigler - exemption taxes Hillel Foundation of Mill (diff) 234

Saint-Maurice, rue - élargissement de - entre Mc Gill et de l'Inspecteur 12  
 Saint-Jean, qu. - terrassement terrains Martine Hausing - cr # 6,300 - 21  
 Saint-Charles, rue - de boul. Louis à boul. Ruel, nord - cr # 4,800 - 51  
 Saint-Urbain, rue - élarg. acc. immeubles #10,500 - J. St-Lévesque - 56  
 Saint-Philippe, Palais - constituée en corporation - 56  
 Saint-Basile, Inc. Lésius - constituer en corporation - 56  
 St. Mary's Hospital - Leo Mc Kenna rep. Cité - 58  
 St. Luc Hospital - V. Lévesque rep. Cité à - 58  
 Ste. Catherine, est, viaduc au-dessus Pacifique Canadien - 59-61-62  
 Saint-Alphonse - incorporation Club Croquet - 74  
 Sainte-Éugénie - " " - 75  
 Saint-Georges, Saint-André, qu. - mod. rég 1651 const. acc. bâtiments 75  
 Saint-Jacques, mod. rég 1376 - occ. const. bâtiments dans qu. - 75  
 Saint-Laurent, est, trottoir perm. de St-Jacques à Fortifications, cr # 1,300 - 91  
 Saint-Norbert, rue, acte re. terrain à Mont-Saint-Louis - 96  
 Sainte-Catherine, est, viaduc au-dessus C.P.R. reconstruction, de 122-123-144-175  
 Saint-Hubert, rue - égout de Emile Jumeault à Legendre - cr # 10,000 - 150  
 Saint-Zotique, rue - trottoir perm. 2 cotés de 13<sup>e</sup> à 15<sup>e</sup> Ave. - cr # 6,000 - 150  
 Saint-Zotique, rue - pavage perm. de 13<sup>e</sup> à 15<sup>e</sup> Ave. - cr # 20,500 - 161  
 Sainte-Hélène, île, M. L. Bouchard re vente bonbons # 8,400 - 167  
 Saint-Zotique, égout de 18<sup>e</sup> à 19<sup>e</sup> et sur 18<sup>e</sup> Ave  
 de Beaubien à Saint-Zotique - cr # 32,000 - 170  
 Saint-Urbain et Rachel - inst. signaux circulation - # 5,500 - 174  
 Saint-Louis, qu. - rég 1868 mod. rég 1369 re bâtiments - 175  
 Saint-Joseph, qu. - établis terrain de part dans - (biffé) 179  
 Ste. Thérèse, rue - circ. de Atwater à boul. St-Laurent - 179  
 Ste. Marie, qu. Canadien, Saulx au Recollet et Ste. Sophie -  
 poste pompiers & policiers pour paroisses - 180  
 Saint-Anselme, rue, égout de Arnold à au nord - cr # 3,500 - 187  
 Saint-Maurice, rue, immeubles requies élarg. de Mc Gill à Inspecteur - 195  
 Saint-Roch, rue - égout de égout est à Durocher, est - cr # 3,400 - 208  
 " " - côté sud trottoir de Durocher à l'est - cr # 1,500 - 210  
 Saint-Clément, rue, pavage perm. de Hochelaga, au sud - cr # 18,200 - 213  
 Saint-Roch, pavage perm. de Durocher au nord C.P.R. - cr # 13,000 - 215  
 Saint-Zotique, rue - terrains à Comm. Écoles Catholiques - # 9,399 - 218  
 Saint-Eugénie, rue - clôture de Papineau, à C. - Colomb - 234



Terrassement terrains, à Stedime Hausing sur St Jean - cr # 6300.-	21
Trottoirs perm. rue Rainier de Jean Talon au nord et de Cuvette au sud - cr # 1600.-	22
Traitement - directeur des services parti à \$15000.-	47-49-50
Tolhurst est - rue - égout au nord boulev. Guin - cr # 3000.-	52
39 <sup>e</sup> Ave. - égout du boulev. Rosemont au nord - cr # 4400.-	52
Trottoirs perm. - ave. Beaconsfield de Fielding à Ste. St. Louis. # 8,200 cr -	53
" " rue Daumclaw de Viel à boulev. Guin - cr # 10600.-	53
" " rue Beauclerk de Lafontaine au sud - cr # 2,400.-	54
" " ave. Macdonald est - cr # 1700, mod. vis. Conseil 3-6-46 -	54
" " rue Bellivue nord, cr # 290. " " " 3-6-46 -	54
" " Outremont est - cr # 530.- mod. vis " 3-6-46 -	54
Tuyaut. à eau - achat et pose - autorisation dépense \$ 30,536.-	55
Trottoirs égouts pavages. rig. mod. rig. 1840 - emp. # 2,000,000.-	55
Terrains légués par. Jon. Bellant Mathury à Lemieux - mod. vis. Cons. 10-9-45 -	55
Travaux réparation électrique aux ateliers mun. - dép. # 26,000.-	57
Terrains de jeux - glissades de neige installés sur -	57-59-61-62
Taxe imposée aux personnes dans hôtels, maisons touristes, etc -	26
Taxe d'eau - escompte sur - am. règlement 1825 -	26
Lodd - F. J. - condoléances re. dicta -	71
Trottoirs (3 côtés) ave. Stuart de Ballia St. Roch - cr # 1,300.-	74
Taxi et Junius Etudiante - Jewish Kenty School - Yorkville - Imche Timin - Lubavitch 76	
Taillefer, O. - terrains, rue Cathedral est au sud St. Jacques - à \$ 16,100.-	76
Terrains à O. Taillefer rue Cathedral est au sud St. Jacques - \$ 16,100.-	76
" " V. Payer, rue Messieurs boulev. St. Joseph à \$ 550.-	76
Terrains vendus à \$ 1.00 re. com. de maisons -	78-98
Terrains à acquérir évalués par Bureau de Revision -	80
Théâtres, forum - personnes debout dans -	81
Trottoirs permanent - rue Charlemagne est de Lafliche au sud - cr # 550.-	91
" " " St. Laurent est, St. Jacques à Fortifications, cr # 1300.-	91
" " " Rouen sud - de Viau à Vimont - cr # 2,900.-	92
" " " Barclay de Decelles à l'est 2 côtés - cr # 4,800.-	92
" " " 14 <sup>e</sup> Ave. de Beauharnois St. Rotigue - 2 côtés - cr # 1200.-	92
" " " Chaplaine de Masson sud à Sandusand 2 côtés - cr # 820.-	92
" " " Appleton nord de Decelles à l'est - cr # 2200.-	92
" " " Masson de Ibeville à Chaplaine 2 côtés - cr # 1600.-	92
" " " 15 <sup>e</sup> Ave. ouest de Beauharnois St. Rotigue - cr # 6,000.-	93
Terrain, rue Saint-Norbert - acte Mont Saint-Louis re -	96

Terrains - rue Cusatteau nord, Sherbrooke et Jewish Hospital of Hope 97  
 " - qu. Rosemont Kinmen Boy Club of Millu loisirs - 97  
 Trans Island ave - terrain de Plamondon aux limites nord - \$100 - 97  
 Turcotte, E.P. - vente bonbonnets de Sainte Helene - \$1800 - 102  
 Trottoirs - imposition taxe retribution general des - Reg 1860 - 136  
 Taxes et contributions foncières - imposition pour 1948-49 - Reg 1948-138  
 Taxes spéciales sous forme permis - Reg 1862, am. rég. 1643, 1675-1705-1727-1946 - 138-140  
 Taxes affaires et eau etc. - Reg 1864, mod. rég. 1642 - 143  
 Trans Island ave - ajout de Plamondon, nord aux limites - cr \$11,000 - 150  
 Trottoirs perm. - 2 côtés rue St. Zotique de 13<sup>e</sup> à 15<sup>e</sup> Ave. - cr \$5,000 - 150  
 Trottoirs " - 2 côtés, ave. Ridgvale de trottoir favorisé à Ligari - cr \$6800 - 150  
 Trottoir " - côté ouest de boul. Rosemont à Bellechasse sur 5<sup>e</sup> Ave. - cr \$3000 - 151  
 Trottoirs " - 2 côtés, rue Jacob de Sauri à Sauris - cr \$6,600 - 151  
 Trottoirs " - 2 côtés, rue Vieux de Bellechasse à Beaubien - cr \$11,600 - 151  
 Travaux - marchés poissons Bonsecours, cr \$925 rép. dommages par feu - 152  
 Terrains reouverture rue Logan de St. Simien à Pathenais, cr \$19,000 - 152  
 Terrain rue West Hill, à Protestant Board of School Comm. - \$10,100 - 153  
 Trans Island passage de Van Horn à Plamondon - cr \$19,200 - 170  
 Trottoir <sup>perm.</sup> - boul. Desmarçais <sup>nord</sup> de Cadix à Hadley - cr \$2,600 - 170  
 " <sup>perm.</sup> - 2 côtés Trans Island de Van Horn à Plamondon, cr \$8900 - 170  
 Trans Island ave, trottoir perm. 2 côtés Van Horn à Plamondon, cr \$8900 - 170  
 Trottoirs - rue Beaubien, nord, de 13<sup>e</sup> à 15<sup>e</sup> ave - cr \$2,500 - 170  
 Trottoirs 2 côtés, rue Ontario de Cadillac à Duquesne - cr \$860 - 171  
 Taxes de \$400 à C.A. Leduc re abattis privés, ave. Greene (200) - 172  
 Travaux, achat & pose dans certaines rues - dépenses \$20,145 - 172  
 Terrains à Ed. Mailhot, nord ouest Mt Royal & Pathenais - \$16,687 - 173  
 Létrault, succ. terrains re agr. paro. Selliin, Joffre, Notre Dame, Bernard 175-188  
 Selliin, Joffre, Notre Dame & Bernard - terrains re agr. paro. - 175-188  
 Trottoirs, égout, passages, emprunt \$2,500,000.00 re const. - 175  
 Taxes de vente mun. - ann. de - aug. des évaluations - 177  
 Terrains vendus à \$1.00 (ajustés) - 177  
 Terrains de juis - félicités National Breweries Ltd re - 179  
 Terrain de juis dans qu. Saint-Joseph - (diffé) - 179  
 Terrain de juis sur tunnel Wellington (diffé) - 179  
 Terrain exp. angle boul. Gouin & Papineau re améliorations - 180  
 Terrain de juis, Sault au Récollet - complétion travaux, re - 180

Trottoirs ouest 11<sup>e</sup> Ave de St. Zotique à Belanger - cr \$2,145 - 187  
 " 2 côtés, rue Hochelaga de Mousseau à des Ormeaux, cr \$650 - 187  
 Létrault, G.G. - terrains Selliin, Joffre, Notre Dame, boul. Bernard re paro. - 188  
 Solirana re terrain rue Paris à Roofers Supply Co Ltd - 188  
 Terrains de Shaonigan Bldg Ltd re clarifier côté, Beaver Hall - \$28,000 - 190  
 Terrains angle nord ouest Papineau & boul. St. Joseph - comm. - 199  
 Taxes exemption de à Hillel Foundation of Mt Inc. - (diffé) 199  
 Menholme ave - égout de Portland à Sherbrooke nord, cr \$14,700 - 209  
 Trottoirs 2 côtés, rue Mc Kenna de Linton à Ellendale - cr \$6,100 - 209  
 " <sup>perm.</sup> - 2 côtés, ave Brighton de Lussier à Mc Kenna - cr \$4,300 - 209  
 " " " " rue Dolbeau de Linton à Ellendale - cr \$6,100 - 210  
 " " " " Florian de Roux à Hochelaga - cr \$9,200 - 210  
 " " " " côté sud rue St. Roch de Durocher à l'est - cr \$1500 - 210  
 " " " " nord, rue de Saigny de Decelles à Louis Colin - cr \$5,400 - 210  
 " " " " 2 côtés, rue de La Roche de Villars à trottoir sud - cr \$4,200 - 210  
 " " " " côté, rue Hagar de Rachel av. vois. C.P.R. et côté ouest  
 de Rachel à Clara - cr \$2,500 - 210  
 " " " " 2 côtés, ave. Rosdale de Somerset à Fielding - cr \$11,500 - 211  
 " " " " Beaconfield de Fielding au trottoir sud - cr \$10,100 - 211  
 " " " " Endall de Mc Kenna à Louis Colin - cr \$8,100 - 211  
 " " " " côté ouest, ave. Mc Lenn de Plamondon aux limites nord, cr \$5100 - 211  
 " " " " 2 côtés, ave. Aubus de Blair à Howard - cr \$18,500 - 211  
 " " " " côté sud, ave. Ste. Catherine de Lavoie à trottoir est - cr \$4,200 - 212  
 " " " " 2 côtés, ave. Patricia de Chester à Fielding - cr \$12,000 - 212  
 " " " " rue Bonlieu de Dumilb à de Loimiv - cr \$14,300 - 212  
 " " " " côté ouest 6<sup>e</sup> Ave. de trottoir Beaubien sud au sud - cr \$1,000 - 212  
 " " " " nord, ave. Saisons de Darlington ouest à l'ouest - cr \$520 - 212  
 " " " " 2 côtés, ave. Binnam de Ball à Blair - cr \$3,200 - 213  
 Terrains - appéchanges de, avec Mount Royal Cemetery - 217  
 Terrains, rue Leclaire, nord (Boyer) à Mlle. Eva Gladu - \$2,000 - 217  
 " " " " rue St. Zotique, Belanger 16<sup>e</sup> à 17<sup>e</sup> à Comm. Ecoles Catholiques \$9399 - 218  
 Tunnel dans qu. Ste Anne, permis à Mt Breweries Ltd re const. de 3 - 218  
 Travaux de Hagar re ouverture, terrain, Legendre, Cabane & Jounault et de Chabouhant 218  
 Taxes - comm. de - favorisant const. d'habitations rég 1882 - 225-227  
 Taxes exemption de - à Hillel Foundation of Mt Inc - (diffé) 234

-Motions-

University, rue - ouverture de - entre Dorchester et Saint Paul - appropriation 16-18-32-  
Urbanisme - constitution Comité consultatif du service de 58  
Uniformité règ re, clubs de nuit, salles de danse, cafés restaurants 59  
University sub - ilargie de Dorchester à Belmont - immeubles requis 195  
" " prolonge de Belmont à St Paul " 195

U  
V  
W  
X

Voie, circulation souterraine, rue Sherbrooke - Andast à University -	10
Viaduc, rue Ste Catherine est au dessus, voies Pacifique Canadien -	59-61-62-
Voie à circulation rapide -	23
Villeray, Ahuntsic - Bonage, du district -	24
Virement \$295,823.92, opéré au budget de l'exercice courant -	73
Vente de terrains à \$1.00, re construction de maisons -	98
Viaduc, angle Richmond et Wellington - const. de -	102
Viaduc, rue Ste Catherine est au dessus, voies C.P.R. - reconst. <sup>195</sup>	122-123-144-
Viair, rue, trottoirs perm. 2 côtés de Bellechasse à Beaubien - cr #11600	151
Viair, rue, pavage " de Bellechasse à Beaubien - cr #37,200	151
Virement, de \$161,463, au budget de l'exercice courant -	153
" " \$287,732.61 " " " "	153
Virement de crédits - opéré -	168
Vannutelli, eau - égout de Canranald à Mc Lynn - cr #4,900	169
Victor, madame Jannette - condoléances se décès -	182
20 <sup>e</sup> Ave. - égout de Bilanger à Beaubien - cr #48,500 -	189-191
21 <sup>e</sup> Ave. " " " " " " #49,000 -	189-192
Vitré, rue - élargissement de à jonction avec <sup>immeubles requis</sup> Université -	195
Ville Mont-Royal, ré-égout collecteur N.D. St. Et. égout Royalmond	217
Virement, crédits Budget exercice 1947-48 -	219
Veuves et enfants des fonctionnaires, pension augmentée, art -	232
Voies de tramways, boul. St Laurent, nord Jean Talon (biffé)	234

Motins

Vanier M. Pitta et Lacroix - membres du Com. m. 39  
Vaillon réfection - pavage bascul. Lic. B. 83

Wallace Haining - cr \$6,300. Aménagement qu. St. Jean - 21  
Wilton, St. P. - achat de bibliothèque - \$24,645. - 97  
Wellington et Richmond - const. viaduc à l'angle - 102  
Westmount et Outremont - saut de l'eau <sup>par 1863</sup> 1948-49 - 136-143 -  
West Hill ave - terrain vendu à Protestant Board of School Com. \$10,100 - 153  
Wagon, cons. - nommé membre Commission des Écoles Protestantes 155  
Wellington tunnel - terrain de jure sur - (biffé) - 179  
Westbury ave, égout de Mac Kenzie de Courtrai - cr \$60,000 - 209

*Katona*  
Kozas imission - fermis bicyklette

235

W

Yshivokh Tomche Imimin Lubavitch - exemption papers - 76

Motions.

Zonage district Villarey. Akentis -  
Zonage district 11 -

24  
180



*Motions.*

LUNDI, 3 NOVEMBRE 1947.

SEANCE REGULIERE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le troisième jour de novembre courant à 10 heures 30 de l'avant-midi, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

## ORDRE DU JOUR

— 1 —  
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

— 2 —  
Rapport de la Commission chargée d'étudier la refonte des règles du Conseil et de ses comités, faisant ses recommandations, et

Motion du président de cette commission à l'effet d'adopter un projet de règlement concernant la tenue des séances du Conseil et de ses comités.

— 3 —  
Rapport de la Commission chargée d'étudier le projet d'établir des voies de circulation souterraines aux intersections principales de la rue Sherbrooke, entre les rues Amherst et University, faisant ses recommandations.

## RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

*Acquisition d'immeubles*

— 4 —  
À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Saint-Maurice, entre les rues McGill et de l'Inspecteur, vers l'ouest, et de voter un crédit à cette fin.

— 5 —  
À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement et l'ouverture de la rue University, entre les rues Dorchester et Saint-Paul, et de voter un crédit à cette fin.

MONDAY, NOVEMBER 3rd 1947.

REGULAR MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the 3rd of November at 10:30 o'clock, A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

## ORDER OF THE DAY

— 1 —  
Reading and approving of the minutes of the last meeting.

— 2 —  
Report from the Committee appointed to study the revision of the rules of Council and of its committees, making its recommendations, and

Motion by the Chairman of said Committee to adopt draft rules concerning the holding of meetings of Council and of its Committees.

— 3 —  
Report from the Committee appointed to study the plan to establish underground traffic lanes at the main intersections of Sherbrooke street, from Amherst to University streets, making its recommendations.

## REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

*Acquisition of immovables*

— 4 —  
To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the widening of Saint-Maurice street, between McGill and de l'Inspecteur streets, westward, and to vote an appropriation for such purpose.

— 5 —  
To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the widening and opening of University street, between Dorchester and St. Paul streets, and to vote an appropriation for such purpose.

LUNDI, 3 NOVEMBRE 1947

- 6 -

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement et l'ouverture de la rue Dorchester, entre les rues Guy et Windsor et entre le square Beaver Hall et la rue Notre-Dame dans l'est, et de voter un crédit à cette fin.

- 7 -

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Sherbrooke, de la rue University à la rue Saint-Denis, et de voter un crédit à cette fin.

*Projets de règlements*

- 8 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1413 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Rosemont, tel que modifié.

- 9 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 786 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Maisonneuve, tel que modifié.

- 10 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié.

*Contrat re entretien*

- 11 -

A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, M. T. Beaudoin, le contrat pour le nettoyage des fenêtres extérieures de l'hôtel de ville, de l'annexe de l'hôtel de ville et de la bibliothèque municipale, pour la période du 1er novembre 1947 au 30 avril 1950, au prix de \$8,550.00.

*Escalier extérieur*

- 12 -

A l'effet de permettre à M. J.-A. Fabre de construire un escalier extérieur sur le devant de sa maison portant le no 6530 de la 24e Avenue.

*Nomination d'un huissier*

- 13 -

A l'effet d'autoriser le recorder en chef à nommer M. Joseph-Wilfrid Charette huissier de la Cour du recorder.

*Érection d'un convoyeur*

- 14 -

A l'effet d'autoriser une dépense additionnelle de \$900.00 pour l'installation en régie d'un convoyeur au marché Maisonneuve.

MONDAY, NOVEMBER 3rd 1947

- 6 -

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the widening and opening of Dorchester street, between Guy and Windsor streets, and between Beaver Hall square and Notre-Dame street east, and to vote an appropriation for such purpose.

- 7 -

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the widening of Sherbrooke street, from University street to St. Denis street, and to vote an appropriation for such purpose.

*Draft by-laws*

- 8 -

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1413 concerning the erection and occupancy of buildings in Rosemont Ward, as amended.

- 9 -

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 786 concerning the erection of buildings in Maisonneuve Ward, as amended.

- 10 -

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount Royal Ward, as amended.

*Contract re maintenance*

- 11 -

To award to the lowest tenderer, Mr. T. Beaudoin, the contract for exterior window washing of the City Hall, City Hall Annex and Municipal Library, for the period from November 1st, 1947 to April 30th, 1950, at the price of \$8,550.00.

*Exterior stairs*

- 12 -

To allow Mr. J. A. Fabre to erect an exterior stairway on the front of his house bearing No. 6530, 24th Avenue.

*Appointment of a bailiff*

- 13 -

To authorize the Chief Recorder to appoint Mr. Joseph-Wilfrid Charette bailiff of the Recorder's Court.

*Installation of a conveyor*

- 14 -

To authorize an additional expenditure of \$900.00 for the installation by day labor of a conveyor in Maisonneuve market.

LUNDI, 3 NOVEMBRE 1947

*Constitution en corporation*

- 15 -

À l'effet de constituer en corporation l'association dite « Loisirs Saint-Philippe ».

*Incendie — Marché Maisonneuve*

- 16 -

À l'effet de voter, à même le fonds d'assurance-incendie, un crédit de \$3,200.00 pour payer le coût des réparations des dommages causés par un incendie, le 8 octobre 1947, à l'étal no 21 du marché Maisonneuve.

*Travaux de terrassement*

- 17 -

À l'effet d'autoriser une dépense supplémentaire de \$6,300.00 pour l'exécution de travaux de terrassement sur les terrains vendus par la Cité à War-time Housing, Limited dans le quartier Saint-Jean.

*Empiètement*

- 18 -

À l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité tolère l'empiètement sur la rue Grand Trunk du bâtiment érigé sur le lot numéro 796, près de la rue Condé, appartenant à M. Roger-A. Marion.

*Domaine public*

- 19 -

À l'effet de permettre à Johnson Wire Works Limited de placer sous et à travers la rue Dagenais 3 conduits de fibre enrobés de béton pour l'installation de fils entre deux de ses édifices.

*Nom de voie publique*

- 20 -

À l'effet de donner le nom de rue Arnoldi à la présente avenue du Centre.

*Construction d'égouts*

- 21 -

À l'effet de voter un crédit de \$3,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Sauriol, de la rue Cartier à un point situé à l'ouest de la rue Charton.

- 22 -

À l'effet de voter un crédit de \$19,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Jean-Talon, d'un point situé à l'est de la rue Fabre à la rue Bordeaux (où requis).

*Construction de trottoirs*

- 23 -

À l'effet de voter un crédit de \$1,600.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur la rue Garnier, de la rue Jean-Talon en gagnant le nord jusqu'au trottoir existant, sur le côté ouest, et de la rue Everett en gagnant le sud jusqu'au trottoir existant, sur le côté est.

Jau

MONDAY, NOVEMBER 3rd 1947

*Incorporation*

- 15 -

To incorporate the association named "Loisirs Saint-Philippe".

*Fire — Maisonneuve market*

- 16 -

To vote, out of the fire insurance fund, an appropriation of \$3,200.00 to pay the cost of repair of the damages caused by fire, on October 8th, 1947, in stall No. 21 of Maisonneuve market.

*Levelling works*

- 17 -

To authorize an additional expenditure of \$6,300.00 to carry out levelling works on the lots sold by the City to Wartime Housing, Limited in St. John Ward.

*Encroachment*

- 18 -

To approve a draft deed whereby the City tolerates the encroachment on Grand Trunk street of the building erected on lot No. 796, near Condé street, belonging to Mr. Roger A. Marion.

*Public property*

- 19 -

To allow the Johnson Wire Works Limited to lay under and across Dagenais street, 3 concrete enrobed fibre ducts to install wires between two of its buildings.

*Street name*

- 20 -

To give the name of Arnoldi street to the present Centre avenue.

*Laying of sewers*

- 21 -

To vote an appropriation of \$3,500.00 to lay a sewer in Sauriol street, from Cartier street to a point west of Charton street.

- 22 -

To vote an appropriation of \$19,500.00 to lay a sewer in Jean-Talon street, from a point east of Fabre street to Bordeaux street (where required).

*Laying of sidewalks*

- 23 -

To vote an appropriation of \$1,600.00 to lay by day labor permanent sidewalks on Garnier street, from Jean-Talon street northwards to the existing sidewalk, on the west side, and from Everett street southwards to the existing sidewalk, on the east side.

Jau

LUNDI, 3 NOVEMBRE 1947

*Construction d'un pavage*

- 24 -

À l'effet de voter un crédit de \$1,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située au nord de la rue Greenshields, de l'avenue de l'Épée à l'avenue Bloomfield.

- 25 -

Avis de motions.

## MOTIONS

- 26 -

*Conseiller Quintin.* — Relativement à l'obtention du Gouvernement fédéral d'une compensation pour les sommes dépensées par la Cité pour secours aux sans-emploi.

- 27 -

*Conseiller Hanley.* — Relativement à l'établissement d'un parc, d'un terrain de jeux et d'une promenade en bordure du fleuve.

- 28 -

*Conseiller Armand Mathieu.* — Relativement à une application plus sévère du règlement 1448 concernant le bruit.

- 29 -

*Conseiller Croteau.* — Relativement au zonage du quartier Ahuntsic.

- 30 -

*Conseiller Croteau.* — Relativement à la continuation jusqu'à Cartierville du rempart de ciment sur la rivière des Prairies.

- 31 -

*Conseiller Croteau.* — Relativement à l'élargissement de la rue Lajeunesse, entre les rues Villeray et Jean-Talon.

- 32 -

*Conseiller Croteau.* — Relativement à l'élargissement et au prolongement du boulevard Persillier.

- 33 -

*Conseiller Charpentier.* — Relativement à l'installation de signaux de circulation rue St-Zotique, à l'avenue Papineau et à la rue St-Denis.

- 34 -

*Conseiller Lyall.* — Relativement à l'imposition d'une taxe aux personnes demeurant dans les hôtels et les maisons de touristes et de chambres.

Jau

MONDAY, NOVEMBER 3rd 1947,

*Laying of a paving*

- 24 -

To vote an appropriation of \$1,700.00 to lay a permanent paving in the lane north of Greenshields street, from de l'Épée avenue to Bloomfield avenue.

- 25 -

Notices of motions.

## MOTIONS

- 26 -

*Councillor Quintin.* — Concerning the obtaining from the Federal Government of a compensation for the sums spent by the City for relief to the unemployed.

- 27 -

*Councillor Hanley.* — Concerning the establishment of a park, playground and board-walk alongside the river front.

- 28 -

*Councillor Armand Mathieu.* — Concerning stricter enforcement of By-law No. 1448 concerning noise.

- 29 -

*Councillor Croteau.* — Concerning the zoning of Ahuntsic Ward.

- 30 -

*Councillor Croteau.* — Concerning the extension to Cartierville of the cement wall along des Prairies River.

- 31 -

*Councillor Croteau.* — Concerning the widening of Lajeunesse street, between Villeray and Jean-Talon streets.

- 32 -

*Councillor Croteau.* — Concerning the widening and extension of Persillier boulevard.

- 33 -

*Councillor Charpentier.* — Concerning the installing of traffic lights on St-Zotique street, at Papineau avenue and St-Denis street.

- 34 -

*Councillor Lyall.* — Concerning the levying of a tax on persons living in hotels and tourist lodgings and rooms.

Jau

LUNDI, 3 NOVEMBRE 1947

- 35 -

Conseiller Lyall. — Relativement à l'escompte sur la taxe d'eau.

- 36 -

Conseiller Achille Dubeau. — Relativement à l'installation de glissoires de neige sur tous les terrains de jeux.

- 37 -

Conseiller Osborne. — Relativement à l'établissement d'un plus grand nombre de marchés publics.

- 38 -

Conseiller Carrière. — Relativement à la fermeture le soir et le dimanche des postes d'essence et des garages.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Lalancette, Goyette, Filion, Dubreuil, E. Dubeau, Moreau, Lévesque, Quinn, McKenna, Healy, Rochon, Ratelle, Hamelin, Alfred Mathieu, Sauvé, Tremblay, I. Morin, Marler, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Lafleur, LeSage, Victor, Delisle, Gagnon, Carrière, Simard, Duclou, Gince, Trudeau, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Armand Mathieu, Drolet, Côté, Gauthier, Constantin, Girard, Rodrigue, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Kolber, Smith, Lanoue, Dubuc, Leblanc, Lamarre, Deslauriers, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, Osborne, Durnford, Lortie, Prud'homme, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Verville, Ed. Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Laframboise, Dozois, Laverdure, Ballantyne, Bogert et Hora.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

Sur la proposition du conseiller DesMarais, Appuyée par le conseiller Lyall, il est

RESOLU: que soit considéré comme lu et soit confirmé le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 27 octobre 1947.

Ledit procès-verbal est en conséquence approuvé et signé par son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport de la Commission chargée d'étudier la refonte des règles du Conseil et de ses comités, faisant ses recommandations, et

(Pour rapport 85793/5 voir page 203 volume 41 des rapports)

Une motion du président de cette commission à l'effet d'adopter un projet de règlement concernant la tenue des séances du Conseil et de ses comités.

MONDAY, NOVEMBER 3rd 1947

- 35 -

Councillor Lyall. — Concerning the discount on water rates.

- 36 -

Councillor Achille Dubeau. — Concerning the installing of snow slides in all playgrounds.

- 37 -

Councillor Osborne. — Concerning the establishment of a greater number of public markets.

- 38 -

Councillor Carrière. — Concerning the closing of gasoline stations and garages at night and on Sundays.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, in the Chair;

Councillors

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approval of the minutes of the last meeting.

On motion of Councillor DesMarais, Seconded by Councillor Lyall, it was

RESOLVED: that the minutes of the Council meeting held on October 27th 1947 be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by His Worship the Mayor and the City Clerk.

2.- The order of the day being read to consider a report from the Committee appointed to study the revision of the rules of Council and of its committees, making its recommendations, and

Motion by the Chairman of said Committee to adopt draft rules concerning the holding of meetings of Council and of its Committees.

LUNDI, 3 NOVEMBRE 1947.

Sur la proposition du conseiller Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Guévremont, il est

RESOLU: que le rapport de la Commission chargée d'étudier la refonte des règles du Conseil et de ses comités soit déposé sur le bureau et que le Conseil procède à l'étude du projet des règles concernant la tenue de ses séances et de celles de ses comités qui y est annexé.

Sur la proposition du conseiller Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Guévremont, il est

RESOLU: que le projet des règles concernant la tenue des séances du Conseil et de ses comités portant la date du 26 août 1947 soit substitué à celui du 5 avril 1946.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

L'article 3 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Lamarre, il est

RESOLU: que ledit article soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 3 - Les places des conseillers leur sont assignées par le greffier dans l'ordre suivant:

- a) Il place le président du Comité exécutif, le président intérimaire, les autres membres du Comité exécutif et le chef du conseil dans les sièges qui leur sont réservés.
- b) Il distribue les autres sièges selon l'ordre établi en tenant compte 1) de l'ancienneté des conseillers et 2) de l'ordre des districts et des corps publics tel que la charte le détermine, le premier de ces corps publics devant suivre immédiatement le district 1, le deuxième le district 2, et ainsi de suite."

Ledit article, tel que remplacé, est alors agréé.

L'article 4 étant lu, il est agréé.

L'article 5 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Goyette,  
Appuyée par le conseiller Marler, il est

RESOLU: que ledit article soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 5 - Le greffier doit attester la présence de tout conseiller à toute séance du Conseil, à tout ajournement ou à toute suspension d'une séance en inscrivant le nom du conseiller dans un registre tenu à cette fin par le greffier.

Cependant, tout conseiller peut attester sa présence à toute telle séance en apposant sa signature dans ledit registre."

Ledit article, tel que remplacé, est alors agréé.

L'article 6 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 7 à 22 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 23 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Lamarre dissident).

L'article 24 étant lu et un débat s'engageant.

Sur la proposition du conseiller Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Guévremont, il est

RESOLU: que ledit article soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 24 - Aucun membre ne doit parler durant plus de dix minutes sur la même motion, sans le consentement du Conseil; cependant, il pourra parler pendant soixante minutes

MONDAY, NOVEMBER 3rd 1947.

On motion of Councillor Lévesque,  
Seconded by Councillor Guévremont, it was

RESOLVED: that the report from the Committee appointed to study the revision of the rules of Council and of its committees be laid on the desk and that the Council proceed to consider the draft rules concerning the holding of meetings of Council and of its Committees annexed thereto.

On motion of Councillor Lévesque,  
Seconded by Councillor Guévremont, it was

RESOLVED: that the draft rules concerning the holding of meetings of Council and of its Committees dated August 26th 1947 be substituted to that of the April 5th 1946.

Articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

Article 3 being read and a debate arising,

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Lamarre, it was

RESOLVED: that said article be replaced by the following:

"ARTICLE 3 - Seats shall be distributed among the Councillors by the City Clerk in the following order:

- a) The Chairman of the Executive Committee, the Vice-Chairman, the other Members of the Executive Committee and the Leader of Council shall be placed in the seats reserved for them.
- b) The remaining seats in the Council room shall be allotted by taking into consideration 1) the seniority of the Councillors, then 2) the order in which the Districts and Public Bodies are mentioned in the City Charter, the first-named Public Body being placed immediately following District No. 1, the second, after District No. 2, and so forth."

Said article, as replaced, was then agreed to.

Article 4 being read, it was agreed to.

Article 5 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Goyette,  
Seconded by Councillor Marler, it was

RESOLVED: that said article be replaced by the following:

"ARTICLE 5 - The City Clerk shall attest the attendance of every Councillor at every meeting of Council, at each adjournment or at every suspended meeting, by entering the name of the Councillor in a register provided for this purpose and kept by the City Clerk.

However, any Councillor may attest his attendance by signing said register."

Said article, as replaced, was then agreed to.

Article 6 being read and, a debate arising it was agreed to

Articles 7 to 22 inclusively being read, it was agreed to.

Article 23 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillor Lamarre dissenting).

Article 24 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Lévesque,  
Seconded by Councillor Guévremont, it was

RESOLVED: that said article be replaced by the following:

"ARTICLE 24 - No member shall speak for longer than ten minutes on the same motion, without the consent of the Council; however

LUNDI, 3 NOVEMBRE 1947.

lors de l'étude du budget. Cette règle ne s'applique pas lorsque le président du Comité exécutif ou son remplaçant donne des explications sur un rapport dudit Comité ni lorsque le président d'une Commission du Conseil ou son remplaçant donne des explications sur un rapport de telle commission."

Ledit article, tel que remplacé, est alors agréé.

Les articles 25 à 30 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 31 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Guévremont, il est

RESOLU: que ledit article soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 31 - Si deux membres l'exigent, les votes sur toute motion sont appelés et consignés au procès-verbal dans l'ordre suivant:

A - le maire, s'il y a lieu;

B - les conseillers, en tenant compte 1) de leur ancienneté, et 2) de l'ordre des districts et des corps publics tel que la charte le détermine, le premier de ces corps devant suivre immédiatement le district un, le deuxième devant suivre le district deux, et ainsi de suite."

Ledit article, tel que remplacé, est alors agréé.

Sur la proposition du conseiller Charpentier,  
Appuyée par le conseiller Lortie, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 3 heures de l'après-midi, ce jour,

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

Les conseillers Seigler, Lalancette, Goyette, Filion, Dubreuil, E. Dubeau, Moreau, Lévesque, Quinn, McKenna, Healy, Rochon, Ratelle, Hamelin, Alfred Mathieu, Sauvé, Tremblay, I. Morin, Marler, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, LeSage, Victor, Delisle, Gagnon, Carrière, Simard, Duclos, Gince, Trudeau, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Armand Mathieu, Drolet, Côté, Gauthier, Constantin, Girard, Rodrigue, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Kolber, Smith, Lanoue, Dubuc, Leblanc, Lamarre, Deslauriers, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, J. Morin, Lyall, Osborne, Durnford, Lortie, Frud'homme, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Verville, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Laframboise, Dozois, Laverdure, Ballantyne, Bogert et Horn étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil continue l'étude du projet des règles du Conseil et de ses comités,

L'article 32 étant lu et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Lévesque,  
Appuyé par le conseiller Guévremont,

Que ledit article soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 32 - Tout conseiller présent doit voter quand une motion est

MONDAY, NOVEMBER 3rd 1947

he may speak for sixty minutes when the budget is being discussed. This rule shall not apply when the chairman of the Executive Committee or the Councillor replacing him gives explanations of a report from the Committee, nor when the chairman of a committee of Council or the Councillor replacing him gives explanations on a report of such Committee.

Said article, as replaced, was then agreed to.

Articles 25 to 30 inclusively being read, they were agreed to.

Article 31 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Lévesque,  
Seconded by Councillor Guévremont, it was

RESOLVED: that said article be replaced by the following:

"ARTICLE 31 - Should two members require it, the votes upon any motion shall be called and entered in the minute-book in the following order:

A - The Mayor, if necessary;

B - The Councillors, taking into account 1) their seniority, and 2) the order of Districts and Public Bodies as determined by the City Charter, the first Public Body following immediately after District No. 1, the second after District No. 2, and so forth."

Said article, as replaced, was then agreed to.

On motion of Councillor Charpentier,  
Seconded by Councillor Lortie, it was

RESOLVED: that this meeting be suspended until three o'clock, P.M., this day, to continue the consideration of this order of the day.

And, at 3 o'clock, P.M., this day,

His Worship the Mayor having resumed the Chair, and

Councillors

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

The Council continued the consideration of the draft rules of Council and of its Committees.

Article 32 being read and a debate arising,

Moved by Councillor Lévesque,  
Seconded by Councillor Guévremont,

That said article be replaced by the following:

"ARTICLE 32 - Every member of Council who is present when a question



LUNDI, 3 NOVEMBRE 1947.

mise aux voix. Cependant, il ne peut voter sur une question dans laquelle il a un intérêt pécuniaire et direct."

Et, un nouveau débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Lévesque et Guévremont retirent leur motion.

Sur la proposition du conseiller Lortie, Appuyée par le conseiller Dozois, il est alors

RESOLU: que ledit article soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 32 - Tout membre du Conseil qui sera présent quant une question sera mise aux voix devra voter, à moins que, avant l'enregistrement des votes, il ne déclare être personnellement intéressé dans la question soumise au Conseil, tel intérêt devant consister en un profit pécuniaire personnel ou direct."

Ledit article, tel que remplacé, est alors agréé.

L'article 33 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller DesMarais, Appuyée par le conseiller Côté, il est

RESOLU: que ledit article soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 33 - Un membre absent lorsqu'une motion est mise aux voix et l'appel des noms commencé par le greffier ne peut entrer dans la salle avant que le résultat du vote ait été annoncé par le maire et, par conséquent, il ne peut voter, sauf avec le consentement du Conseil. "

Ledit article, tel que remplacé, est alors agréé.

L'article 34 étant lu, il est agréé.

L'article 35 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Lévesque, Appuyée par le conseiller Guévremont, il est

RESOLU: que ledit article soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 35 - Si les votes sur une motion ne sont pas enregistrés, tout membre peut demander au maire que sa dissidence sur cette motion soit consignée au procès-verbal."

Ledit article, tel que remplacé, est alors agréé.

L'article 36 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Quintin.

Les articles 37 à 42 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 43 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller DesMarais, Appuyée par le conseiller Healy, il est

RESOLU: que ledit article soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 43 - Tout projet de règlement inscrit à l'ordre du jour doit porter le certificat de l'avocat en chef de la Cité attestant la légalité de ce projet, à moins que le règlement ne comporte une disposition pourvoyant à sa ratification par la Législature, dans lequel cas une note à cet effet devra être inscrite à l'ordre du jour.

Il doit être imprimé en français et en anglais avant d'être soumis au Conseil,

Ledit article, tel que remplacé, est alors agréé.

L'article 44 étant lu, il est agréé.

*Jau*

MONDAY, NOVEMBER 3rd 1947.

is put shall vote thereon. However he may not vote on a question in which he has a personal or direct pecuniary profit."

And, a further debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors Lévesque and Guévremont withdrew their motion.

On motion of Councillor Lortie, Seconded by Councillor Dozois, it was then

RESOLVED: that said article be replaced by the following:

"ARTICLE 32 - Every member of Council who is present when a question is put shall vote thereon, unless, before the registration of the votes, he declares that he is personally interested in the question submitted to Council, such interest to consist in a personal or direct pecuniary profit."

Said article, as replaced, was then agreed to.

Article 33 being read and a debate arising,

On motion of Councillor DesMarais, Seconded by Councillor Côté, it was

RESOLVED: that said article be replaced by the following:

"ARTICLE 33 - A member who is absent when a motion is put and the City Clerk has begun to call the votes shall not enter the Chamber before the result of the vote has been announced by the Mayor and shall not vote, except with the consent of the Council."

Said article, as replaced, was then agreed to.

Article 34 being read, it was agreed to.

Article 35 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Lévesque, Seconded by Councillor Guévremont, it was

that said article be replaced by the following:

"ARTICLE 35 - Should the vote on a motion not be recorded, any member may request the Mayor to have his dissent on such motion entered in the minute-book."

Said article, as replaced, was then agreed to.

Article 36 being read and a debate arising, it was agreed to.

His Worship the Mayor having left the Chair was replaced by Councillor Quintin.

Articles 37 to 42 inclusively being read, they were agreed to.

Article 43 being read and a debate arising,

On motion of Councillor DesMarais, Seconded by Councillor Healy, it was

RESOLVED: that said article be replaced by the following:

"ARTICLE 43 - Every draft by-law entered on the order of the day shall bear a certificate from the Chief City Attorney attesting its legality, unless such by-law contain a clause providing for its ratification by the Legislature in which case a note to that effect shall be made on the order of the day."

Same should be printed in French and English before being submitted to Council.

Said article, as replaced, was then agreed to.

Article 44 being read, it was agreed to.

*Jau*

LUNDI, 3 NOVEMBRE 1947

L'article 45 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 46 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 47 et 48 étant lus, ils sont agréés.

L'article 49 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Guévremont, il est

RESOLU:

que ledit article soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 49 - Une motion pour retourner ou transmettre au Comité exécutif une question qui a d'abord été soumise au Conseil a priorité sur toutes autres motions et ne peut être discutée ni modifiée. Le proposeur peut cependant expliquer en peu de mots pourquoi il la présente. Cependant, lorsqu'il s'agit d'un rapport du Comité exécutif, le président dudit Comité a le droit de donner de courtes explications sur l'objet du rapport et le proposeur a alors le droit de répliquer."

Ledit article, tel que remplacé, est alors agréé.

L'article 50 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Reford,  
Appuyée par le conseiller Lortie, il est

RESOLU:

que ledit article soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 50 - Avis doit être donné de toute motion pour l'introduction d'affaires autres que celles qui sont inscrites à l'ordre du jour, spécifiquement ou sous une rubrique générale, en remettant au greffier le texte intégral de cette motion lors de l'appel, par le maire, de la rubrique "Avis de motion" de l'ordre du jour."

Ledit article, tel que remplacé, est alors agréé.

Les articles 51 à 58 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 59 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 60, 61 et 62 étant lus, ils sont agréés.

L'article 63 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Guévremont, il est

RESOLU:

que ledit article soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 63 - Toutes les fois qu'est soulevée une question de privilège, c'est-à-dire une question se rattachant uniquement à l'honneur, aux droits, aux prérogatives et aux privilèges du Conseil ou d'un de ses membres, elle est immédiatement prise en considération, sauf:

- a) Si un membre a la parole;
- b) Si une motion a été mise aux voix;
- c) S'il a été décidé de poser la question préalable."

Ledit article, tel que remplacé, est alors agréé.

Les articles 64 à 69 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 70 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 71 à 87 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 88 étant lu et un débat s'engageant,

*Jau*

MONDAY, NOVEMBER 3rd 1947.

Article 45 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 46 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 47 and 48 being read, they were agreed to.

Article 49 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Lévesque,  
Seconded by Councillor Guévremont, it was

RESOLVED:

that said article be replaced by the following:

"ARTICLE 49 - A motion to return or refer to the Executive Committee a question which has previously been submitted to Council shall have precedence over all other motions and may not be debated or amended. The mover, however, may explain briefly why he is making the motion. However, when a report from the Executive Committee is concerned, the Chairman thereof may present brief explanations of the objects of the report and the mover shall then have the right to reply."

Said article, as replaced, was then agreed to.

Article 50 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Reford,  
Seconded by Councillor Lortie, it was

RESOLVED:

that said article be replaced by the following:

"ARTICLE 50 - Notice shall be given of every motion to introduce any business other than that entered on the order of the day, specifically or generally, by handing to the City Clerk the complete text of such motion when the item "Notices of motions" is called by the Mayor on the order of the day."

Said article, as replaced, was then agreed to.

Articles 51 to 58 inclusively being read, they were agreed to.

Article 59 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 60, 61 and 62 being read, they were agreed to.

Article 63 being read and a debate arising,

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Guévremont, it was

RESOLVED:

that said article be replaced by the following:

"ARTICLE 63 - Whenever a question of privilege arises, that is to say, a matter relating solely to the honour, rights, prerogatives or privileges of the Council or of one of its members, it shall be considered immediately, except:

- a) When a member has the floor;
- b) When a motion has been put;
- c) When it has been decided to put the previous question."

Said article, as replaced, was then agreed to.

Articles 64 to 69 inclusively being read, they were agreed to.

Article 70 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 71 to 87 inclusively being read, they were agreed to.

Article 88 being read and a debate arising,

*Jau*

LUNDI, 3 NOVEMBRE 1947

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Guévremont, il est

RESOLU:

que ledit article soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 88 - Aucun article des présentes règles ne peut être suspendu sans l'assentiment de la majorité des membres présents."

Ledit article, tel que remplacé, est alors agréé.

L'article 89 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Guévremont, il est

RESOLU:

que le projet de règlement ci-annexé régissant la tenue des séances du Conseil et de ses comités soit adopté, tel que modifié, et que le rapport de la commission le soumettant soit déposé aux archives.

Le membre président déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 3/4 des membres du Conseil présents, comme l'exige la règle 111a du Conseil.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport de la Commission chargée d'étudier le projet d'établir des voies de circulation souterraines aux intersections principales de la rue Sherbrooke, entre les rues Amherst et Université, faisant ses recommandations,

(Pour rapport 88135 voir page 202 volume 41 des rapports)  
Proposé par le conseiller DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Guévremont,

Que ledit rapport soit déposé sur la table et pris immédiatement en délibération.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Guévremont,  
Appuyé par le conseiller DesMarais,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Proposé en sous-amendement par le conseiller Asselin,  
Appuyé par le conseiller Laframboise,

Que ledit rapport soit transmis au Comité exécutif avec instruction d'obtenir des services concernés (travaux publics, urbanisme et police) un rapport sur le coût de construction des viaducs qui y sont mentionnés, sur le coût des expropriations qui seraient occasionnées par l'exécution de ces travaux et quel sera l'effet, au point de vue circulation, de l'exécution du projet recommandé par cette commission.

Et, un autre débat s'engageant,

Le conseiller Quintin quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Tremblay, maire suppléant.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Son Honneur le Maire reprend le fauteuil.

Et, un autre débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Guévremont et DesMarais retirent leur amendement.

Le sous-amendement des conseillers Asselin et Laframboise, maintenant amendement, étant alors mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:

en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été transmis au

*Jau*

MONDAY, NOVEMBER 3rd 1947.

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Guévremont, it was

RESOLVED:

that said article be replaced by the following:

"ARTICLE 88 - None of these rules may be suspended without the consent of the majority of the members present."

Said article, as replaced, was then agreed to.

Article 89 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Lévesque,  
Seconded by Councillor Guévremont, it was

RESOLVED:

that the draft by-law attached thereto concerning the holding of meetings of Council and of its Committees be adopted, as amended, and that the report from the Committee submitting same be filed of record.

The member presiding declares that the above by-law had been adopted by the vote of 3/4 of the members of Council present, as required by article 111a of the Council.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Committee appointed to study the plan to establish underground traffic lanes at the main intersections of Sherbrooke street, from Amherst to University streets, making its recommendations,

Moved by Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Guévremont,

That said report be laid on the table and taken into consideration immediately.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Guévremont,  
Seconded by Councillor DesMarais,

That said report be adopted.

And, a further debate arising,

Moved in sub-amendment by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Laframboise,

That the report now before Council be referred to the Executive Committee with instruction to obtain from each of the interested departments (Public Works, City Planning and Police) a report on the cost of the construction of the tunnels therein mentioned, on the cost of the expropriations necessitated by the execution of such works, and what would be the effect as far as traffic is concerned, of the execution of the projects recommended by the said Commission.

And, another debate arising,

Councillor Quintin having left the Chair was replaced by Councillor Tremblay, Pro-Mayor.

And, a further debate arising,

His Worship the Mayor having resumed the Chair.

And, another debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors Guévremont and DesMarais withdrew their amendment.

The sub-amendment of Councillors Asselin and Laframboise, now amendment, then being put, it was adopted and it was

RESOLVED:

accordingly.

His Worship the Mayor declares that the above report had been referred to

*Jau*

LUNDI, 3 NOVEMBRE 1947

Comité exécutif par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

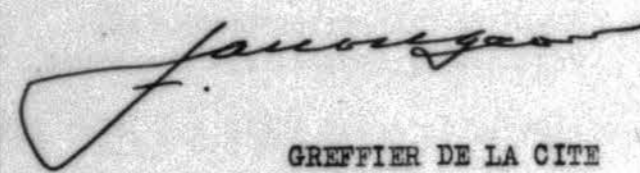
Proposé par le conseiller DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Horn,

Que le Conseil s'ajourne au mardi, 4 novembre 1947, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Proposé en amendement par le conseiller Asselin,  
Appuyé par le conseiller Filion,

Que le Conseil s'ajourne au mardi, 4 novembre 1947, à 10 heures 30 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et le Conseil s'ajourne en conséquence au mardi, 4 novembre 1947, à 10 heures 30 du matin.

  
GREFFIER DE LA CITE

  
MAIRE.

MONDAY, NOVEMBRE 3rd 1947.

the Executive Committee by the vote of the majority of the members of Council present as required by article 21e of the Charter.

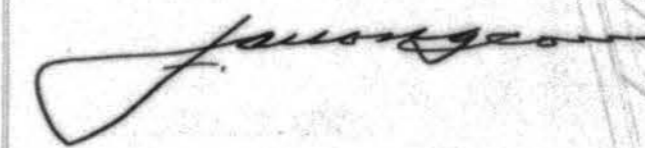
Moved by Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Horn,

That the Council adjourn until Tuesday, November 4th 1947 at 3 o'clock, P.M., to continue the consideration of this order of the day.

Moved in amendment by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Filion,

That the Council adjourn until Tuesday, November 4th 1947 at 10:30 o'clock, A.M., to continue the consideration of this order of the day.

And, a debate arising and said amendment being put, it was adopted and the Council accordingly adjourned until Tuesday, November 4th 1947 at 10:30 o'clock, A.M.



CITY CLERK

  
MAYOR.

MARDI, 4 NOVEMBRE 1947.

SEANCE REGULIERE AJOURNEE

à 10 heures 30 du matin.

Conformément à l'ajournement, le Conseil de la Cité de Montréal, s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le mardi, quatrième jour de novembre courant à 10 heures 30 du matin, pour continuer l'étude des affaires demeurées inachevées lors de l'ajournement.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Lalancette, Coyette, Filion, Dubreuil, E. Dubeau, Moreau, Lévesque, Quinn, McKenna, Healy, Rochon, Ratelle, Hamelin, Alfred Mathieu, Sauvé, Tremblay, I. Morin, Marler, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Lafleur, LeSage, Victor, Bass, Delisle, Gagnon, Carrière, Simard, Corbell, Duclou, Gince, Trudeau, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Armand Mathieu, Drolet, Côté, Gauthier, Constantin, Girard, Rodrigue, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Kolber, Smith, Lanoue, Dubuc, Leblanc, Lamarre, Deslauriers, Lafaille, Reford, Fewkes, J. Morin, Lyall, Murphy, Osborne, Durnford, Lortie, Prud'homme, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Laframboise, Dozois, Laverdure, Ballantyne, Bogert et Horn.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Saint-Maurice, entre les rues McGill et de l'Inspecteur, vers l'ouest, et de voter un crédit à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87294/3 voir page 210 volume 41 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,  
Appuyé par les conseillers Fréchette et Burrows,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Gariépy.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Marler,  
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU:

que le Conseil se forme en Comité général pour étudier les rapports du Comité exécutif constituant les articles 4, 5, 6 et 7 de l'ordre du jour.

Le membre présidant ayant désigné le conseiller DesMarais, chef du Conseil, pour présider le Comité général et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE GENERAL

Le Conseil, siégeant en Comité général, procède à l'étude du rapport à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Saint-Maurice, entre les rues McGill et de l'Inspecteur, vers l'ouest, et de voter un crédit à cette fin, et MM. A. Cousineau, i.c., directeur du service d'urbanisme, et C.-E. Campeau, i.c., en charge du plan directeur au service d'urbanisme, étant présents et ayant fourni certains renseignements au Conseil,

Et, un débat s'engageant,

TUESDAY, NOVEMBER 4th 1947.

ADJOURNED REGULAR MEETING

at 10:30 o'clock, A.M.

Pursuantly to adjournment, the Council of the City of Montréal met in the said Council Room, City Hall, on Tuesday, fourth day of November instant, at 10:30 o'clock, A.M., to continue the consideration of the business remaining unfinished at the adjournment.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, in the Chair;

Councillors

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the widening of Saint-Maurice street, between McGill and de l'Inspecteur streets, westward, and to vote an appropriation for such purposes, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillors Fréchette and Burrows,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

His Worship the Mayor having left the Chair was replaced by Councillor Gariépy.

And, a further debate arising,

On motion of Councillor Marler,  
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED:

that the Council sit in Committee of the Whole to study the reports from the Executive Committee comprising items 4, 5, 6 and 7 of the order of the day.

The member presiding having designated Councillor DesMarais, Leader of Council, to be Chairman of the Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Council, sitting in Committee of the Whole, proceeded to consider the report to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the widening of Saint-Maurice street, between McGill and de l'Inspecteur streets, westward, and to vote an appropriation for such purpose, and Messrs A. Cousineau, G.E., Director of the City Planning department and C.-E. Campeau, G.E., in charge of the master plan of the City, being present and having given certain information to the Council,

And, a debate arising,

MARDI, 4 NOVEMBRE 1947.

Sur la proposition du conseiller Morin,  
Appuyée par le conseiller Lortie, il est

RESOLU: que le Conseil siégeant en Comité général, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le conseiller Tremblay, maire suppléant, ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller DesMarais, président du Comité général, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité général, a étudié le rapport ci-dessus mentionné et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour,

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

Les conseillers Seigler, Lalancette, Goyette, Filion, Dubreuil, E. Dubeau, Moreau, Lévesque, Quinn, McKenna, Healy, Rochon, Ratelle, Hamelin, Alfred Mathieu, Sauvé, Tremblay, I. Morin, Marler, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Lafleur, LeSage, Victor, Bass, Delisle, Gagnon, Carrière, Simard, Duclos, Gince, Trudeau, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Armand Mathieu, Drolet, Côté, Gauthier, Constantin, Girard, Rodrigue, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Kolber, Smith, Lanoue, Dubuc, Leblanc, Lamarre, Deslauriers, Lauriault, Lafaille, Fewkes, J. Morin, Lyall, Murphy, Osborne, Durnford, Lortie, Prud'homme, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Verville, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Laframboise, Dozois, Laverdure, Ballantyne, Bogert et Horn étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil continue l'étude de la motion des conseillers DesMarais, Fréchette et Burrows proposant l'adoption du rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Saint-Maurice, entre les rues McGill et de l'Inspecteur, vers l'ouest, et de voter un crédit à cette fin.

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Parent, il est

RESOLU: que le Conseil se forme en Comité général pour étudier les rapports du Comité exécutif constituant les articles 4, 5, 6 et 7 de l'ordre du jour.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller DesMarais, chef du Conseil, pour présider le Comité général et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE GENERAL

Le Conseil, siégeant en Comité général, procède à l'étude du rapport à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Saint-Maurice, entre les rues McGill et de l'Inspecteur, vers l'ouest, et de voter un crédit à cette fin, et MM. A. Cousineau, i.c., directeur du service d'urbanisme, et C.-E. Campeau, i.c., en charge du plan directeur au service d'urbanisme, étant présents et ayant fourni certains renseignements au Conseil,

TUESDAY, NOVEMBER 4th 1947.

On motion of Councillor Morin,  
Seconded by Councillor Lortie, it was

RESOLVED: that the Council, sitting in Committee of the Whole do now rise and report progress.

Councillor Tremblay, Pro-Mayor, having resumed the Chair,

IN COUNCIL

Councillor DesMarais, Chairman of the Committee of the Whole, reported that the Council, sitting in Committee of the Whole, had considered the above mentioned report and reported progress.

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that this meeting be suspended until 3:30 o'clock, P.M., to continue the consideration of this order of the day.

And, at 3:30 o'clock, P.M., this day,

His Worship the Mayor having resumed the Chair, and

Councillors

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

The Council continued the consideration of the motion of Councillors DesMarais, Fréchette and Burrows to adopt the report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the widening of Saint-Maurice street, between McGill and de l'Inspecteur streets, westward, and to vote an appropriation for such purpose.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Parent, it was

RESOLVED: that the Council sit in Committee of the Whole to study the reports from the Executive Committee comprising items 4, 5, 6 and 7 of the order of the day.

His Worship the Mayor having designated Councillor DesMarais, Leader of Council, to be Chairman of the Committee of the Whole and having left the Chair,

COMMITTEE OF THE WHOLE

The Council, sitting in Committee of the Whole, proceeded to consider the report to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the widening of Saint-Maurice street, between McGill and de l'Inspecteur streets, westward, and to vote an appropriation for such purpose, and Messrs A. Cousineau, C.E., Director of the City Planning Department and C.-E. Campeau, C.E., in charge of the master plan of the City, being present and having given certain information to the Council,

MARDI, 4 NOVEMBRE 1947.

Et, un débat s'engageant,

Le conseiller DesMarais, président du Comité général, quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Bass.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Le conseiller DesMarais reprend le fauteuil,

Et, un autre débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Laframboise,  
Appuyé par les conseillers Victor, Goyette, DesMarais,  
Horn, Kolber, Seigler, J. Morin, Guévremont,  
Dubreuil, Simard et Lalancette,

Que le rapport du Comité exécutif présentement devant le Conseil, siégeant en Comité général, soit retourné audit Comité pour plus ample étude quant à la répartition du coût d'acquisition des immeubles y mentionnés.

Ladite motion étant mise aux voix, Le Conseil, siégeant en Comité général, se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, Lalancette, Goyette, Dubreuil, E. Dubeau, Moreau, Rochon, Ratelle, Alfred Mathieu, I. Morin, Victor, Simard, Duclos, Gince, Trudeau, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Drolet, Côté, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Kolber, Leblanc, Lamarre, Deslauriers, Lafaille, J. Morin, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Laframboise et Horn (39).

CONTRE: Les conseillers Filion, Lévesque, Quinn, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Marler, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Fisher, LeSage, Bass, Delisle, Gagnon, Carrière, Gaudry, Armand Mathieu, Rowat, McDougall, Pitts, Smith, Lanoue, Dubuc, Lauriault, Fewkes, Lyall, Murphy, Osborne, Durnford, Lortie, Prud'homme, Bulloch, Dozois, Ballantyne et Bogert (41).

Ladite motion est en conséquence rejetée.

Sur la proposition du conseiller Delisle,  
Appuyée par le conseiller Parent, il est

RESOLU: que le Conseil, siégeant en Comité général, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le conseiller Tremblay, maire suppléant, ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller DesMarais, président du Comité général, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité général, a étudié le rapport ci-dessus mentionné et qu'il rapporte progrès.

La motion des conseillers DesMarais, Fréchette et Burrows à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif présentement devant le Conseil, étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Filion, E. Dubeau, Lévesque, Quinn, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Marler, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Fisher, LeSage, Delisle, Gagnon, Carrière, Gaudry, Gariépy, Armand Mathieu, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Smith, Lanoue, Dubuc, Lauriault, Fewkes, Lyall, Murphy, Osborne, Durnford, Lortie, Prud'homme, Bulloch, Dozois, Ballantyne et Bogert (43).

CONTRE: Les conseillers Seigler, Lalancette, Goyette, Dubreuil, Moreau, Rochon, Ratelle, Alfred Mathieu, I. Morin, Victor, Bass, Simard, Duclos, Gince, Trudeau, DesMarais, Farly, Guévremont, Drolet, Côté, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Kolber, Leblanc, Lamarre, Deslauriers, Lafaille, J. Morin, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Laframboise et Horn (37)

TUESDAY, NOVEMBER 4th 1947.

And, a debate arising,

Councillor DesMarais, Chairman of the Committee of the Whole, having left the Chair was replaced by Councillor Bass.

And, a further debate arising,

Councillor DesMarais having resumed the Chair,

And, another debate arising,

Moved by Councillor Laframboise,  
Seconded by Councillors Victor, Goyette, DesMarais,  
Horn, Kolber, Seigler, J. Morin, Guévremont,  
Dubreuil, Simard and Lalancette,

That the report from the Executive Committee, now before Council, sitting in Committee of the Whole, be referred back to said Committee for further study as regard the apportionment of the cost of purchasing the immovables mentioned therein.

Said motion being put, the Council, sitting in Committee of the Whole, divided as follows:

YEAS:

(For names, see opposite page)

NAYS:

(For names, see opposite page)

Said motion was accordingly rejected.

On motion of Councillor Delisle,  
Seconded by Councillor Parent, it was

RESOLVED: that the Council, sitting in Committee of the Whole, do now rise and report progress.

Councillor Tremblay, Pro-Mayor, having resumed the Chair,

IN COUNCIL

Councillor DesMarais, Chairman of the Committee of the Whole, reported that the Council, sitting in Committee of the Whole, had considered the above mentioned report and reported progress.

The motion of Councillors DesMarais, Fréchette and Burrows to adopt the report from the Executive Committee, now before Council, being put, the Council divided as follows:

YEAS:

(For names, see opposite page)

NAYS:

(For names, see opposite page).

MARDI, 4 NOVEMBRE 1947.

Ladite motion n'est pas adoptée vu qu'elle n'a pas recueilli le nombre de votes requis pour son adoption (2/3 des membres présents, soit 54) et ledit rapport reste en conséquence sur le bureau.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Rochon,

Le Conseil s'ajourne au mercredi, 5 novembre 1947 à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

*Jauvignon*  
GREFFIER DE LA CITE.  
*Chouin*  
MAYRE.

TUESDAY, NOVEMBER 4th 1947.

Said motion was not adopted as it did not receive the number of votes required for its adoption (2/3 of the members present, 54) and said report was accordingly left on the desk.

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Rochon,

The Council adjourned until Wednesday, November 5th 1947 at 3 o'clock, P.M., to continue the consideration of this order of the day.

*Jauvignon*  
CITY CLERK  
*Chouin*  
MAYOR.



MERCREDI, 5 NOVEMBRE 1947.

SEANCE REGULIERE AJOURNEE

à 3 heures 30 de l'après-midi.

Conformément à l'ajournement, le Conseil de la Cité de Montréal, s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le mercredi, cinquième jour de novembre courant à 3 heures 30 de l'après-midi, pour continuer l'étude des affaires demeurées inachevées lors de l'ajournement.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Lalancette, Coyette, Filion, Dubreuil, Savignac, E. Dubeau, Moreau, Lévesque, Quinn, McKenna, Rochon, Ratelle, Hamelin, Alfred Mathieu, Sauvé, Tremblay, I. Morin, Marler, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Lafleur, Victor, Bass, Delisle, Gagnon, Carrière, Simard, Duclos, Gince, Trudeau, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Armand Mathieu, Drolet, GSté, Gauthier, Constantin, Girard, Rodrigue, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Kolber, Smith, Lanoue, Dubuc, Leblanc, Lamarre, Deslauriers, Laurisult, Lafaille, Reford, Fewkes, J. Morin, Lvall, Murphy, Osborne, Durnford, Lortie, Prud'homme, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Laframboise, Dozois, Laverdure, Ballantyne, Bogert et Horn.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement et l'ouverture de la rue University, entre les rues Dorchester et Saint-Paul, et de voter un crédit à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87294/2 voir page 210 volume 41 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Lévesque, Marler,  
Parent et Filion,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Lamarre, il est

RESOLU: que le Conseil se forme en Comité général pour étudier ledit rapport.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller DesMarais, chef du Conseil, pour présider le Comité général et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE GENERAL

Le Conseil, siégeant en Comité général, procède à l'étude dudit rapport et M. A. Cousineau, i.c., directeur du service d'urbanisme, et C.-E. Campeau, i.c., en charge du plan directeur au service d'urbanisme étant présents et ayant fourni certains renseignements au Conseil,

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Rowat,  
Appuyée par le conseiller Dubuc, il est

RESOLU: que le Conseil, siégeant en Comité général, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

WEDNESDAY, NOVEMBER 5th 1947.

ADJOURNED REGULAR MEETING

at 3 o'clock, P.M.

Pursuantly to adjournment, the Council of the City of Montréal met in the said Council Room, City Hall, on Wednesday, fifth day of November instant, at 3:00 o'clock, P.M., to continue the consideration of the business remaining unfinished at the adjournment.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, in the Chair;  
Councillors

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the widening and opening of University street, between Dorchester and St. Paul streets, and to vote an appropriation for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Lévesque, Marler,  
Parent and Filion,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Lévesque,  
Seconded by Councillor Lamarre, it was

RESOLVED: that the Council sit in Committee of the Whole to study said report.

His Worship the Mayor having designated Councillor DesMarais, Leader of Council, to be Chairman of the Committee of the Whole, and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Council, sitting in Committee of the Whole, proceeded to study said report and Messrs A. Cousineau, C.E., Director of the City Planning Department and C.-E. Campeau, C.E., in charge of the master plan of the City being present and having given certain information to the Council,

And, a debate arising,

On motion of Councillor Rowat,  
Seconded by Councillor Dubuc, it was

RESOLVED: that the Council, sitting in Committee of the Whole, do now rise and report progress.

MERCREDI, 5 NOVEMBRE 1947.

Le conseiller Tremblay, maire suppléant, ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller DesMarais, président du Comité général, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité général, a étudié ledit rapport et qu'il rapporte progrès.

Du consentement unanime du Conseil,

MOTION

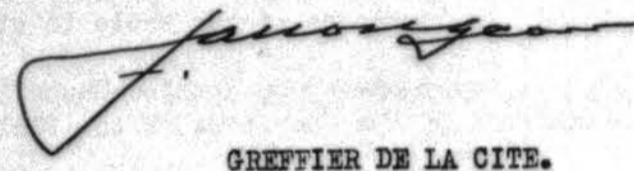
2.- Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Lyall, Rowat,  
Quintin et Asselin, il est

RESOLU: que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le décès de madame Nicolas Murphy, mère de leur estimé collègue, le conseiller J. Austin Murphy.

Qu'ils désirent exprimer à ce dernier ainsi qu'aux autres membres de la famille de la regrettée défunte, leurs condoléances dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Lyall,

Le Conseil s'ajourne au jeudi, 6 novembre 1947 à 3 heures 30 de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

  
GREFFIER DE LA CITE.

  
MAIRE.

WEDNESDAY, NOVEMBER 5th 1947.

Councillor Tremblay, Pro-Mayor, having resumed the Chair,

IN COUNCIL

Councillor DesMarais, Chairman of the Committee of the Whole, reported that the Council, sitting in Committee of the Whole, had considered said report and reported progress.

By unanimous consent of Council,

MOTION

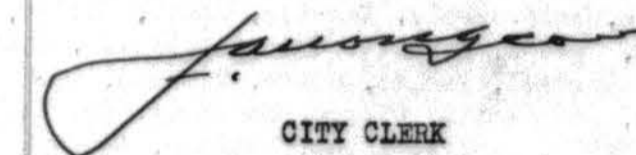
2.- On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillors Lyall, Rowat,  
Quintin and Asselin, it was

RESOLVED: that the members of Council have learned with deep regret of the death of Mrs. Nicholas Murphy, mother of their esteemed colleague, Councillor J. Austin Murphy.

That they wish to extend to the latter and to the other members of the family of the deceased, their sympathy in this hour of bereavement.

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Lyall,

The Council adjourned until Thursday, November 6th, 1947 at 3:30 o'clock, P.M., to continue the consideration of this order of the day.

  
CITY CLERK

  
MAYOR.

JEUDI, 6 NOVEMBRE 1947

SEANCE REGULIERE AJOURNEE

à 3 heures 30 de l'après-midi.

Conformément à l'ajournement, le Conseil de la Cité de Montréal, s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le jeudi, sixième jour de novembre 1947 courant à 3 heures 30 de l'après-midi, pour continuer l'étude des affaires demeurées inachevées lors de l'ajournement.

SONT PRESENTS; Les conseillers Seigler, Lalancette, Goyette, Filion, Dubreuil, Savignac, E. Dubeau, Moreau, Lévesque, Quinn, McKenna, Healy, Rochon, Ratelle, Hamelin, Alfred Mathieu, Sauvé, Tremblay, I. Morin, Marler, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Corbell, Duclos, Gince, Trudeau, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Armand Mathieu, Drolet, Côté, Gauthier, Constantin, Girard, Rodrigue, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Smith, Lanoue, Dubuc, Leblanc, Lamarre, Deslauriers, Lauriault, Reford, Fewkes, J. Morin, Lyall, Murphy, Osborne, Durnford, Lortie, Prud'homme, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Laframboise, Dozois, Laverdure, Bogert et Horn.

En l'absence de Son Honneur le Maire, le conseiller Tremblay, maire suppléant, occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Asselin, Lévesque, Marler, Parent et Filion laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du 5 novembre courant et proposant l'adoption du rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement et l'ouverture de la rue University, entre les rues Dorchester et Saint-Paul, et de voter un crédit à cette fin,

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Marler, Parent et Hamelin,

Que l'on procède maintenant à l'étude de l'article 8 et suivants de l'ordre du jour.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Lalancette, Goyette, Filion, Dubreuil, E. Dubeau, Quinn, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, Marler, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Parent, Asselin, Quintin, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Corbell, Duclos, Gince, Trudeau, Gaudry, Gariépy, Armand Mathieu, Constantin, Girard, Rodrigue, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Smith, Lanoue, Dubuc, Leblanc, Deslauriers, Lauriault, Reford, Fewkes, Lyall, Murphy, Osborne, Lortie, Prud'homme, Allan, Drapeau, Bulloch, Laframboise, Dozois, Laverdure, et Bogert (56)

CONTRE: Les conseillers Seigler, Savignac, Moreau, Lévesque, Rochon, Ratelle, Alfred Mathieu, Tremblay, Morin, I., DesMarais, Farly, Guévremont, Drolet, Côté, Gauthier, Brien, Lamarre, J. Morin, Charpentier, Godin, Dubeau, Croteau et Horn (23).

Ainsi, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1413 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Rosemont, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87403 voir page 487 volume 41 des rapports)

(Pour règlement 1851 voir page 487 volume 41 des rapports)

THURSDAY, NOVEMBER 6th 1947.

ADJOURNED REGULAR MEETING

at 3:30 o'clock, p.m.

Pursuantly to adjournment, the Council of the City of Montréal met in the said Council Room, City Hall, on Thursday, sixth day of November instant, at 3:30 o'clock, P.M., to continue the consideration of the business remaining unfinished at the adjournment.

WERE PRESENT: Councillors

(For names, see opposite page)

In the absence of His Worship the Mayor, Councillor Tremblay, Pro-Mayor, was in the Chair.

ORDER OF THE DAY

1.- The Council resumed the consideration of the motion of Councillors Asselin, Lévesque, Marler, Parent and Filion which had been left in abeyance at the adjournment of the meeting of November 5th instant to adopt the report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the widening and opening of University street, between Dorchester and St. Paul streets, and to vote an appropriation for such purpose.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Marler, Parent and Hamelin,

That Council now proceed with the study of item 8 and the following ones of the order of the day.

And, a debate arising and said motion being put, the Council divided as follows:

YEAS:

(For names, see opposite page)

NAYS:

(For names, see opposite page)

Then, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

2.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1413 concerning the erection and occupancy of buildings in Rosemont Ward, as amended, the following report was submitted and read:

JEUDI, 6 NOVEMBRE 1947

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Verville, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à l'étude dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Guévremont, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit adopté.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 786 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Maisonneuve, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87385 voir page 487 volume 41 des rapports)

(Pour règlement 1852 voir page 487 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Gauthier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à l'étude dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Gauthier, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit adopté.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87424 voir page 487 volume 41 des rapports)

(Pour règlement 1853 voir page 487 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller McKenna, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à l'étude dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller McKenna, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les trois règlements ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

THURSDAY, NOVEMBER 6th 1947.

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Verville, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to consider said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 2 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Guévremont, it was

RESOLVED: that said draft by-law be adopted.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 786 concerning the erection of buildings in Maisonneuve Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Gauthier, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council accordingly proceed with the reading said draft by-law.

The Council accordingly proceeded to consider said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Gauthier, it was

RESOLVED: that said draft by-law be adopted.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount Royal Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor McKenna, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

The Council accordingly proceeded to consider said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor McKenna, it was

RESOLVED: that said draft by-law be adopted.

The Pro-Mayor declared that the above three by-laws had been adopted by the vote of 2/3 of the members of the Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by article 21e of the Charter.

JEUDI, 6 NOVEMBRE 1947.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

13 NOV 1947

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, M. T. Beaudoin, le contrat pour le nettoyage des fenêtres extérieures de l'hôtel de ville, de l'annexe de l'hôtel de ville et de la bibliothèque municipale, pour la période du 1er novembre 1947 au 30 avril 1950, au prix de \$ 8,550.00, le rapport suivant est soumis et lu :

(Pour rapport 86577/4 voir page 204 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Charpentier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de permettre à M. J.-A. Fabre de construire un escalier extérieur sur le devant de sa maison portant le no 6530 de la 24e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu :

(Pour rapport 87391 voir page 204 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser le recorder en chef à nommer M. Joseph-Wilfrid Charette huissier de la Cour du recorder, le rapport suivant est soumis et lu :

(Pour rapport 87393 voir page 204 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense additionnelle de \$ 900.00 pour l'installation en régie d'un convoyeur au marché Maisonneuve, le rapport suivant est soumis et lu :

(Pour rapport 84543/1 voir page 205 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Allan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de constituer en corporation l'association dite "Loisirs Saint-Philippe", le rapport suivant est soumis et lu :

(Pour rapport 85100/7 voir page 205 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les quatre rapports ci-dessus ont été adoptés

THURSDAY, NOVEMBER 6th 1947.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award to the lowest tendered, Mr. T. Beaudoin, the contract for exterior window washing of the City Hall, City Hall Annex and Municipal Library, for the period from November 1st, 1947 to April 30th, 1950, at the price of \$ 8,550.00, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Charpentier, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Pro-Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to allow Mr. J. A. Fabre to erect an exterior stairway on the front of his house bearing No. 6530, 24th Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the Chief Recorder to appoint Mr. Joseph-Wilfrid Charette bailiff of the Recorder's Court, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an additional expenditure of \$ 900.00 for the installation by day labor of a conveyor in Maisonneuve market, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Allan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to incorporate the association named "Loisirs Saint-Philippe", the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Pro-Mayor declared that the above four reports had been adopted by the

JEUDI, 6 NOVEMBRE 1947.

par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter, à même le fonds d'assurance-incendie, un crédit de \$ 3,200.00 pour payer le coût des réparations des dommages causés par un incendie, le 8 octobre 1947, à l'étal no 21 du marché Maisonneuve, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87390 voir page 205 volume 41 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense supplémentaire de \$ 6,300.00 pour l'exécution de travaux de terrassement sur les terrains vendus par la Cité à Wartime Housing, Limited dans le quartier Saint-Jean, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 77359-36 voir page 206 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Charpentier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté (Les conseillers Farly, Lamarre et Alfred Mathieu dissidents).

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres de tout le Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité tolère l'empiètement sur la rue Grand Trunk du bâtiment érigé sur le lot numéro 796, près de la rue Condé, appartenant à M. Roger-A. Marion, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87441 voir page 206 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Burrows et O'Flaherty, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de permettre à Johnson Wire Works Limited de placer sous et à travers la rue Dagenais trois conduits de fibre enrobés de béton pour l'installation de fils entre deux de ses édifices, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87442 voir page 207 volume 41 des rapports)

TUESDAY, NOVEMBER 6th 1947.

vote of the majority of all the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote, out of the fire insurance fund, an appropriation of \$ 3,200.00 to pay the cost of repair of the damages caused by fire, on October 8th, 1947, in stall No. 21 of Maisonneuve market, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Pro-Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by article 21e of the Charter.

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an additional expenditure of \$ 6,300.00 to carry out levelling works on the lots sold by the City to Wartime Housing, Limited in St. John Ward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Charpentier, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillors Farly, Lamarre and Alfred Mathieu dissenting).

The Pro-Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by article 21e of the Charter.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City tolerates the encroachment on Grand Trunk street of the building erected on lot No. 796, near Condé street, belonging to Mr. Roger A. Marion, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillors Burrows and O'Flaherty, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Pro-Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to allow the Johnson Wire Works Limited to lay under and across Dagenais street, 3 concrete enrobed fibre ducts to install wires between two of its buildings, the following report was submitted and read:

JEUDI, 6 NOVEMBRE 1947.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Sauvé, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de donner le nom de rue Arnoldi à la présente avenue du Centre, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 81800/19 voir page 206 volume 41 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,  
Appuyé par les conseillers O'Flaherty et McKenna,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Sauriol, de la rue Cartier à un point situé à l'ouest de la rue Charton, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87401 voir page 207 volume 41 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Constantin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 19,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Jean-Talon, d'un point situé à l'est de la rue Fabre à la rue Bordeaux (où requis), le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87399/1 voir page 208 volume 41 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Carrière,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,600.00 pour la construction en régie

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

9 DEC 1947

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

13 NOV 1947

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

13 NOV 1947

THURSDAY, NOVEMBER 6th 1947.

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Sauvé, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Pro-Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to give the name of Arnoldi street to the present Centre avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillors O'Flaherty and McKenna,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Pro-Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,500.00 to lay a sewer in Sauriol street, from Cartier street to a point west of Charton street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Constantin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 19,500.00 to lay a sewer in Jean-Talon street, from a point east of Fabre street to Bordeaux street (where required), the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Carrière,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,600.00 to lay by day labor permanent

JEUDI, 6 NOVEMBRE 1947.

de trottoirs permanents sur la rue Garnier, de la rue Jean-Talon en gagnant le nord jusqu'au trottoir existant, sur le côté ouest, et de la rue Everett en gagnant le sud jusqu'au trottoir existant, sur le côté est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87427 voir page 208 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Prud'homme, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

13 NOV 1947

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située au nord de la rue Greenshields, de l'avenue de l'Épée à l'avenue Bloomfield, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87402/1 voir page 209 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Charpentier et Carrière, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les quatre rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

AVIS DE MOTIONS

19.- Le conseiller Farly donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de s'entendre avec le gouvernement provincial pour que les travaux du Centre sportif déjà commencés à l'angle de la rue Sherbrooke et du boulevard Pie IX, soient repris le plus tôt possible, et qu'un vaste édifice soit érigé pour servir de centre civique."

20.- Le conseiller Farly donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire toutes les démarches voulues auprès de la Commission Métropolitaine et du Gouvernement provincial pour que les travaux nécessaires à la réfection du pavage du boulevard Pie IX soient exécutés dans le plus court délai possible".

MOTIONS

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Quintin relativement à l'obtention du Gouvernement fédéral d'une compensation pour les sommes dépensées par la Cité pour secours aux sans-emploi.

"ATTENDU que des mesures de grande envergure s'imposent pour résoudre le problème de la circulation à Montréal;

ATTENDU qu'une des suggestions des plus opportunes est la construction de voies à circulation rapide, élevées, en dépression ou en surface, selon le cas, qui ceintureraient pratiquement la Cité;

ATTENDU que le coût de cette amélioration sera considérable;

ATTENDU que les contribuables de Montréal ne peuvent supporter un fardeau plus lourd d'impôts;

ATTENDU que la Commission Rowell-Sirois en venait clairement à la conclusion

THURSDAY, NOVEMBER 6th 1947.

sidewalks on Garnier street, from Jean-Talon street northwards to the existing sidewalk, on the west side, and from Everett street southwards to the existing sidewalk, on the east side, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Prud'homme, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,700.00 to lay a permanent paving in the lane north of Greenshields street, from de l'Épée avenue to Bloomfield avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillors Charpentier and Carrière, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

The Pro-Mayor declared that the above four reports had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by article 21e of the Charter.

NOTICES OF MOTIONS

19.- Councillor Farly gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of coming to an agreement with the Provincial Government so that the work on the Sports Centre at the corner of Sherbrooke and Pie IX boulevard, already begun, be resumed as soon as possible, and that an immense building be erected to serve as civic centre."

20.- Councillor Farly gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking all steps required with the Metropolitan Commission and the Provincial Government in order that the works required for the paving of Pie IX Boulevard be carried out with the least possible delay."

MOTIONS

21.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Quintin concerning the obtaining from the Federal Government of a compensation for the sums spent by the City for relief to the unemployed.

"WHEREAS it is imperative that large scale measures be taken to improve traffic conditions in Montréal;

WHEREAS one of the most practical and far-reaching suggestions being studied, is the creation of elevated, depressed or surface express-ways which would practically encircle the City;

WHEREAS the cost of these express-ways will be considerable;

WHEREAS ratepayers cannot stand any increase in the burden of taxation;

WHEREAS the Rowell-Sirois Commission clearly set forth that for many reasons



JEUDI, 6 NOVEMBRE 1947.

que, pour de multiples raisons, les frais de secours aux sans-emploi ressortissent aux gouvernements supérieurs et non pas aux municipalités, lesquelles n'ont pas les sources de taxation suffisantes pour faire face à pareille obligation;

ATTENDU que Montréal a dû déboursier de 1930 à 1941, la somme fabuleuse de \$ 52,310,789.59 en frais de secours aux sans-emploi;

ATTENDU que Montréal devrait obtenir une compensation pour ce montant qu'elle a été injustement appelée à déboursier;

Proposé par le conseiller Quintin,  
Appuyé par le conseiller Bulloch,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire immédiatement des instances auprès du Gouvernement fédéral pour qu'il consente à contribuer au coût de construction des voies à circulation rapide requises, un montant égal à celui que la Cité a versé pour les fins de secours aux chômeurs et de faire rapport au Conseil à ce sujet.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Alfred Mathieu.

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Hanley relativement à l'établissement d'un parc, d'un terrain de jeux et d'une promenade en bordure du fleuve,

Du consentement unanime du Conseil l'étude de cette motion est différée.

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Armand Mathieu relativement à une application plus sévère du règlement 1448 concernant le bruit,

ATTENDU que le règlement 1448 concernant le bruit a été adopté par le Conseil en 1937;

ATTENDU que ce règlement n'est pas appliqué avec assez de rigueur;

ATTENDU qu'en 1946 seulement environ 150 causes ont été entendues en Cour du Recorder;

Proposé par le conseiller Armand Mathieu,  
Appuyé par le conseiller Bogert,

Que le Comité exécutif soit prié d'obtenir du service de la police des statistiques sur les causes de cette nature en Cour du Recorder cette année, sur les montants des amendes imposées; et que ledit Comité soit aussi prié de donner au service de la police des instructions d'être plus sévère dans l'application du règlement; et qu'il soit aussi prié de faire rapport à ce Conseil lors de sa prochaine séance.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Croteau relativement au zonage du quartier Ahuntsic,

CONSIDERANT que le district Villeray-Ahuntsic subit actuellement un

THURSDAY, NOVEMBER 6th 1947.

the cost of relief to the unemployed was a responsibility of the higher governments and not of the municipalities, which have not the required powers of taxation to meet such demands;

WHEREAS Montreal spent the enormous sum of \$ 52,310,789.59 of relief in the years between 1930 and 1941;

WHEREAS it is now opportune for the City to seek compensation for this outlay, which it was unjustly obliged to make;

Moved by Councillor Quintin,  
Seconded by Councillor Bulloch,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the proper steps with the Federal Government to the effect that it consent to contribute to the cost of construction of the required express-ways an amount equal to that paid out by the City for unemployment relief and to report back to Council on this matter.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was accordingly.

RESOLVED:

The Pro-Mayor having left the Chair was replaced by Councillor Alfred Mathieu.

22.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Hanley concerning the establishment of a park, playground and board-walk alongside the river front.

With the unanimous consent of Council, the consideration of this motion was deferred.

23.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Armand Mathieu concerning stricter enforcement of By-law No. 1448 concerning noise,

WHEREAS by-law 1448 concerning noise was adopted by Council in 1937;

WHEREAS this by-law is not enforced with sufficient vigor;

WHEREAS in 1946 only 150 cases were heard in Recorder's Court;

Moved by Councillor Armand Mathieu,  
Seconded by Councillor Bogert,

That the Executive Committee be requested to obtain from the Police Department statistics on the cases of this kind in Recorder's Court this year and on the amounts of the fines imposed; and that said Committee be also requested to give to the Police Department instructions to be more severe in the enforcement of the by-law; and that it also be requested to report to this Council at its next meeting.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was accordingly.

RESOLVED:

24.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Croteau concerning the zoning of Ahuntsic Ward,

WHEREAS the Villeray-Ahuntsic District is presently being considerably

JEUDI, 6 NOVEMBRE 1947.

essor de développement considérable tant au point de vue domiciliaire que commercial et industriel,

ATTENDU que ce district offre de grands avantages pour l'établissement d'industries nouvelles de même que pour la construction domiciliaire;

ATTENDU que de nombreuses industries sont allées s'installer en dehors de la ville alors que nous aurions peut-être pu les attirer ou les retenir chez nous si nous avions eu à leur offrir des endroits favorables;

ATTENDU que le manque d'un règlement de zonage définitif dans les quartiers Villeray-Ahuntsic n'est pas de nature à y attirer les industries, ni à y activer la construction domiciliaire ou commerciale;

ATTENDU que le service d'urbanisme a déjà commencé l'étude du zonage de ce district mais que les résultats semblent vouloir se faire attendre;

Sur la proposition du conseiller Croteau,  
Appuyée par le conseiller Brien, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié de hâter le service d'urbanisme dans son travail de zonage du district Villeray-Ahuntsic.

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Croteau relativement à la continuation jusqu'à Cartierville du rempart de ciment sur la rivière des Prairies,

"ATTENDU que plusieurs familles de Cartierville ont eu grandement à souffrir et ont subi des pertes matérielles considérables par suite de la crue des eaux et du débordement de la Rivière des Prairies survenus au cours de l'hiver et répétés le printemps dernier;

ATTENDU que jusqu'ici l'on s'est contenté de déplorer le fait, d'adresser des sympathies aux familles éprouvées et de chercher de part et d'autre à déga-ger sa responsabilité;

ATTENDU que rien ne garantit que ces conflagrations ne se reproduiront pas de nouveau puisqu'on n'a pas encore réussi à en déterminer la cause;

ATTENDU que la Ville de Montréal se doit de protéger ses citoyens contre de tels désastres,

Sur la proposition du conseiller Croteau,  
Appuyée par le conseiller Brien, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier s'il n'y aurait pas lieu de continuer vers l'ouest jusqu'à Cartierville le rempart en ciment qui existe plus à l'est sur la Rivière des Prairies, en amont du barrage, et le cas échéant, de voir à ce que ces travaux soient exécutés immédiatement par qui de droit; ou de mettre à exécution comme mesure d'urgence toute autre solution que les ingénieurs de la Cité pourraient considérer comme efficace pour empêcher les inondations que produit la Rivière des Prairies.

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération une motion du conseiller Croteau relativement à l'élargissement de la rue Lajeunesse, entre les rues Villeray et Jean-Talon,

"ATTENDU que la rue Lajeunesse est la voie de sortie et de pénétration par le nord de la ville et le pont Ahuntsic;

ATTENDU que cette rue est d'une largeur convenable entre le boulevard Gouin et la rue Villeray mais qu'au sud de la rue Villeray et jusqu'à la rue Jean-Talon elle est tellement étroite que la circulation y est ralentie considérablement même après qu'un bon nombre d'automobilistes l'aient délaissée à cet endroit pour prendre une autre voie;

ATTENDU que le service d'urbanisme a reconnu la nécessité de l'élargissement de la rue Lajeunesse entre les rues Villeray et Jean-Talon et recommande l'exécution de ces travaux;

THURSDAY, NOVEMBER 6th 1947.

developed both residentially and commercially and industrially;

WHEREAS this district offers great advantages for the establishment of new industries as well as for the erection of homes;

WHEREAS numerous industries have established out of the City while we could perhaps have attracted them or kept them here if we could have offered them favorable sites;

WHEREAS the lack of the definitive zoning By-Law in Villeray-Ahuntsic Ward does not help to attract industries nor does it encourage residential or commercial constructions;

WHEREAS the City Planning Department has already commenced a study of the zoning in this district but results seem to be slow in coming;

On motion of Councillor Croteau,  
Seconded by Councillor Brien, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to have the City Planning Department hasten its work of zoning the Villeray-Ahuntsic district.

25.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Croteau concerning the extension to Cartierville of the cement wall along des Prairies River,

"WHEREAS numerous families of Cartierville have greatly suffered and counted considerable material losses on account of the flood of Des Prairies River in the course of last winter and again during the spring;

WHEREAS until now all that was done was to deplore the fact, to send sympathies to the suffering families and to try everywhere to decline any responsibilities;

WHEREAS nothing guarantees that these events will not occur again as the cause thereof has not yet been determined;

WHEREAS the City of Montreal is duty bound to protect its citizens against such disasters,

On motion of Councillor Croteau,  
Seconded by Councillor Brien, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider whether it would not be advisable to continue westward to Cartierville the concrete wall existing further to the east on Des Prairies river, above the dam, and if so, to see that such works be carried out at once by whomever is to do them; or to carry out as an emergency measure any solution which the City engineers might consider efficient to prevent the flood from Des Prairies river.

26.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Croteau concerning the widening of Lajeunesse street, between Villeray and Jean-Talon streets.

"WHEREAS Lajeunesse street is the exit and entrance through the northend section of the City and the Ahuntsic Bridge;

WHEREAS this street is sufficiently wide between Gouin Boulevard and Villeray street but, south of Villeray street as far as Jean-Talon street, it is so narrow that traffic is considerably delayed even after a larger number of automobiles have left it at that place to take another route;

WHEREAS the City Planning Department has recognized the necessity of widening Lajeunesse street between Villeray and Jean-Talon streets and recommends the carrying out of these works;

JEUDI, 6 NOVEMBRE 1947.

Sur la proposition du conseiller Croteau,  
Appuyée par le conseiller Girard, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié de donner suite à la recommandation du service d'urbanisme concernant les travaux d'élargissement qui devraient être exécutés sur le rue Lajeunesse entre les rues Villeray et Jean-Talon.

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Croteau relativement à l'élargissement et au prolongement du boulevard Persillier,

ATTENDU que depuis plusieurs années les citoyens de Bordeaux réclament l'ouverture du boulevard Persillier jusqu'au chemin de la Côte de Liesse;

ATTENDU que le service d'urbanisme a reconnu la nécessité de l'élargissement du boulevard Persillier au sud de Louisbourg et son prolongement vers le sud pour établir une voie de circulation entre le boulevard Gouin et la Côte de Liesse et une voie de communication directe entre la paroisse excentrique de Bordeaux et le cœur de Montréal;

Sur la proposition du conseiller Croteau,  
Appuyée par le conseiller Girard, il est

RESOLU: que le comité exécutif soit prié de donner suite à la recommandation du service d'urbanisme concernant l'élargissement et le prolongement du boulevard Persillier.

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Charpentier relativement à l'installation de signaux de circulation rue Saint-Zotique, à l'avenue Papineau et à la rue Saint-Denis,

Proposé par le conseiller Charpentier,  
Appuyé par les conseillers Carrière et Frud'homme,

Que le Comité exécutif prenne les mesures nécessaires en vue de l'installation de signaux de circulation sur la rue Saint-Zotique, aux intersections de l'avenue Papineau et de la rue Saint-Denis, afin de faciliter la circulation des véhicules à cet endroit,

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lyall relativement à l'imposition d'une taxe aux personnes demeurant dans les hôtels et les maisons de touristes et de chambres,

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lyall relativement à l'escompte sur la taxe d'eau,

ATTENDU que la taxe d'eau augmente dans notre ville;

ATTENDU que le coût de la vie a considérablement augmenté;

ATTENDU que la disparition de l'escompte sur la taxe d'eau crée une imposition sur les contribuables;

Proposé par le conseiller Lyall,  
Appuyé par le conseiller Osborne,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire reconsidérer l'amendement dans le règlement no 1825 au sujet de l'escompte sur la taxe d'eau,

THURSDAY, NOVEMBER 6th 1947.

On motion of Councillor Croteau,  
Seconded by Councillor Girard, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to follow the recommendation of the City Planning Department concerning the works of widening which should be carried out on Lajeunesse street between Villeray and Jean-Talon streets.

27.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Croteau concerning the widening and extension of Persillier boulevard,

"WHEREAS the citizens of Bordeaux have for several years asked for the opening of Persillier Boulevard to Côte de Liesse Road;

WHEREAS the City Planning Department has recognized the necessity to widen Persillier Boulevard south of Louisbourg and to extend it southward to establish a traffic artery between Gouin Boulevard and Côte de Liesse Road and a direct communication between the excentric Parish of Bordeaux and the heart of Montreal;

On the motion of Councillor Croteau,  
Seconded by Councillor Girard, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to follow the recommendation of the City Planning Department as regards the widening and extension of Persillier Boulevard.

28.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Charpentier concerning the installing of traffic lights on St-Zotique street, at Papineau avenue and St-Denis street,

Moved by Councillor Charpentier,  
Seconded by Councillors Carrière and Frud'homme

That the Executive Committee take the necessary measures for the installation of traffic signals on St-Zotique street, at the corners of Papineau avenue and St-Denis street so as to improve traffic at these points,

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was accordingly.

RESOLVED:

29.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Lyall concerning the levying of a tax on persons living in hotels and tourist lodgings and rooms,

With the unanimous consent of Council, this item was struck from the order of the day.

30.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Lyall concerning the discount on water rates,

"WHEREAS water taxes are being increased in our City;

WHEREAS, the cost of living has risen considerably;

WHEREAS the discontinuance of the water tax discount creates a hardship to the tax payers;

Moved by Councillor Lyall,  
Seconded by Councillor Osborne,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of having the amendment to By-law No. 1825 concerning the water tax discount rescinded.

JEUDI, 6 NOVEMBRE 1947.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Lyall et Osborne retirent leur motion.

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Achille Dubeau relativement à l'installation de glissoires de neige sur tous les terrains de jeux,

Sur la proposition du conseiller A. Dubeau,  
Appuyée par les conseillers Guévremont et Croteau, il est

RESOLU:

que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'établir des glissoires sur tous les terrains de jeux de la Cité au cours de l'hiver prochain, et qu'elle se serve à cette fin de neige qui sera enlevée des rues et des trottoirs.

Le maire suppléant reprend le fauteuil.

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Osborne relativement à l'établissement d'un plus grand nombre de marchés publics,

ATTENDU que les marchés publics sont d'une grande utilité pour les citoyens de Montréal;

ATTENDU que plusieurs des marchés existants ne sont pas facilement accessibles auxdits citoyens;

ATTENDU que plusieurs endroits situés près des limites de Montréal sont disponibles tels que sur le boulevard Décarie pourraient servir les quartiers Mont-Royal et Notre-Dame-de-Grâce;

Proposé par le conseiller Osborne,  
Appuyé par le conseiller Lyall,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'établir plus de marchés publics afin de servir plus particulièrement les citoyens de la partie ouest de la ville.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:

en conséquence.

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Carrière relativement à la fermeture le soir et le dimanche des postes d'essence et des garages,

Proposé par le conseiller Carrière,  
Appuyé par les conseillers Delisle et Gince,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire préparer un règlement à l'effet de décréter la fermeture à 7:00 du soir tous les jours et pendant toute la journée du dimanche des postes de ravitaillement, ainsi que des garages d'une capacité de remisage de moins de 35 automobiles,

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Corbeil,

Que le Conseil s'ajourne au vendredi, 7 novembre, 1947, à trois heures 30 de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Proposé en amendement par le conseiller Rowat,  
Appuyé par le conseiller Smith,

Que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

THURSDAY, NOVEMBER 6th 1947.

And, a debate arising, by unanimous consent of Council, Councillors Lyall and Osborne withdrew their motion.

31.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Achille Dubeau concerning the installing of snow slides in all playgrounds.

On motion of Councillor A. Dubeau,  
Seconded by Councillors Guévremont and Croteau, it was

RESOLVED:

that the Executive Committee be requested to consider the advisability of building up slides on all playgrounds of the City using for such purpose snow removed from streets and sidewalks.

The Pro-Mayor having resumed the Chair,

32.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Osborne concerning the establishment of a greater number of public markets,

"WHEREAS public markets are a great convenience to the citizens of Montréal;

WHEREAS many of the existing markets are not easily accessible to the citizens;

WHEREAS sites for markets are available on the outskirts of the City; for example near Décarie Boulevard to serve Mount-Royal and Notre-Dame de Grâce wards;

Moved by Councillor Osborne,  
Seconded by Councillor Lyall,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of establishing more markets particularly to serve the citizens of the west end of the City.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was accordingly.

RESOLVED:

33.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Carrière concerning the closing of gasoline stations and garages at night and on Sundays.

Moved by Councillor Carrière,  
Seconded by Councillors Delisle and Gince,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of having a by-law prepared to enact the closing at 7:00 o'clock, p.m. every day and during the whole of Sunday of service stations as well as the garages of a storage capacity of less than 35 automobiles.

And, a debate arising,

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Corbeil,

That the Council adjourn until Friday, November 7th 1947 at 3:30 o'clock, p.m., to continue the consideration of this order of the day.

Moved in amendment by Councillor Rowat,  
Seconded by Councillor Smith,

That this meeting be suspended until 8:30 o'clock, this day, to continue the consideration of this order of the day.

JEUDI, 6 NOVEMBRE 1947.

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est rejeté sur division.

La motion principale étant mise aux voix, elle est adoptée et le Conseil s'ajourne en conséquence au vendredi, 7 novembre 1947 à 3 heures 30 de l'après-midi.

*Jauvignon*  
GREFFIER DE LA CITE.

*Goude*  
MAIRE.

THURSDAY, NOVEMBER 6th 1947

And, a debate arising and said amendment being put, it was rejected on division.

The main motion being put, it was adopted and the Council accordingly adjourned until Friday, November 7th 1947 at 3:30 o'clock, P.M.

*Jauvignon*  
CITY CLERK.

*Goude*  
MAYOR.

VENDREDI, 7 NOVEMBRE 1947.

SEANCE REGULIERE AJOURNEE

à 3 heures 30 de l'après-midi.

Conformément à l'ajournement, le Conseil de la Cité de Montréal, s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le vendredi septième jour de novembre 1947 courant à 3 heures 30 de l'après-midi, pour continuer l'étude des affaires demeurées inachevées lors de l'ajournement.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Lalancette, Goyette, Filion, Dubreuil, Savignac, E. Dubeau, Moreau, Lévesque, Quinn, McKenna, Healy, Rochon, Ratelle, Hamelin, Alfred Mathieu, Sauvé, Tremblay, I. Morin, Marler, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Gagnon, Carrière, Simard, Duclou, Gince, Trudeau, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Armand Mathieu, Drolet, Côté, Gauthier, Constantin, Girard, Rodrigue, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Kolber, Lanoue, Dubuc, Leblanc, Lamarre, Deslauriers, Lafaille, Reford, Fewkes, J. Morin, Lyall, Murphy, Osborne, Durnford, Lortie, Prud'homme, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Laframboise, Dozois, Laverdure, Bogert et Horn.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Carrière, Delisle et Gince relativement à la fermeture le soir et le dimanche des postes d'essence et des garages, laquelle a été laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du 6 novembre courant,

Et, un débat s'engageant,

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Tremblay, maire suppléant.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Ratelle,  
Appuyé par les conseillers Savignac et Goyette,

Que ladite motion soit amendée en en retranchant les mots suivants: "ainsi que de garages d'une capacité de remisage de moins de 35 automobiles".

Et, un autre débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Ratelle, Savignac et Goyette retirent leur amendement.

Proposé en nouvel amendement par le conseiller Ratelle,  
Appuyé par les conseillers Savignac et Goyette,

Que ladite motion soit amendée en en changeant le chiffre "35" par le chiffre "5".

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, Lalancette, Goyette, Dubreuil, Savignac, E. Dubeau, Lévesque, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, I. Morin, Parent, Gaudry, Farly, Constantin, Girard, Rodrigue, Brien, Deslauriers, J. Morin, Charpentier, Godin, et Dozois (24)

CONTRE: Les conseillers Filion, Moreau, Quinn, Healy, Rochon, Alfred Mathieu, Marler, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Gagnon, Carrière, Simard, Duclou, Gince, Trudeau, DesMarais, Gariépy, Guévremont, Armand Mathieu, Drolet, Côté, Gauthier, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Kolber, Lanoue, Dubuc, Leblanc, Lamarre, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, Murphy, Osborne, Durnford, Lortie, Prud'homme, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Laframboise, Laverdure et Bogert (56).

FRIDAY, NOVEMBER 7th 1947.

ADJOURNED REGULAR MEETING

at 3:30 o'clock, P.M.

Pursuantly to adjournment, the Council of the City of Montréal met in the said Council Room, City Hall, on Friday, seventh day of November instant, at 3:30 o'clock, P.M., to continue the consideration of the business remaining unfinished at the adjournment.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, in the Chair;

Councillors

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The Council resumed the consideration of the motion of Councillors Carrière, Delisle and Gince which had been left in abeyance at the adjournment of the meeting of November 6th instant concerning the closing of gasoline stations and garages at night and on Sundays.

And, a debate arising,

His Worship the Mayor having left the Chair was replaced by Councillor Tremblay, Pro-Mayor.

And, a further debate arising,

Moved in amendment by Councillor Ratelle,  
Seconded by Councillors Savignac and Goyette,

That said motion be amended by striking out the words: "as well as of the garages of a storage capacity of less than 35 automobiles".

And, another debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors Ratelle, Savignac and Goyette withdrew their amendment.

Moved as a further amendment by Councillor Ratelle,  
Seconded by Councillors Savignac and Goyette,

That said motion be amended by replacing the figure "35" by "5".

And, a further debate arising and said amendment being put, the Council divided as follows:

YEAS:

(For names, see opposite page)

NAYS:

(For names, see opposite page).

VENDREDI, 7 NOVEMBRE 1947.

Ledit amendement est en conséquence rejeté.

La motion principale étant alors mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Lalancette, Filion, Dubreuil, Savignac, Moreau, Rochon, Ratelle, Alfred Mathieu, Sauvé, Tremblay, I. Morin, O'Flaherty, Parent, Asselin, Quintin, Delisle, Gagnon, Carrière, Simard, Gince, Trudeau, Gaudry, Cariégy, Farly, Guévremont, Armand Mathieu, Drolet, Côté, Gauthier, Constantin, Girard, Rodrigue, Brien, Dupuis, Leblanc, Lamarre, Deslauriers, Lafaille, J. Morin, Prud'homme, Godin, A. Dubeau, Drapeau, Croteau, Laframboise, Dozois et Laverdure (47).

CONTRE: Les conseillers Seigler, Goyette, E. Dubeau, Lévesque, Quinn, Healy, Hamelin, Marler, Fréchette, Burrows, Hanley, Fisher, Victor, Bass, Duclos, DesMarais, Rowat, McDougall, Pitts, Kolber, Lanoue, Dubuc, Reford, Fewkes, Lyall, Murphy, Osborne, Durnford, Lortie, Charpentier, Allan, Bulloch et Bogert (33).

Ainsi, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire reprend le fauteuil.

AVIS DE MOTIONS

2.- Le conseiller Armand Mathieu donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'il y a six recorders nommés pour la Cité de Montréal, dont cinq sont en service;

ATTENDU qu'il n'existe que deux salles d'audience seulement dans l'édifice de l'annexe de l'hôtel de ville;

ATTENDU que, pour la bonne administration de la justice, il faudrait au moins trois salles d'audience additionnelles;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre immédiatement des mesures pour l'établissement sans délai d'au moins trois salles d'audience additionnelles pour les recorders, afin que la justice soit administrée avec decorum et de faire rapport au Conseil à ce sujet à la prochaine séance dudit Conseil."

3.- Le conseiller Armand Mathieu donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Cité de Montréal a un règlement portant le numéro 1112 à l'effet de supprimer la fumée;

ATTENDU qu'il est reconnu que ce règlement n'est pas appliqué avec assez de vigueur;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner au service des travaux publics des instructions d'être plus sévère dans l'application du règlement no 1112; et que le Comité exécutif soit aussi prié de faire rapport à ce sujet à la prochaine séance du Conseil."

Du consentement unanime du Conseil, le rapport suivant est soumis et lu:

FRIDAY, NOVEMBER 7th 1947.

Said amendment was accordingly rejected.

The main motion then being put, the Council divided as follows:

YEAS:

(For names, see opposite page)

NAYS:

(For names, see opposite page).

RESOLVED: Then it was adopted and it was accordingly.

His Worship the Mayor having resumed the Chair.

NOTICES OF MOTIONS

2.- Councillor Armand Mathieu gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS there have been six Recorders appointed for the City of Montréal of whom five are on duty;

WHEREAS there are only two court rooms only in the City Hall Annex Building;

WHEREAS in the interests of the proper administration of justice there would be need for at least three more courts;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of at once taking steps for the setting up without delay of at least three additional court rooms for the Recorders so that Justice may be administered with due decorum, and of reporting back to Council in this connection at the next meeting thereof."

3.- Councillor Armand Mathieu gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the City of Montréal has a by-law bearing No. 1112 for the suppression of smoke;

WHEREAS it is recognized that this by-law is not enforced vigorously enough;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the Public Works Department to be more severe in applying By-law No. 1112; and that the Executive Committee be also requested to report to Council in this connection at its next meeting.

With the unanimous consent of Council, the following report was submitted and read:

VENDREDI, 7 NOVEMBRE 1947.

4.- Le Comité exécutif recommandant le virement de divers crédits au total de \$ 855,000.00 au budget de l'exercice courant;

(Pour rapport 87000/122 voir page 209 volume 41 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par le conseiller Marler,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

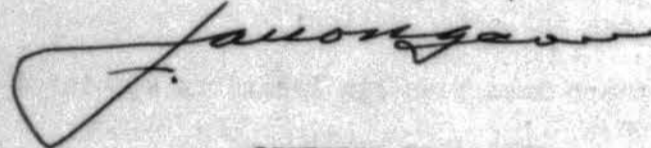
RESOLU:

en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres de tout le Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Marler,

Le Conseil s'ajourne au lundi, 10 novembre 1947 à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

  
GREFFIER DE LA CITE.

  
MAIRE.

FRIDAY, NOVEMBER 7th 1947.

4.- The Executive Committee recommending the transfer of certain appropriations to a total of \$ 855,000.00 in the budget of the current fiscal year:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Marler,

That said report be adopted.


And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was accordingly.

RESOLVED:

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by article 21e of the Charter.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Marler,

The Council adjourned until Monday, November 10th 1947 at 3 o'clock p.m. to continue the consideration of this order of the day.



CITY CLERK.



MAYOR.



LUNDI, 10 NOVEMBRE 1947.

SEANCE REGULIERE AJOURNEE

à 3 heures de l'après-midi.

Conformément à l'ajournement, le Conseil de la Cité de Montréal, s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le lundi dixième jour de novembre courant à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude des affaires demeurées inachevées lors de l'ajournement.

**SONT PRESENTS:** Les conseillers Hogan, Seigler, Lalancette, Goyette, Filion, Dubreuil, Savignac, E. Dubeau, Moreau, Lévesque, Quinn, McKenna, Healy, Rochon, Ratelle, Hamelin, Alfred Mathieu, Sauvé, Tremblay, Marler, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Parent, Asselin, Quintin, Victor, Delisle, Gagnon, Carrière, Simard, Duclos, Gince, Trudeau, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Armand Mathieu, Drolet, Côté, Gauthier, Constantin, Girard, Rodrigue, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Lanoue, Dubuc, Leblanc, Lamarre, Deslauriers, Lauriault, Lafaille, Fewkes, J. Morin, Lyall, Murphy, Osborne, Lortie, Prud'homme, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Verville, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Laframboise, Dozois, Laverdure, Bogert et Horn.

En l'absence de Son Honneur le Maire, le conseiller Tremblay, maire suppléant, occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Asselin, Lévesque, Marler, Parent et Filion laissée en suspens lors de la séance du 6 novembre courant et proposant l'adoption du rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement et l'ouverture de la rue University, entre les rues Dorchester et Saint-Paul, et de voter un crédit à cette fin.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:-

**POUR:** Les conseillers Hogan, Filion, E. Dubeau, Lévesque, Quinn, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Marler, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Parent, Asselin, Quintin, Delisle, Carrière, Gince, Trudeau, Gaudry, Gariépy, Armand Mathieu, Drolet, Constantin, Girard, Rodrigue, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Lanoue, Dubuc, Lauriault, Lyall, Murphy, Osborne, Prud'homme, Bulloch, Dozois, Bogert (42).

**CONTRE:** Les conseillers Seigler, Lalancette, Goyette, Dubreuil, Savignac, Moreau, Rochon, Ratelle, Alfred Mathieu, Victor, Simard, Duclos, DesMarais, Farly, Guévremont, Côté, Gauthier, Brien, Leblanc, Lamarre, Deslauriers, Lafaille, J. Morin, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Verville, Allan, Drapeau, Croteau, Laframboise, Laverdure et Horn (33)

Ladite motion n'est pas adoptée vu qu'elle n'a pas recueilli le nombre de votes requis pour son adoption (2/3 des membres présents, soit 50) et ledit rapport reste en conséquence sur le bureau.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement et l'ouverture de la rue Dorchester, entre les rues Guy et Windsor et entre le square Beaver Hall et la rue Notre-Dame dans l'est, et de voter un crédit à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87294/1 voir page 212 volume 41 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par le conseiller Marler,

Que ledit rapport soit adopté.

MONDAY, NOVEMBER 10th 1947.

ADJOURNED REGULAR MEETING

at 3 o'clock, p.m.

Pursuantly to adjournment, the Council of the City of Montréal met in the said Council Room, City Hall, on Monday, tenth day of November instant, at 3 o'clock, p.m. to continue the consideration of the business remaining unfinished at the adjournment.

**WERE PRESENT:**

(For names, see opposite page)

In the absence of His Worship the Mayor, Councillor Tremblay, Pro-Mayor was in the Chair.

ORDER OF THE DAY

1.- The Council resumed the consideration of the motion of Councillors Asselin, Lévesque, Marler, Parent and Filion which had been left in abeyance at the adjournment of the meeting of November 6th instant to adopt the report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the widening and opening of University street, between Dorchester and St. Paul Streets, and to vote an appropriation for such purpose.

And, a debate arising and said motion being put, the Council divided as follows:

**YEAS:**

(For names, see opposite page)

**NAYS:**

(For names, see opposite page)

Said motion was not adopted as it did not receive the number of votes required for its adoption (2/3 of the members present, 50) and said report was accordingly left on the table.

2.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the widening and opening of Dorchester street, between Guy and Windsor streets, and between Beaver Hall square and Notre-Dame street east, and to vote an appropriation for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Marler,

That said report be adopted.

LUNDI, 10 NOVEMBRE 1947.

Et, un débat s'engageant,

Le maire suppléant quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Alfred Mathieu,

Et, un nouveau débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Marler, il est

RESOLU: que le Conseil se forme en Comité général pour étudier ledit rapport.

Le membre présidant ayant désigné le conseiller DesMarais, chef du Conseil, pour présider le Comité général et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE GENERAL

Le Conseil, siégeant en Comité général, procède à l'étude dudit rapport et MM. A. Cousineau, i.c., directeur du service d'urbanisme, Guillaume Saint-Pierre, c.r., avocat en chef de la Cité, Albert Pérusse, chef estimateur de la Cité, C.-E. Campeau, i.c., en charge du plan directeur au service d'urbanisme, et Jules Chabot, du service des estimations, étant présents et ayant fourni certains renseignements au Conseil,

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Marler, il est

RESOLU: que le Conseil, siégeant en Comité général, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le conseiller Tremblay, maire suppléant, ayant repris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller DesMarais, président du Comité général, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité général, a étudié ledit rapport et qu'il rapporte progrès.

Et, un débat s'engageant et la motion des conseillers Asselin et Marler étant alors mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR : Les conseillers Hogan, Filion, Lévesque, Quinn, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Marler, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Parent, Asselin, Quintin, Delisle, Gagnon, Carrière, Ducloux, Gince, Trudeau, Armand Mathieu, Constantin, Rodrigue, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Lanoue, Dubuc, Lauriault, Fewkes, Lyall, Murphy, Osborne, Prud'homme, Bulloch, Dozois et Bogert (40).

CONTRE: Les conseillers Seigler, Lalancette, Goyette, Dubreuil, Savignac, E. Dubeau, Moreau, Rochon, Ratelle, Alfred Mathieu, Victor, Simard, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Drolet, Côté, Gauthier, Girard, Brien, Leblanc, Lamarre, Deslauriers, Lafaille, J. Morin, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Verville, Allan, Drapeau, Croteau, Laframboise, La-verdure et Horn (37).

Leditte motion n'est pas adoptée vu qu'elle n'a pas recueilli le nombre de votes requis pour son adoption (2/3 des membres présents, soit 52) et ledit rapport reste en conséquence sur le bureau.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Sherbrooke, de la rue University à la rue Saint-Denis; et de voter un crédit à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87294/4 voir page 211 volume 41 des rapports)

MONDAY, NOVEMBER 10th 1947

And, a debate arising,

The Acting Mayor having left the Chair was replaced by Councillor Alfred Mathieu,

And, a further debate arising,

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Marler, it was

RESOLVED: that the Council sit in Committee of the Whole to study said report.

The member presiding having designated Councillor DesMarais, Leader of Council, to be Chairman of the Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Council, sitting in Committee of the whole, proceeded to study said report and Messrs A. Cousineau, C.E., Director of the City Planning Department, Guillaume Saint-Pierre, K. C., Chief City Attorney, Albert Pérusse, Chief City Assessor, C.-E. Campeau, C.E., in charge of the master plan of the City and Jules Chabot, Assessors' Department, being present and having given certain information to the Council,

And, a debate arising,

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Marler, it was

RESOLVED: that the Council, sitting in Committee of the Whole do now rise and report progress.

Councillor Tremblay, Acting Mayor having resumed the Chair,

IN COUNCIL

Councillor DesMarais, Chairman of the Committee of the Whole, reported that the Council, sitting in Committee of the Whole, had considered said report and reported progress.

And, a debate arising and the motion of Councillors Asselin and Marler then being put, the Council divided as follows:

YEAS:

(For names, see opposite page)

NAYS:

(For names, see opposite page)

Said motion was not adopted as it did not receive the number of votes required for its adoption (2/3 of the members present, 52) and said report was accordingly left on the table.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the widening of Sherbrooke street, from University street to St. Denis street, and to vote an appropriation for such purpose, the following report was submitted and read:

LUNDI, 10 NOVEMBRE 1947

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Marler, Parent, Quinn,  
Filion et Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

**POUR:** Les conseillers Hogan, Filion, E. Dubeau, Lévesque, Quinn, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Marler, Fréchette, Burrows, Parent, Asselin, Quintin, Delisle, Gagnon, Carrière, Duclos, Gince, Armand Mathieu, Rodrigue, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Lanoue, Dubuc, Lauriault, Fewkes, Lyall, Murphy, Osborne, Prud'homme, Bulloch, Dozois et Bogert (38).

**CONTRE:** Les conseillers Seigler, Lalancette, Goyette, Dubreuil, Savignac, Moreau, Rochon, Ratelle, Alfred Mathieu, O'Flaherty, Victor, Simard, Trudeau, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Drolet, Côté, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Leblanc, Lamarre, Deslauriers, Lafaille, J. Morin, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Verville, Allan, Drapeau, Croteau, Laframboise, Laverdure et Horn (39).

Ladite motion n'est pas adoptée ni rejetée vu qu'elle n'a pas recueilli le nombre de votes requis pour son adoption ou pour son rejet (2/3 des membres présents, soit 52) et ledit rapport reste en conséquence sur le bureau.

4.- Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Marler, il est

**RESOLU:** que les rapports du Comité exécutif constituant les articles 4, 5, 6 et 7 de l'ordre du jour soient retournés audit Comité.

Le maire suppléant déclare que les quatre rapports ci-dessus ont été retournés au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

#### AVIS DE MOTIONS

5.- Le conseiller Croteau donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la rue Saint-Denis n'est pas ouverte au nord du boulevard Crémazie et qu'elle est affectée depuis 1926 d'une ligne homologuée de 30 pieds de largeur sur le côté est sur une certaine distance et ensuite sur le côté ouest;

ATTENDU que cette homologation a constitué une entrave au développement, qu'elle a porté préjudice depuis nombre d'années aux propriétaires riverains qui n'ont pu utiliser, construire ou vendre le résidu de leurs terrains;

ATTENDU qu'après avoir payé des taxes pendant plusieurs années sur ces terrains inutilisables, plusieurs propriétaires se sont vus forcés de les abandonner à la ville;

ATTENDU que ces lots affectés d'une ligne homologuée ne sont aujourd'hui d'aucune valeur même pour la Ville qui les possède;

ATTENDU que l'ouverture de la rue Saint-Denis pourrait se faire aujourd'hui à peu de frais d'expropriation puisque la Ville est propriétaire de la plupart des terrains riverains;

ATTENDU que par l'ouverture de la rue Saint-Denis la Ville pourrait disposer facilement de ces terrains, que la construction y prendrait un essor rapide et ferait entrer dans les coffres de la Ville des taxes nouvelles qui compenseraient largement pour les dépenses encourues;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire l'ouverture de la rue Saint-Denis, du boulevard Crémazie en gagnant le nord."

MONDAY, NOVEMBER 10th 1947.

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Marler, Parent, Quinn,  
Filion and Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, the Council divided as follows:

**YEAS:**

(For names, see opposite page)

**NAYS:**

(For names, see opposite page)

Said motion was neither adopted nor rejected as it did not receive the number of votes required for its adoption or rejection (2/3 of the members present, 52) and said report was accordingly left on the table.

4.- On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Marler, it was

**RESOLVED:** that the reports of the Executive Committee comprising items 4, 5, 6 and 7 of the order of the day be referred back to said Committee.

The Pro-Mayor declared that the above four reports had been referred back to the Executive Committee by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by article 21e of the Charter.

#### NOTICES OF MOTIONS

5.- Councillor Croteau gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS St. Denis street is not open north of Crémazie boulevard and has been affected since 1926 by a 30-foot homologated line on the east side for some distance and then on the west side;

WHEREAS this homologation is a hindrance to development, it has been for many years prejudicial to bordering owners who have not been able to utilize, build upon or sell the residue of their lots;

WHEREAS after paying taxes for many years on the useless lots, many owners have been obliged to let the City take them;

WHEREAS the opening of St. Denis street could now be carried out at low expropriation cost as the City owns most of the bordering lots;

WHEREAS these lots affected by a homologated line are of no value even for the City which owns them;

WHEREAS by opening St. Denis street the City could easily dispose of these lots, construction would increase rapidly and the taxes which the City would collect as a result would compensate it for the expenses incurred;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of opening St. Denis street from Crémazie boulevard Northward."

LUNDI, 10 NOVEMBRE 1947.

6.- Le conseiller Croteau donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le boulevard Gouin est très étroit et congestionné;

ATTENDU qu'il est recommandable de conserver au boulevard Gouin son caractère panoramique et d'avenue parc;

ATTENDU que l'élargissement du boulevard Gouin et sa transformation en grande artère de circulation apporterait une dévalorisation des propriétés en bordure;

ATTENDU que l'ouverture de la rue Salaberry entre le boulevard Persillier et la rue Lachapelle constituerait une voie de circulation rapide et directe vers l'est à la sortie du pont de Cartierville et contribuerait à décongestionner le boulevard Gouin;

ATTENDU que la nécessité de cette amélioration est reconnue puisqu'une ligne homologuée y a été tracée depuis 1932 et que ce projet est mentionné dans la liste des dépenses capitales du dernier budget;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'ouvrir la rue Salaberry, du boulevard Persillier à la rue Lachapelle."

7.- Le conseiller Croteau donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que de nombreuses démarches ont été faites dans le passé pour l'obtention d'un service d'autobus sur l'avenue Papineau, de la rue Bélanger au boulevard Ferras;

ATTENDU que la principale objection à l'institution de ce service était l'étroitesse de la chaussée;

ATTENDU que l'élargissement de l'avenue Papineau est pratiquement terminé et que les autobus pourraient y circuler à brève échéance;

Que le Comité exécutif soit prié de faire de nouvelles instances auprès de la Commission des Tramways afin qu'un service d'autobus soit mis en opération dès cet automne, sur l'avenue Papineau, entre la rue Bélanger et le boulevard Ferras."

8.- Le conseiller Croteau donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'avenue Papineau et les rues avoisinantes offrent de grands avantages pour la construction, tant de la rue Bélanger au chemin de la Côte Saint-Michel que de la rue Fleury en gagnant le nord et que de fait, la construction y est en plein essor;

ATTENDU qu'entre le chemin de la Côte Saint-Michel et la rue Fleury les terrains de l'avenue Papineau demeureront sans construction tant qu'il n'y aura pas d'améliorations locales;

ATTENDU que les résidents de plusieurs rues avoisinantes se plaignent aussi du manque de ces améliorations et que pour cette même cause plusieurs propriétaires de terrains préfèrent ne pas construire;

ATTENDU que des constructeurs seraient intéressés à entreprendre des projets d'envergure d'érection de domiciles, précisément à cet endroit, s'il y avait des égouts;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de réaliser le projet d'égout collecteur appelé par les ingénieurs de la Cité: "Egout collecteur Papineau-Curotte."

9.- Le conseiller Croteau donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

MONDAY, NOVEMBER 10th 1947.

6.- Councillor Croteau gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS boulevard Gouin is very narrow and crowded;

WHEREAS it is to be recommended that Gouin boulevard retain its appearance and character as a park-avenue;

WHEREAS the widening of Gouin boulevard and its conversion into a great traffic highway would cause bordering properties to lose value;

WHEREAS the opening of de Salaberry street, between Persillier boulevard and Lachapelle street, would provide a rapid and direct traffic lane eastward to the outlet of Cartierville bridge and would contribute to lessen congestion on Gouin boulevard;

WHEREAS the necessity of this improvement is recognized, as a homologated line was laid since 1932 and this project is mentioned in the list of capital expenditures of the last budget;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of opening de Salaberry street, between Persillier boulevard and Lachapelle street."

7.- Councillor Croteau gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS many steps have been taken in the past to obtain an autobus service on Papineau avenue, between Bélanger street and Ferras boulevard;

WHEREAS the main objection to the establishment of this service has been the narrowness of the street;

WHEREAS the widening of Papineau avenue is almost completed and autobuses would soon be able to travel thereon;

That the Executive Committee be requested to take further steps with the Montreal Tramways Commission to the end that an autobus service be put into operation starting this Fall on Papineau avenue, between Bélanger street and Ferras boulevard."

8.- Councillor Croteau gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS Papineau avenue and neighboring streets offer great advantages for building, both between Bélanger street and Côte St. Michel road and from Fleury street north and therefore building is going ahead rapidly;

WHEREAS between Côte St. Michel road and Fleury street, Papineau street lots will remain unbuilt so long as there are no local improvements;

WHEREAS the residents of several neighboring streets are also complaining of the lack of these improvements and because of that reason many proprietors prefer not to build;

WHEREAS builders will be interested to undertake large building projects for residential purposes just at this site if sewers were laid;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of realizing the plan for the trunk sewer called by the City Engineers "Papineau-Curotte Trunk Sewer".

9.- Councillor Croteau gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

LUNDI, 10 NOVEMBRE 1947.

"ATTENDU que plusieurs terrains dans la Cité de Montréal sont affectés d'une ligne homologuée qui les rend inutilisables;

ATTENDU que dans bien des cas ces lignes homologuées ont tellement d'années d'existence qu'elles ne sont plus d'aucune utilité pour la Ville et que les fins pour lesquelles elles ont été créées n'existent plus, soit à cause de changements dans les projets, dans les nécessités ou dans les circonstances; mais qu'elles continuent quand même à léser les propriétaires de terrains dans la pleine jouissance de leur propriété;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire reviser les règlements d'homologation afin de faire disparaître les lignes homologuées qui n'ont plus leur raison d'être."

Le Conseil s'ajourne.

*Jauvignon*

GREFFIER DE LA CITE.

*Chouin*

MAIRE.

MONDAY, NOVEMBER 10th 1947.

"WHEREAS several lots in the City of Montreal are affected by a homologated line which makes them useless;

WHEREAS in many cases these lines are so old that they are of no further use for the City and the purposes for which they have been laid no longer exist, either because they have been changed in plans, needs or circumstances; but they still continue to prevent the owners of lots from enjoying possession to the full;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of revising the homologation by-laws so that useless lines may be erased."

The Council adjourned.

*Jauvignon*

CITY CLERK.

*Chouin*

MAYOR.

VENDREDI, 19 DECEMBRE 1947.

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le dix-neuvième jour de décembre courant à 10 heures 30 du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

**ORDRE DU JOUR**

- 1 —  
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2 —  
Rapport du greffier de la Cité et officier rapporteur sur les élections du 9 décembre 1947.
- 3 —  
Nomination de deux membres du Comité exécutif par les conseillers "A".
- 4 —  
Nomination de deux membres du Comité exécutif par les conseillers "B".
- 5 —  
Nomination de deux membres du Comité exécutif par les conseillers "C".
- 6 —  
Nomination du président du Comité exécutif.
- 7 —  
Nomination du président intérimaire du Comité exécutif.
- 8 —  
Nomination du chef (leader) du Conseil.
- 9 —  
Nomination du maire suppléant pour le prochain terme.
- 10 —  
Rapport du Comité exécutif recommandant que le 26 décembre 1947 et le 2 janvier 1948 soient désignés comme jours de fête municipale.

FRIDAY, DECEMBER 19th 1947.

SPECIAL MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montréal met in the Council Room, City Hall, on the 19th day of December at 10:30 o'clock, A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

**ORDER OF THE DAY**

- 1 —  
Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.
- 2 —  
Report of the City Clerk and Returning Officer on the elections of the 9th December 1947.
- 3 —  
Appointment of two members of the Executive Committee by Councillors "A".
- 4 —  
Appointment of two members of the Executive Committee by Councillors "B".
- 5 —  
Appointment of two members of the Executive Committee by Councillors "C".
- 6 —  
Appointment of the Chairman of the Executive Committee.
- 7 —  
Appointment of the Acting Chairman of the Executive Committee.
- 8 —  
Appointment of the Leader of Council.
- 9 —  
Appointment of an Acting Mayor for the ensuing term.
- 10 —  
Report of the Executive Committee recommending that the 26th December 1947 and the 2nd January 1948 be designated as Civic Holidays.

VENDREDI, 19 DECEMBRE 1947

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, au fauteuil,

Les conseillers Seigler, Goyette, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Dubeau E., Lévesque V., Quinn, McKenna, Healy, Rochon, Estelle, Creelman, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Trudeau, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Dubuc, Leblanc, Lamarre, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, Lortie, Charpentier, Godin, Dubeau A., Verville, Allan, Drapeau, Croteau, Normandin, Dozois, DesMarais A., Corrigan, Jodoin, Laverdure, Bogert, Lépine, Loïselle, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Hyde, Stephens, Bailey, Gravel, Gratton, Baker, Lévesque R., Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore et Léger

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Tremblay, il est

RESOLU:

que soient considérés comme lus et soient confirmés le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 3 novembre 1947 de même que les procès-verbaux des séances d'ajournement qui l'ont suivie.

Lesdits procès-verbaux sont en conséquence approuvés et signés par son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du greffier de la Cité et officier rapporteur sur les élections du 9 décembre 1947, le rapport suivant est soumis et lu: p.r.

(Pour rapport 87200/4 voir page 213 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit déposé aux archives.

3.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination de deux membres du Comité exécutif par les conseillers "A",

Sur la proposition du conseiller Lévesque,  
Appuyée par les conseillers Seigler et Quintin, il est

RESOLU:

que les conseillers "A" J.-O. Asselin et Alfred Filion soient nommés membres du Comité exécutif.

4.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination de deux membres du Comité exécutif par les conseillers "B",

Proposé par le conseiller DesMarais,  
Appuyé par les conseillers Burrows, Hanley, Simard,  
Lyall, Charpentier, Godin, A. Dubeau,  
Verville, Croteau, Desormiers, Vachon,  
Lafaille et Lépine,

Que les conseillers "B" Healy et Guévremont soient nommés membres du Comité exécutif.

Proposé en amendement par le conseiller Rochon,  
Appuyé par le conseiller Normandin,

FRIDAY, DECEMBER 19th 1947.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, in the Chair.

Councillors

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the last meeting.

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Tremblay, it was

RESOLVED:

that the minutes of the meeting of Council held on the 3rd November last, as well as the minutes of the adjourned meetings following the same, be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by His Worship the Mayor and the City Clerk.

2.- The order of the day being read to consider a report from the City Clerk and Returning Officer on the elections of the 9th December 1947, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED:

that said report be filed of record.

3.- The order of the day being read for the appointment of two members of the Executive Committee by Councillors "A",

On motion of Councillor Lévesque,  
Seconded by Councillors Seigler and Quintin, it was

RESOLVED:

that Councillors "A" J.-O. Asselin and Alfred Filion be appointed members of the Executive Committee.

4.- The order of the day being read for the appointment of two members of the Executive Committee by Councillors "B",

Moved by Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillors Burrows, Hanley, Simard, Lyall,  
Charpentier, Godin, A. Dubeau, Verville,  
Croteau, Désormiers, Vachon, Lafaille and  
Lépine,

That Councillors "B" Healy and Guévremont be appointed members of the Executive Committee.

Moved in amendment by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Normandin,

VENDREDI, 19 DECEMBRE 1947.

Que les conseillers "B" Hamelin et Quinn soient nommés membres du Comité exécutif.

Ledit amendement étant mis aux voix, les conseillers de la catégorie "B" se partagent comme suit:

POUR: les conseillers Goyette, Dubreuil, Quinn, Rochon, Ratelle, Hamelin, Morin, Bass, Gauthier, Brien, Normandin, Paré, Wagar, Hyde, Stephens, Bailey et Désormiers (17).

CONTRE: les conseillers Healy, Burrows, Hanley, Simard, DesMarais P., Guévremont, Lafaille, Lyall, Charpentier, Godin, Dubeau A., Verville, Croteau, Lépine et Vachon (15).

Ainsi, ledit amendement est adopté et il est

RESOLU: en conséquence.

5.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination de deux membres du Comité exécutif par les conseillers "C",

Sur la proposition du conseiller Vanier,  
Appuyé par le conseiller Reford,

RESOLU: que le conseiller "C" Pitts soit nommé membre du Comité exécutif.

Proposé par le conseiller Vanier,  
Appuyé par le conseiller McDougall,

Que le conseiller "C" Parent soit nommé membre du Comité exécutif.

Proposé en amendement par le conseiller A. Desmarais,  
Appuyé par le conseiller Fewkes,

Que le conseiller "C" Dozois soit nommé membre du Comité exécutif.

Ledit amendement étant mis aux voix, les conseillers de la catégorie "C" se partagent comme suit:

POUR: Les conseillers Creelman, Gince, Trudeau, Gariégy, Mathieu, Smith, Dubuc, Fewkes, Lortie, Dozois, Desmarais A., Corrigan, Jodoin, Laverdure, McNamara, Gravel, Ravary et Léger (18).

CONTRE: Les conseillers Parent, Delisle, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Reford, Drapeau, Bogert, Murray et Baker (11).

Ainsi, ledit amendement est adopté et il est

RESOLU: en conséquence.

6.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination du président du Comité exécutif,

Sur la proposition des conseillers Filion et Pitts,  
Appuyée par les conseillers Tremblay, Fréchette, O'Flaherty,  
Quintin, Paré, Wagar, Lyall, Vautelet, Seigler,  
Leblanc, Corbeil, Gaudry, Lalancette,  
Allan, Constantin, Reford, McDougall, Vanier,  
Delisle, Smith, Drapeau et Dupuis, il est

RESOLU: que le conseiller J.-O. Asselin, qui vient d'être nommé membre du Comité exécutif, soit choisi comme président de ce Comité.

7.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination de président intérimaire du Comité exécutif,

FRIDAY, DECEMBER 19th 1947.

That Councillors "B" Hamelin and Quinn be appointed members of the Executive Committee.

Said amendment being put, Category "B" Councillors divided as follows:

YEAS: Councillors Goyette, Dubreuil, Quinn, Rochon, Ratelle, Hamelin, Morin, Bass, Gauthier, Brien, Normandin, Paré, Wagar, Hyde, Stephens, Bailey and Désormiers (17).

NAYS: Councillors Healy, Burrows, Hanley, Simard, DesMarais P., Guévremont, Lafaille, Lyall, Charpentier, Godin, Dubeau A., Verville, Croteau, Lépine and Vachon (15).

Thus, said amendment was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

5.- The order of the day being read for the appointment of two members of the Executive Committee by Councillors "C",

On motion of Councillor Vanier,  
Seconded by Councillor Reford,

RESOLVED: that Councillor "C" Pitts be appointed member of the Executive Committee.

Moved by Councillor Vanier,  
Seconded by Councillor McDougall,

That Councillor "C" Parent be appointed member of the Executive Committee.

Moved in amendment by Councillor A. Desmarais,  
Seconded by Councillor Fewkes,

That Councillor "C" Dozois be appointed member of the Executive Committee.

Said amendment being put, Category "C" Councillors divided as follows:

YEAS: Councillors Creelman, Gince, Trudeau, Gariégy, Mathieu, Smith, Dubuc, Fewkes, Lortie, Dozois, Desmarais A., Corrigan, Jodoin, Laverdure, McNamara, Gravel, Ravary and Léger (18).

NAYS: Councillors Parent, Delisle, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Reford, Drapeau, Bogert, Murray and Baker (11).

Thus, said amendment was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

6.- The order of the day being read for the appointment of the Chairman of the Executive Committee,

On motion of Councillors Filion and Pitts,  
Seconded by Councillors Tremblay, Fréchette, O'Flaherty,  
Quintin, Paré, Wagar, Lyall, Vautelet, Seigler,  
Leblanc, Corbeil, Gaudry, Lalancette,  
Allan, Constantin, Reford, McDougall, Vanier,  
Delisle, Smith, Drapeau and Dupuis, it was

RESOLVED: that Councillor J.-O. Asselin, who has just been appointed a member of the Executive Committee, be elected Chairman of said Committee.

7.- The order of the day being read for the appointment of the Acting Chairman of the Executive Committee,



VENDREDI, 19 DECEMBRE 1947.

Sur la proposition des conseillers Seigler et Rochon,  
Appuyée par les conseillers Normandin, Bass, McKenna,  
Goyette, Dubreuil, Ratelle, Paré, Sa-  
vignac, V. Lévesque, Hamelin, Morin,  
Rowat, Gauthier, Hyde, Smith, Brien,  
Wagar, Stephens, Bailey et Désormiers, il est

RESOLU: que le conseiller R. F. Quinn, qui vient d'être nommé membre du Comité exécutif, soit choisi comme président intérimaire de ce Comité.

8.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination du chef (leader) du Conseil,

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par les conseillers E. Dubeau, Sauvé, Tremblay,  
O'Flaherty, Victor, Carrière, Corbeil, Gaudry,  
Farly, Drolet, Constantin, Girard, Kolber,  
Lamarre, Lauriault, Allan, Loïselle, Grat-  
ton, R. Lévesque, Simoneau, Moore, Dubreuil,  
Healy, Morin, Burrows, Bass, Simard, Guévre-  
mont, Gauthier, Brien, Lafaille, Charpentier,  
Godin, A. Dubeau, Verville, Croteau, Norman-  
din, Lépine, Paré, Désormiers, Gince, Tru-  
deau, Dupuis, Gagné, Lortie, Drapeau, Jodoin,  
Laverdure, Dozois, A. Desmarais, Gravel, Ra-  
vary, Léger et Lyall, il est

RESOLU: que le conseiller Pierre DesMarais soit nommé chef (leader) du Conseil.

9.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination du maire suppléant pour le prochain terme,

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Seigler, il est

RESOLU: que le conseiller I. Morin soit nommé maire suppléant pour le prochain terme.

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Morin, maire suppléant.

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif recommandant que le 26 décembre 1947 et le 2 janvier 1948 soient désignés comme jours de fête municipale, le rapport suivant est soumis et lu par: (Pour rapport 87654 voir page 218 volume 41 des rapports)  
Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Du consentement unanime du conseil,

#### MOTIONS

11.- Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Gauthier et Vachon, il est

RESOLU: que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret la décès de madame Victor Bisson, belle-mère de leur estimé collègue, le conseiller Ed. Hamelin.

Qu'ils tiennent à exprimer à ce dernier ainsi qu'aux autres membres de la famille de la regrettée défunte, leurs condoléances dans ce deuil cruel.

FRIDAY, DECEMBER 19th 1947.

On motion of Councillors Seigler and Rochon,  
Seconded by Councillors Normandin, Bass, McKenna, Goyette,  
Dubreuil, Ratelle, Paré, Savignac, V. Lévesque,  
Hamelin, Morin, Rowat, Gauthier, Hyde, Smith,  
Brien, Wagar, Stephens, Bailey and Désormiers,  
it was

RESOLVED: that Councillor R. F. Quinn, who has just been appointed a member of the Executive Committee, be elected Acting Chairman of said Committee.

8.- The order of the day being read for the appointment of the Leader of Council,

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors E. Dubeau, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty,  
Victor, Carrière, Corbeil, Gaudry, Farly, Drolet, Con-  
stantin, Girard, Kolber, Lamarre, Lauriault, Allan,  
Loïselle, Gratton, R. Lévesque, Simoneau, Moore,  
Dubreuil, Healy, Morin, Burrows, Bass, Simard, Gué-  
vremont, Gauthier, Brien, Lafaille, Charpentier,  
Godin, A. Dubeau, Verville, Croteau, Normandin,  
Lépine, Paré, Désormiers, Gince, Trudeau, Dupuis,  
Gagné, Lortie, Drapeau, Jodoin, Laverdure, Dozois,  
A. Desmarais, Gravel, Ravary, Léger and Lyall, it was,

RESOLVED: that Councillor Pierre DesMarais be appointed leader of Council.

9.- The order of the day being read for the appointment of an Acting Mayor for the ensuing term,

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Seigler, it was

RESOLVED: that Councillor I. Morin be appointed Acting Mayor for the ensuing term.

His Worship the Mayor having left the Chair was replaced by Councillor Morin, Acting Mayor.

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee recommending that the 26th December 1947 and the 2nd January 1948 be designated as Civic Holidays, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

With the unanimous consent of Council,

#### MOTIONS

11.- On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillors Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED: that the members of this Council have learned with deep regret of the death of Mrs. Victor Bisson, mother-in-law of their esteemed colleague, Councillor Ed. Hamelin.

That they wish to extend to the latter and to the other members of the family of the deceased, their sympathy in their bereavement.

VENDREDI, 19 DECEMBRE 1947.

12.- Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par les conseillers V. Lévesque, Godin,  
A. Dubeau et Gaudry, il est

RESOLU: que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le décès  
de monsieur Alfred Goyette, frère de leur estimé collègue, le conseiller  
Alcide E. Goyette.

Qu'ils désirent exprimer à ce dernier ainsi qu'aux autres membres de  
la famille du regretté défunt, leurs condoléances dans le deuil cruel qui  
vient de les frapper.

Le Conseil s'ajourne.

  
GREFFIER DE LA CITE

  
MAIRE.

FRIDAY, DECEMBER 19th 1947

12.- On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillors V. Lévesque, Godin,  
A. Dubeau and Gaudry, it was

RESOLVED: that the members of Council have learned with deep regret of the death of Mr.  
Alfred Goyette, brother of their esteemed colleague, Councillor Alcide E.  
Goyette.

That they wish to extend to the latter and to the other members of the  
family of the deceased, their sympathy in this hour of bereavement.

The Council adjourned,

  
CITY CLERK.

  
MAYOR.

LUNDI, 26 JANVIER 1948

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le vingt-sixième jour de janvier courant à trois heures de l'après-midi pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

**ORDRE DU JOUR**

— 1 —  
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

— 2 —  
Traitement du directeur des services.

**RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF***Construction d'égouts*

— 3 —  
À l'effet de voter un crédit de \$2,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Castelnau, de l'égout existant sur le côté sud de la rue de Lanaudière à celui existant sur le côté nord de la rue de Lanaudière.

— 4 —  
À l'effet de voter un crédit de \$3,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Carpiquet, de l'avenue Glencoe jusqu'à un point situé au nord de l'avenue de Falaise.

— 5 —  
À l'effet de voter un crédit de \$4,200.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Durham, du boulevard Perras en gagnant le sud.

— 6 —  
À l'effet de voter un crédit de \$15,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Chabot, du chemin de la Côte Saint-Michel à la rue Suzor-Côté.

— 7 —  
À l'effet de voter un crédit de \$4,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Charles, du boulevard Gouin à un point situé au nord du boulevard Perras.

MONDAY, JANUARY 26th 1948.

SPECIAL MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montréal met in the Council Room, City Hall, on the 26th day of January at 3:00 o'clock, P.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

**ORDER OF THE DAY**

— 1 —  
Reading and approving of the minutes of the last meeting.

— 2 —  
Salary of the Director of Departments.

**REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE***Laying of sewers*

— 3 —  
To vote an appropriation of \$2,200.00 to lay a sewer in de Castelnau street, from the sewer on the south side of de Lanaudière street to the one on the north side of de Lanaudière street.

— 4 —  
To vote an appropriation of \$3,400.00 to lay a sewer in de Carpiquet street, from Glencoe avenue to a point north of de Falaise avenue.

— 5 —  
To vote an appropriation of \$4,200.00 to lay a sewer in Durham avenue from Perras boulevard southward.

— 6 —  
To vote an appropriation of \$15,500.00 to lay a sewer in Chabot street, from Côte St. Michel road to Suzor-Côté street.

— 7 —  
To vote an appropriation of \$4,800.00 to lay a sewer in St. Charles street, from Gouin boulevard to a point north of Perras boulevard.

LUNDI, 26 JANVIER 1948

- 8 -

À l'effet de voter un crédit de \$17,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no P-201 du cadastre du Village incorporé de la Côte de la Visitation, de la 15<sup>e</sup> Avenue à la 14<sup>e</sup> Avenue, et dans la 14<sup>e</sup> Avenue, de ladite rue projetée à la rue Saint-Zotique.

- 9 -

À l'effet de voter un crédit de \$26,000.00 pour la construction d'un égout dans la 15<sup>e</sup> Avenue, de la rue Bélanger à la rue Saint-Zotique.

- 10 -

À l'effet de voter un crédit de \$3,000.00 pour la construction d'un égout dans la partie de la rue Tolhurst élargie sur le côté est, au nord du boulevard Gouin.

- 11 -

À l'effet de voter un crédit de \$7,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Rouen, de la rue Ville-Marie à la rue Vimont.

- 12 -

À l'effet de voter un crédit de \$4,400.00 pour la construction d'un égout dans la 39<sup>e</sup> Avenue, du boulevard Rosemont en gagnant le nord.

- 13 -

À l'effet de voter un crédit de \$4,000.00 pour la construction d'un égout dans la 40<sup>e</sup> Avenue, du boulevard Rosemont en gagnant le nord.

- 14 -

À l'effet de voter un crédit de \$26,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Cousineau, de l'égout existant au sud du boulevard Gouin en gagnant le sud jusqu'aux limites sud de la Ville.

- 15 -

À l'effet de modifier les résolutions du Conseil en date du 4 novembre 1946 et du 2 juin 1947, votant un crédit de \$1,150.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue de Vimy, de l'égout existant au nord de l'avenue Van Horne en gagnant l'avenue Van Horne.

*Construction de pavages*

- 16 -

À l'effet de voter un crédit de \$8,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Visitation, de la rue Sainte-Rose à la rue Ste-Catherine.

- 17 -

À l'effet de voter un crédit de \$17,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Beaconsfield, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte Saint-Luc.

MONDAY, JANUARY 26th 1948

- 8 -

To vote an appropriation of \$17,800.00 to lay a sewer in proposed street bearing number P-201 of the cadastre of the incorporated Village of Côte de la Visitation, from 15th Avenue to 14th Avenue and in 14th Avenue from said proposed street to St. Zotique street.

- 9 -

To vote an appropriation of \$26,000.00 to lay a sewer in 15th Avenue, from Bélanger street to St. Zotique street.

- 10 -

To vote an appropriation of \$3,000.00 to lay a sewer in the part of Tolhurst street widened on the east side, north of Gouin boulevard.

- 11 -

To vote an appropriation of \$7,000.00 to lay a sewer in Rouen street, from Ville-Marie street to Vimont street.

- 12 -

To vote an appropriation of \$4,400.00 to lay a sewer in 39th Avenue, from Rosemont boulevard northward.

- 13 -

To vote an appropriation of \$4,000.00 to lay a sewer in 40th Avenue, from Rosemont boulevard northward.

- 14 -

To vote an appropriation of \$26,000.00 to lay a sewer in Cousineau street, from the sewer existing south of Gouin boulevard, southward, to the southern City limits.

- 15 -

To amend the Council's resolutions of November 4th, 1946 and June 2nd 1947, voting an appropriation of \$1,150.00 to lay a sewer in de Vimy avenue, from the existing sewer north of Van Horne avenue to Van Horne avenue.

*Laying of pavings*

- 16 -

To vote an appropriation of \$8,000.00 to lay a permanent paving in the lanes located east of Visitation street, between Ste. Rose and St. Catherine streets.

- 17 -

To vote an appropriation of \$17,500.00 to lay a permanent paving on Beaconsfield avenue, from Fielding avenue to Côte St. Luke road.

LUNDI, 26 JANVIER 1948

*Construction de trottoirs*

- 18 -

À l'effet de voter un crédit de \$8,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Beaconsfield, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte Saint-Luc.

- 19 -

À l'effet de voter un crédit de \$10,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Desenclaves, de la rue Viel au boulevard Gouin.

- 20 -

À l'effet de voter un crédit de \$2,400.00 pour la construction en régie de trottoir en dalles de béton sur le côté ouest de la rue Beauclerk, de la rue Lafontaine en gagnant le sud.

- 21 -

À l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 3 juin 1946, votant un crédit de \$1,700.00 pour la construction en régie d'un trottoir en dalles sur le côté est de l'avenue Macdonald.

- 22 -

À l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 3 juin 1946, votant un crédit de \$290.00 pour la construction en régie d'un trottoir en dalles sur le côté nord de la rue Bellerive.

- 23 -

À l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 3 juin 1946, votant un crédit de \$830.00 pour la construction en régie d'un trottoir en dalles sur le côté est de l'avenue Outremont.

*Tuyaux à l'eau*

- 24 -

À l'effet d'autoriser une dépense de \$30,536.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau dans certaines rues et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet.

*Projet de règlements*

- 25 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1840 autorisant un emprunt de \$2,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs.

- 26 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 296 concernant les marchés, tel que modifié par des règlements subséquents.

*Expropriation*

- 27 -

À l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 10 septembre 1945, décrétant l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des terrains requis pour l'ouverture de la rue Jean-Brillant, entre l'avenue Westbury et la rue Lemieux.

MONDAY, JANUARY 26th 1948

*Laying of sidewalks*

- 18 -

To vote an appropriation of \$8,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Beaconsfield avenue, from Fielding avenue to Côte St. Luke road.

- 19 -

To vote an appropriation of \$10,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Desenclaves street, from Viel street to Gouin boulevard.

- 20 -

To vote an appropriation of \$2,400.00 to lay by day labour a concrete slab sidewalk on the west side of Beauclerk street, from Lafontaine street southward.

- 21 -

To amend the Council's resolution of June 3rd, 1946, voting an appropriation of \$1,700.00 to lay by day labour a slab sidewalk on the east side of Macdonald avenue.

- 22 -

To amend the Council's resolution of June 3rd, 1946, voting an appropriation of \$290.00 to lay by day labour a slab sidewalk on the north side of Bellerive street.

- 23 -

To amend the Council's resolution of June 3rd, 1946, voting an appropriation of \$830.00 to lay by day labour a slab sidewalk on the east side of Outremont avenue.

*Water mains*

- 24 -

To authorize an expenditure of \$30,536.00 to purchase and lay water mains in certain streets and to levy a special tax in this connection.

*Draft by-laws*

- 25 -

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1840 authorizing a loan of \$2,000,000. for the construction of sewers, pavings and sidewalks.

- 26 -

Submitting a draft by-law to amend by-law No. 296 concerning markets, as amended by subsequent by-laws.

*Expropriation*

- 27 -

To amend the Council's resolution of September 10th, 1945, ordaining the acquisition by mutual agreement or by expropriation of land required to open Jean-Brillant street, between Westbury avenue and Lemieux street.

LUNDI, 26 JANVIER 1948

*Acquisition d'immeubles*

- 28 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de M. J.-Wenceslas Lévesque, au prix de \$10,500.00, de certains immeubles requis pour l'élargissement de la rue Saint-Urbain.

- 29 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de The Montreal Protestant House of Industry and Refuge, au prix de \$21,014.00, d'une partie du lot no 8 du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe, requise pour l'établissement d'un terrain de golf municipal.

*Incorporation*

- 30 -

A l'effet de constituer en corporation l'association dite "Les Loisirs de Saint-Barthélemy Inc."

*Concession minière*

- 31 -

A l'effet de demander au Ministère des Mines de la Province de Québec d'annuler la concession minière no 51 que la Cité a acquise en 1938 de la Compagnie Martineau Fils Limitée.

*Réfection électrique*

- 32 -

A l'effet d'autoriser une dépense de \$26,000.00 pour l'exécution en régie de certains travaux de réfection électrique d'une partie des ateliers municipaux.

*Construction d'une glacière*

- 33 -

A l'effet d'autoriser une dépense de \$6,500.00 pour la construction d'une glacière à un étal du marché Atwater.

*Nomination de huissiers*

- 34 -

A l'effet d'autoriser le recorder en chef de la Cité de Montréal à nommer certains employés de la division de l'impôt foncier du service des finances huissiers de la cour du recorder.

- 35 -

A l'effet d'autoriser le recorder en chef de la Cité de Montréal à nommer MM. Napoléon Allard et Allan Elliott huissiers de la cour du recorder.

*Nominations*

- 36 -

A l'effet de nommer le conseiller Louis Bass représentant de la Ville sur le conseil de direction du Jewish Hospital of Hope.

- 37 -

A l'effet de nommer le conseiller Leo McKenna représentant de la Ville sur le bureau de direction de l'Hôpital St-Mary's.

MONDAY, JANUARY 26th 1948.

*Acquisition of immovables*

- 28 -

To approve a draft deed of acquisition from Mr. J. Wenceslas Lévesque, for the sum of \$10,500.00, of certain immovables required to widen St. Urbain street.

- 29 -

To approve a draft deed of acquisition from the Montreal Protestant House of Industry and Refuge, for the sum of \$21,014.00 of part of lot No. 8 of the cadastre of the Parish of Longue Pointe, required to establish a municipal golf course.

*Incorporation*

- 30 -

To incorporate the association called "Les Loisirs de Saint-Barthélemy Inc."

*Mining concession*

- 31 -

To request the Department of Mines of the Province of Quebec to rescind mining concession No. 51 which the City acquired in 1938 from the Martineau Fils Limitée Company.

*Electrical improvement works*

- 32 -

To authorize an expenditure of \$26,000.00 to carry out by day labour certain electrical improvement works in a section of the municipal work shops.

*Building a refrigerator*

- 33 -

To authorize an expenditure of \$6,500 for the building of a refrigerator in a stall of Atwater market.

*Appointment of bailiffs*

- 34 -

To authorize the Chief Recorder of the City of Montreal to appoint certain employees of the real estate tax division of the Finance Department, bailiffs of the Recorder's Court.

- 35 -

To authorize the Chief Recorder of the City of Montreal to appoint Messrs. Napoléon Allard and Allan Elliott bailiffs of the Recorder's Court.

*Appointments*

- 36 -

To appoint Councillor Louis Bass as the City's representative on the Board of Directors of the Jewish Hospital of Hope.

- 37 -

To appoint Councillor Leo McKenna as the City's representative on the Board of Directors of St. Mary's Hospital.

LUNDI, 26 JANVIER 1948

- 38 -

À l'effet de nommer le conseiller Max Seigler représentant de la Ville sur le bureau de direction du Jewish General Hospital.

- 39 -

À l'effet de nommer le conseiller Victor Lévesque représentant de la Ville sur le conseil d'administration de l'hôpital St-Luc.

- 40 -

À l'effet de constituer le comité consultatif du service d'urbanisme.

*Réponses à des résolutions du Conseil*

- 41 -

Informant le Conseil qu'il ne juge opportun:

- a) de modifier le règlement concernant la distribution de pamphlets de façon à y exempter les organisations bona fide des unions ouvrières;
- b) d'entrer en pourparlers avec le Gouvernement provincial en vue de l'adoption de mesures pour assurer l'uniformité des règlements relatifs aux clubs de nuit, salles de danse, cafés, restaurants et autres établissements similaires;
- c) d'ériger pour le moment un restaurant de qualité au jardin botanique;
- d) de réglementer l'usage des armes à vent dans la cité de Montréal.

*Renseignements*

- 42 -

Transmettant certains renseignements faisant suite aux résolutions du Conseil relatives:

- a) au viaduc de la rue Ste-Catherine est, au-dessus des voies de la compagnie de chemins de fer Canadien du Pacifique;
- b) à l'installation de glissoires de neige sur tous les terrains de jeux;
- c) aux sommes dépensées par la Cité pour les oeuvres de guerre.

*Commission Athlétique*

- 43 -

Transmettant le rapport de l'auditeur de la Cité sur la vérification des livres de la Commission Athlétique de la Cité de Montréal pour la période comprise entre le 1er mai 1946 et le 30 avril 1947.

- 44 -

Rapport annuel de la Commission du Service Civil pour l'exercice terminé le 30 avril 1947.

- 45 -

Avis de motions.

MONDAY, JANUARY 26th 1948

- 38 -

To appoint Councillor Max Seigler as the City's representative on the Board of Directors of the Jewish General Hospital.

- 39 -

To appoint Councillor Victor Lévesque as the City's representative on the administrative Council of St. Luke Hospital.

- 40 -

To appoint the Consulting Committee of the City Planning Department.

*Replies to resolutions of Council*

- 41 -

Informing Council that it does not consider it advisable:

- a) to amend the by-law concerning the distribution of pamphlets so as to exempt bona fide trades union organizations;
- b) to take steps with the Provincial Government for the adoption of measures to assure uniformity of by-laws regarding night clubs, dance halls, cafés, restaurants and other such establishments;
- c) to install, just now, a high-class restaurant at the Botanical Garden;
- d) to regulate the use of air-guns in the City of Montreal.

*Information*

- 42 -

Transmitting certain information pursuant to Council's resolutions concerning:

- a) the St. Catherine street east viaduct over the C.P.R. Railway's tracks;
- b) the installation of snow slides in all playgrounds.
- c) the sums spent by the City in war works.

*Athletic Commission*

- 43 -

Transmitting the report of the City Auditor on the audit of the books of the Athletic Commission of the City of Montréal for the period between May 1st 1946 and April 30th 1947.

- 44 -

Annual report of the Civil Service Commission for the fiscal year ending April 30th 1947.

- 45 -

Notices of motions.

LUNDI, 26 JANVIER 1948

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, C.B.E. au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Goyette, Filion, Dubreuil, Savignac, E. Dubeau, V. Lévesque, Quinn, McKenna, Rochon, Estelle, Creelman, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Simard, Gince, Trudeau, Gaudry, P. DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Gagné, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Dubuc, Leblanc, Lamarre, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, Lortie, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Verville, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, Ant. Desmarais, Corrigan, Jodoin, Leverdure, Bogert, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Hyde, Stephens, Bailey, Gravel, Gratton, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Sauvé, il est

RESOLU: que soit considéré comme lu et soit confirmé le procès-verbal de la séance tenue le 19 décembre 1947.

Ledit procès-verbal est en conséquence approuvé et signé par son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la question du traitement du directeur des services,

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Quinn, Filion,  
Pitts, Hamelin et Dozois,

Que le traitement annuel du directeur des services soit fixé à \$ 15,000.00, à compter du 1er janvier 1948.

Et, un débat s'engageant,

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Morin, maire suppléant.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Guévremont,  
Appuyé par le conseiller A. Dubeau,

Que le Conseil se forme en Comité général pour étudier l'article 2 de l'ordre du jour et que le directeur des finances soit prié de fournir des renseignements sur les dépenses qu'il a encourues au service de la Cité.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Guévremont et A. Dubeau retirent leur motion.

Et, un autre débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Reford,  
Appuyé par les conseillers Lauriault et Rochon,

MONDAY, JANUARY 26th 1948.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, C.B.E. in the Chair;

Councillors

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approval of the minutes of the last meeting.

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Sauvé, it was

RESOLVED: that the minutes of the Council meeting held on December 19th 1947 be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by His Worship the Mayor and the City Clerk.

2.- The order of the day being read to consider the salary of the Director of Departments.

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quinn, Filion,  
Pitts, Hamelin and Dozois,

That the annual salary of the Director of Departments be set at \$ 15,000.00, from January 1st 1948.

And, a debate arising,

His Worship the Mayor having left the Chair was replaced by the Acting Mayor, Councillor Morin.

And, a further debate arising,

Moved by Councillor Guévremont,  
Seconded by Councillor A. Dubeau,

That the Council sit in Committee of the Whole to consider article 2 of the order of the day and the Director of Finance be requested to give information on the expenditures which he has incurred in the service of the City.

And, a debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors Guévremont and A. Dubeau withdrew their motion.

And, another debate arising,

Moved by Councillor Reford,  
Seconded by Councillors Lauriault and Rochon,



LUNDI, 26 JANVIER 1948.

Que l'étude de la question de l'augmentation du traitement du directeur des services soit remise jusqu'à la prochaine séance du Conseil qui sera convoquée après l'adoption du budget fédéral.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Quinn,  
Appuyé par le conseiller Rochon,

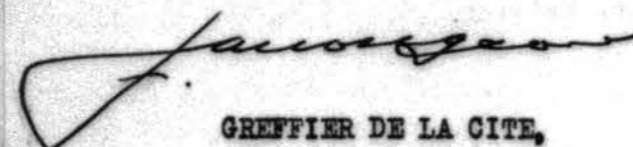
Que le Conseil s'ajourne au mardi, 27 janvier 1948, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un autre débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, Goyette, Filion, Dubreuil, E. Dubeau, V. Lévesque, Quinn, McKenna, Rochon, Creelman, Hamelin, Sauvé, Fréchette, Hanley, Parent, Asselin, Bass, Delisle, Gince, Trudeau, Gariépy, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Gagné, McDougall, Pitts, Vanier, Smith, Dubuc, Leblanc, Lamarre, Reford, Fewkes, Lortie, Verville, Allan, Drapeau, Dozois, Ant. Desmarais, Corrigan, Jodoin, Bogert, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Hyde, Stephens, Désormiers, Ravary et Moore (58).

CONTRE: Les conseillers Savignac, Ratelle, Tremblay, Morin, O'Flaherty, Burrows, Quintin, Fisher, Victor, Simard, Gaudry, P. DesMarais, Farly, Guévremont, Rowat, Kolber, Lauriault, Lafaille, Lyall, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Croteau, Laverdure, Lépine, Bailey, Gravel, Gratton, Baker, R. Lévesque, Simo-  
neau, Vachon et Léger (33).

Ainsi, elle est adoptée et le Conseil s'ajourne en conséquence au mardi, 27 janvier 1948, à 3 heures de l'après-midi.

  
GREFFIER DE LA CITE,

  
MAIRE.

MONDAY, JANUARY 26th 1948,

That consideration of the question of increasing the salary of the Director of Departments be postponed until the meeting of Council following the adoption of the Federal Budget.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Quinn,  
Seconded by Councillor Rochon,

That the Council adjourn until Tuesday, January 27th 1948, at 3:00 o'clock, P.M., to continue the consideration of this order of the day.

And a further debate arising and said motion being put, the Council divided as follows:

YEAS:

(For names, see opposite page)

NAYS:

(For names, see opposite page)

Thus, it was adopted and the Council accordingly adjourned until Tuesday, January 27th 1948 at 3:00 o'clock, P.M.

  
CITY CLERK.

  
MAYOR.

MARDI, 27 JANVIER 1948

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 3 heures de l'après-midi.

Conformément à l'ajournement, le Conseil de la Cité de Montréal, s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le mardi, vingt-septième jour de janvier 1948 à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude des affaires demeurées inachevées lors de l'ajournement.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, C.B.E., au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Goyette, Filion, Dubreuil, Savignac, E. Dubeau, V. Lévesque, Quinn, McKenna, Rochon, Ratelle, Creelman, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Simard, Gince, Trudeau, Gaudry, P. DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Brien, Dupuis, Gagné, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Dubuc, Leblanc, Lamarre, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, Lortie, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Verville, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, Ant. Desmarais, Corrigan, Jodoin, Laverdure, Bogert, Lépine, Loïselle, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Hyde, Stephens, Bailey, Gravel, Gratton, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore et Léger.

ORDRE DU JOUR:

1.- Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Asselin, Quinn, Filion, Pitts, Hamelin et Dozois proposant que le traitement annuel du directeur des services soit fixé à \$ 15,000.00, à compter du 1er janvier 1948 et de l'amendement des conseillers Reford, Lauriault et Rochon proposant que l'étude de la question de l'augmentation du traitement du directeur des services soit remise jusqu'à la première séance du Conseil qui sera convoquée après l'adoption du budget fédéral, lesquels avaient été laissés en suspens lors de l'ajournement de la séance du 26 janvier courant,

Et, un débat s'engageant,

Proposé en sous-amendement par le conseiller Hanley,  
Appuyé par les conseillers Fewkes et Dubuc,

Que le traitement du directeur des services soit augmenté de 10%.

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit sous-amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Tremblay, Morin, Burrows, Hanley, Parent, Delisle, Gince, Trudeau, Gaudry, Gariépy, Farly, Drolet, Gauthier, Gagné, Rowat, Vanier, Smith, Dubuc, Reford, Fewkes, Lortie, Verville, Ant. Desmarais, Jodoin, Bogert, McNamara, Paré, Wagar, Vautelet, Hyde, Stephens, Baker et Ravary ( 33 ).

CONTRE: Les conseillers Seigler, Goyette, Filion, Dubreuil, Savignac, E. Dubeau, V. Lévesque, Quinn, McKenna, Rochon, Ratelle, Creelman, Hamelin, Sauvé, Fréchette, O'Flaherty, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Simard, P. DesMarais, Guévremont, Mathieu, Constantin, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Kolber, Leblanc, Lamarre, Lauriault, Lafaille, Lyall, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, Corrigan, Laverdure, Lépine, Gadbois, Murray, Bailey, Gravel, Gratton, R. Lévesque, Désormiers, Simoneau, Vachon, Moore et Léger (57).

Ledit sous-amendement est en conséquence rejeté.

L'amendement des conseillers Reford, Lauriault et Rochon étant alors mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

TUESDAY, JANUARY 27th 1948

ADJOURNED SPECIAL MEETING

at 3 o'clock, P.M.

Pursuantly to adjournment, the Council of the City of Montréal met in the said Council Room, City Hall, on Tuesday, twenty-seventh day of January instant, at 3:00 o'clock, P.M., to continue the consideration of the business remaining unfinished at the adjournment.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, C.B.E. in the Chair;

Councillors

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The Council resumed the consideration of the motion of Councillors Asselin, Quinn, Filion, Pitts, Hamelin and Dozois to the effect that the annual salary of the Director of Departments be set at \$ 15,000.00 as from January 1st, 1948; and of the amendment of Councillors Reford, Lauriault and Rochon to the effect that the consideration of the question of increasing the salary of the Director of Departments be postponed to the first meeting of Council to be called after the adoption of the Federal Budget; both of which had been left in abeyance at the adjournment of the meeting of January 26th.

And, a debate arising,

Moved in sub-amendment by Councillor Hanley,  
Seconded by Councillors Fewkes and Dubuc,

That the salary of the Director of Departments be increased by 10%

And, a further debate arising and said sub-amendment being put, the Council divided as follows:

YEAS:

(For names, see opposite page)

NAYS:

(For names, see opposite page)

Said sub-amendment was accordingly rejected.

The amendment of Councillors Reford, Lauriault and Rochon then being put, the Council divided as follows:

MARDI, 27 JANVIER 1948

**POUR:** Les conseillers Dubreuil, E. Dubeau, McKenna, Rochon, Creelman, Tremblay, Morin, Parent, Quintin, Fisher, Victor, Trudeau, Gaudry, P. DesMarais, Dupuis, Gagné, McDougall, Vanier, Kolber, Smith, Dubuc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lortie, Verville, Allan, Bogert, Paré et Désormiers (30).

**CONTRE:** Les conseillers Seigler, Goyette, Filion, Savignac, V. Lévesque, Quinn, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Asselin, Bass, Delisle, Simard, Gince, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Brien, Rowat, Pitts, Leblanc, Lamarre, Fewkes, Lyall, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Drapeau, Croteau, Dozois, A. Desmarais, Corrigan, Jodoin, Laverdure, Lépine, Gadbois, McManara, Wagar, Murray, Vautelet, Hyde, Stephens, Bailey, Gravel, Gratton, Baker, R. Lévesque, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore et Léger (60).

Ledit amendement est en conséquence rejeté.

La motion principale étant alors mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

**POUR:** Les conseillers Seigler, Goyette, Filion, Quinn, Creelman, Hamelin, Sauvé, Fréchette, O'Flaherty, Hanley, Parent, Asselin, Bass, Gariépy, Drolet, Gauthier, Rowat, McDougall, Pitts, Smith, Dubuc, Lauriault, Reford, Lortie, Dozois, A. Desmarais, Corrigan, Jodoin, Gadbois, McManara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, et Stephens (35).

**CONTRE:** Les conseillers Dubreuil, Savignac, E. Dubeau, V. Lévesque, McKenna, Rochon, Ratelle, Tremblay, Morin, Burrows, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Simard, Gince, Trudeau, Gaudry, P. DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Constantin, Brien, Dupuis, Gagné, Vanier, Kolber, Leblanc, Lamarre, Lafaille, Fewkes, Lyall, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Verville, Allan, Drapeau, Croteau, Laverdure, Bogert, Lépine, Hyde, Bailey, Gravel, Gratton, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore et Léger (55).

Ladite motion est en conséquence rejetée.

Sur la proposition du conseiller Asselin, Appuyée par le conseiller Pitts, il est

**RESOLU:** que l'article 2 de l'ordre du jour soit biffé.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Castelnau, de l'égout existant sur le côté sud, de la rue de Lanaudière à celui existant sur le côté nord de la rue de Lanaudière, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87688/1 voir page 219 volume 41 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

**RESOLU:** en conséquence.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Carpiquet, de l'avenue Glencoe jusqu'à un point situé au nord de l'avenue de Falaise, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87764/1 voir page 219 volume 41 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948

TUESDAY, JANUARY 27th 1948.

**YEAS:**

(For names, see opposite page)

**NAYS:**

(For names, see opposite page)

Said amendment was accordingly rejected.

The main motion then being put, the Council divided as follows:

**YEAS:**

(For names, see opposite page)

**NAYS:**

(For names, see opposite page)

Said motion was accordingly rejected.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Pitts, it was

**RESOLVED:** that article 2 be struck from the order of the day.

2.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,200.00 to lay a sewer in deCastelnau street, from the sewer on the south side of de Lanaudière street to the one on the north side of de Lanaudière street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Pp DesMarais,  
Seconded by Councillor Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

**RESOLVED:** accordingly.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,400.00 to lay a sewer in de Carpiquet street, from Glencoe avenue to a point north of de Falaise avenue, the following report was submitted and read:

MARDI, 27 JANVIER 1948

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller McKenna, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,200.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Durham, du boulevard Ferras en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87689/1 voir page 220 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Brien, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 15,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Chabot, du chemin de la Côte Saint-Michel à la rue Suzor-Côté, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87687/1 voir page 220 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Dubreuil, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no P-201 du cadastre du Village incorporé de la Côte de la Visitation, de la 15e Avenue à la 14e Avenue, et dans la 14e Avenue, de ladite rue projetée à la rue Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87692/1 voir page 220 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Constantin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no P-201 du cadastre du Village incorporé de la Côte de la Visitation, de la 15e Avenue à la 14e Avenue, et dans la 14e Avenue, de ladite rue projetée à la rue Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87690/1 voir page 221 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Verville et A. Dubeau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 26,000.00 pour la construction d'un égout dans la 15e Avenue, de la rue Bélanger à la rue Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87691/1 voir page 221 volume 41 des rapports)

TUESDAY, JANUARY 27th 1948

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor McKenna, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,200.00 to lay a sewer in Durham avenue from Ferras boulevard southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 15,500.00 to lay a sewer in Chabot street, from Côte St-Michel road to Suzor-Côté street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Dubreuil, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,800.00 to lay a sewer in St. Charles street, from Gouin boulevard to a point north of Ferras boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Constantin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 17,800.00 to lay a sewer in proposed street bearing number P-201 of the cadastre of the incorporated Village of Côte de la Visitation, from 15th Avenue to 14th Avenue and in 14th Avenue from said proposed street to St. Zotique street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Verville and A. Dubeau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 26,000.00 to lay a sewer in 15th Avenue, from Bélanger street to St. Zotique street, the following report was submitted and read:

MARDI, 27 JANVIER 1948

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Lamarre, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,000.00 pour la construction d'un égout dans la partie de la rue Tolhurst élargie sur le côté est, au nord du boulevard Gouin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87765/1 voir page 222 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Creteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Rouen, de la rue Ville-Marie à la rue Vimont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87725/1 voir page 222 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,400.00 pour la construction d'un égout dans la 39e Avenue, du boulevard Rosemont en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87761/1 voir page 223 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,000.00 pour la construction d'un égout dans la 40e Avenue, du boulevard Rosemont en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87762/1 voir page 223 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 26,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Cousineau, de l'égout existant au sud du boulevard Gouin en gagnant le sud jusqu'aux limites sud de la Ville, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87854 voir page 224 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Moore, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, JANUARY 27th 1948,

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Lamarre, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,000.00 to lay a sewer in the part of Tolhurst street widened on the east side, north of Gouin boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Creteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,000.00 to lay a sewer in Rouen street, from Ville-Marie street to Vimont street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,400.00 to lay a sewer in 39th Avenue, from Rosemont boulevard northward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,000.00 to lay a sewer in 40th Avenue, from Rosemont boulevard northward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 26,000.00 to lay a sewer in Cousineau street, from the sewer existing south of Gouin boulevard, southward to the southern City limits, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Moore, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

MARDI, 27 JANVIER 1948

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier les résolutions du Conseil en date du 4 novembre 1946 et 2 juin 1947, votant un crédit de \$ 1,150.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue de Vimy, de l'égout existant au nord de l'avenue Van Horne en gagnant l'avenue Van Horne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 85327/2 voir page 224 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller McKenna, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Visitation, de la rue Sainte-Rose à la rue Sainte-Catherine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87855 voir page 224 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Farly, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Beaconsfield, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte-Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87766/3 voir page 225 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Rowat, Quintin, Lyall,  
Paré et Wagar, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Beaconsfield, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte-Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87766/1 voir page 226 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Quintin, Lyall, Paré  
et Wagar, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Desenclaves, de la rue Viel au boulevard Gouin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87767/A-1 voir page 225 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Moore, Constantin,  
Brien et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, JANUARY 27th 1948.

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the Council's resolutions of November 4th 1946 and June 2nd 1947, voting an appropriation of \$ 1,150.00 to lay a sewer in de Vimy avenue, from the existing sewer north of Van Horne avenue to Van Horne avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor McKenna, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,000.00 to lay a permanent paving in the lanes located east of Visitation street, between Ste. Rose and St. Catherine streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Farly, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 17,500.00 to lay a permanent paving on Beaconsfield avenue, from Fielding avenue to Côte St. Luke road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Rowat, Quintin, Lyall,  
Paré and Wagar, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Beaconsfield avenue, from Fielding avenue to Côte St. Luke road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Quintin, Lyall, Paré,  
and Wagar, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 10,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Desenclaves street, from Viel street to Gouin boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Moore, Constantin,  
Brien and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

MARDI, 27 JANVIER 1948

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,400.00 pour la construction en régie d'un trottoir en dalles de béton sur le côté ouest de la rue Beauclerk, de la rue Lafontaine en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87768 voir page 226 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Drolet et Simoneau, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 18 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller E. Dubeau.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948  
V.P. 168 Vol. 282

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 3 juin 1946, votant un crédit de \$ 1,700.00 pour la construction en régie d'un trottoir en dalles sur le côté est de l'avenue Macdonald, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87772 voir page 227 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller McKenna, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948  
V.P. 168 Vol. 282

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 3 juin 1946, votant un crédit de \$ 290.00 pour la construction en régie d'un trottoir en dalles sur le côté nord de la rue Bellerive, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87771 voir page 227 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Allan, Drolet,  
Simoneau et Vachon, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948  
V.P. 168 Vol. 282

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 3 juin 1946, votant un crédit de \$ 830.00 pour la construction en régie d'un trottoir en dalles sur le côté est de l'avenue Outremont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87769-A voir page 227 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Charpentier, Carrière  
et Gratton, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que les trois rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

TUESDAY, JANUARY 27th 1948.

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,400.00 to lay by day labour a concrete slab sidewalk on the west side of Beauclerk street, from Lafontaine street southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Drolet and Simoneau, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the 18 above reports had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by article 21e of the Charter.

His Worship the Mayor having left the Chair was replaced by Councillor E. Dubeau.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the Council's resolution of June 3rd 1946, voting an appropriation of \$ 1,700.00 to lay by day labour a slab sidewalk on the east side of Macdonald avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor McKenna, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the Council's resolution of June 3rd 1946, voting an appropriation of \$ 290.00 to lay by day labour a slab sidewalk on the north side of Bellerive street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Allen, Drolet,  
Simoneau and Vachon, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the Council's resolution of June 3rd, 1946, voting an appropriation of \$ 830.00 to lay by day labour a slab sidewalk on the east side of Outremont avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Charpentier, Carrière  
and Gratton, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

The member presiding declared that the above three reports had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by article 21e of the Charter.

MARDI, 27 JANVIER 1948

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$ 30,536.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau dans certaines rues et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87508/1 voir page 230 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Dubreuil, Simard,  
Carrière et Gratton, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres de tout le Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1840 autorisant un emprunt de \$ 2,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 86425/1 voir page 486 volume 41 des rapports)  
(Pour règlement 1854 voir page 486 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à l'étude dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Hamelin, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 296 concernant les marchés, tel que modifié par des règlements subséquents, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87545 voir page 486 volume 41 des rapports)  
(Pour règlement 1855 voir page 486 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Gratton,  
Simard, Delisle et Filion, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à l'étude dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Gratton,  
Simard, Delisle et Filion, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le membre président déclare que les deux règlements ci-dessus ont été adoptés par le vote des deux-tiers des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 10 septembre

TUESDAY, JANUARY 27th 1948

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$ 30,536.00 to purchase and lay water mains in certain streets and to levy a special tax in this connection, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Dubreuil, Simard,  
Carrière and Gratton, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by article 21e of the Charter.

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1840 authorizing a loan of \$ 2,000,000. for the construction of sewers, pavings and sidewalks, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to consider said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Hamelin, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend by-law No. 296 concerning markets, as amended by subsequent by-laws, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Carrière, Gratton,  
Simard, Delisle and Filion, it was

RESOLVED: that said draft by-law be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Carrière, Gratton,  
Simard, Delisle and Filion, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

The member presiding declared that the above two by-laws had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by article 21e of the Charter.

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the Council's resolution of September 10th 1945, ordaining the



MARDI, 27 JANVIER 1948

NOTES: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 FEV 1948

RESOLU:

1945, décrétant l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des terrains requis pour l'ouverture de la rue Jean-Brillant, entre l'avenue Westbury et la rue Lemieux, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87770 voir page 231 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Vautelet, il est

que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de M. J. Wenceslas Lévesque, au prix de \$ 10,500.00, de certains immeubles requis pour l'élargissement de la rue Saint-Urbain, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87729 voir page 232 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Victor et Bailey, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des deux-tiers des membres du Conseil, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de The Montreal Protestant House of Industry and Refuge, au prix de \$ 31,014.00, d'une partie du lot no 8 du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe, requise pour l'établissement d'un terrain de golf municipal, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 86778/2 voir page 232 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Hyde, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de constituer en corporation l'association dite "Les Loisirs de Saint-Barthélémy Inc.", le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 85100/8 voir page 233 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Lamarre, Dubreuil, Charpentier,  
Gariépy, Filion, Gratton, Verville et Simard, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de demander au Ministère des Mines de la Province de Québec d'annuler la concession minière no 51 que la Cité a acquise en 1938 de la Compagnie Martineau Fils Limitée, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87858 voir page 233 volume 41 des rapports)

TUESDAY, JANUARY 27th 1948

acquisition by mutual agreement or by expropriation of land required to open Jean-Brillant street, between Westbury avenue and Lemieux street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Vautelet, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of 2/3 of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from J. Wenceslas Lévesque, for the sum of \$ 10,500.00, of certain immovables required to widen St. Urbain street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Victor and Bailey, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by article 21e of the Charter.

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from the Montreal Protestant House of Industry and Refuge, for the sum of \$ 31,014.00 of part of lot No. 8 of the cadastre of the Parish of Longue Pointe, required to establish a municipal golf course, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Hyde, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of 2/3 of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to incorporate the association called "Les Loisirs de Saint-Barthélémy Inc.", the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Lamarre, Dubreuil, Charpentier, Gariépy,  
Filion, Gratton, Verville and Simard, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to request the Department of Mines of the Province of Quebec to rescind mining concession No. 51 which the City acquired in 1938 from the Martineau Fils Limitée Company, the following report was submitted and read:

MARDI, 27 JANVIER 1948

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Dubreuil, Lamarre  
et Simard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$ 26,000.00 pour l'exécution en régie de certains travaux de réfection électrique d'une partie des ateliers municipaux, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87527 voir page 233 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Filion, Gratton, Carrière,  
Simard et Dubreuil, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que les trois rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$ 6,500.00 pour la construction d'une glacière à un étal du marché Atwater, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87841 voir page 228 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Lépine, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser le recorder en chef de la Cité de Montréal à nommer certains employés de la division de l'impôt foncier du service des finances huissiers de la cour du recorder, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87859 voir page 228 volume 41 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Dozois,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Son Honneur le Maire reprend le fauteuil,

Et, un nouveau débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

TUESDAY, JANUARY 27th 1948.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Dubreuil, Lamarre  
and Simard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$ 26,000.00 to carry out by day labour certain electrical improvement works in a section of the municipal work shops, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Filion, Gratton, Carrière,  
Simard and Dubreuil, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above three reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$ 6,500.00 for the building of a refrigerator in a stall of Atwater market, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Lépine, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by article 21e of the Charter.

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the Chief Recorder of the City of Montréal to appoint certain employees of the real estate tax division of the Finance Department, bailiffs of the Recorder's Court, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Dozois,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

His Worship the Mayor having resumed the Chair,

And, a further debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

MARDI, 27 JANVIER 1948.

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser le recorder en chef de la Cité de Montréal à nommer MM. Napoléon Allard et Allan Elliott huissiers de la cour du recorder, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87322/1 voir page 228 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Hamelin, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller Louis Bass représentant de la Ville sur le conseil de direction du Jewish Hospital of Hope, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87909 voir page 229 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Quinn, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller Léo McKenna représentant de la Ville sur le bureau de direction de l'Hôpital St-Mary's, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87909/1 voir page 229 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller MaxSeigler représentant de la Ville sur le bureau de direction du Jewish General Hospital, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87909/2 voir page 229 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller Victor Lévesque représentant de la Ville sur le conseil d'administration de l'Hôpital Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87909/3 voir page 234 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les six rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de constituer le Comité consultatif du service d'urbanisme,

TUESDAY, JANUARY 27th 1948.

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the Chief Recorder of the City of Montréal to appoint Messrs. Napoléon Allard and Allan Elliott bailiffs of the Recorder's Court, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Hamelin, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint Councillor Louis Bass as the City's representative on the Board of Directors of the Jewish Hospital of Hope, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Quinn, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

36.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint Councillor Leo McKenna as the City's representative on the Board of Directors of St. Mary's Hospital, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

37.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint Councillor MaxSeigler as the City's representative on the Board of Directors of the Jewish General Hospital, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

38.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint Councillor Victor Lévesque as the City's representative on the administrative Council of St. Luke Hospital, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above six reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

39.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint the Consulting Committee of the City Planning Department,

MARDI, 27 JANVIER 1948.

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Quinn, il est

RESOLU:

que ledit article soit biffé de l'ordre du jour.

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif informant le Conseil qu'il ne juge opportun:

- a) de modifier le règlement concernant la distribution des pamphlets de façon à y exempter les organisations bona fide des unions ouvrières;
- b) d'entrer en pourparlers avec le Gouvernement provincial en vue de l'adoption de mesures pour assurer l'uniformité des règlements relatifs aux clubs de nuit, salles de danse, cafés, restaurants et autres établissements similaires;
- c) d'ériger pour le moment un restaurant de qualité au jardin botanique;
- d) de réglementer l'usage des armes à vent dans la Cité de Montréal,

le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87900 voir page 375 volume 41 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Asselin,

Que ledit rapport soit déposé aux archives,

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Jodoin,  
Appuyée par le conseiller Corrigan, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit amendé en en retranchant le paragraphe a) et que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire un nouveau rapport au Conseil, à ce sujet, après plus ample étude.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Hanley,  
Appuyée par le conseiller Burrows, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit de nouveau amendé en en retranchant le paragraphe d) et que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire un nouveau rapport au Conseil, à ce sujet, après plus ample étude.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Asselin, il est alors

RESOLU:

que ledit rapport, tel que modifié, soit déposé aux archives.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été déposé aux archives par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif transmettant certains renseignements faisant suite aux résolutions du Conseil relatives:

- a) au viaduc de la rue Sainte-Catherine est, au-dessus des voies de la compagnie de chemins de fer Canadien du Pacifique;
- b) à l'installation de glissoires de neige sur tous les terrains de jeux;
- c) aux sommes dépensées par la Cité pour les oeuvres de guerre,

le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87900/1 voir page 375 volume 41 des rapports)

TUESDAY, JANUARY 27th 1948.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Quinn, it was

RESOLVED:

that said article be struck from the order of the day.

40.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee informing Council that it does not consider it advisable:

- a) to amend the by-law concerning the distribution of pamphlets so as to exempt bona fide trades union organizations;
- b) to take steps with the Provincial Government for the adoption of measures to assure uniformity of by-laws regarding night clubs, dance halls, cafés, restaurants and other such establishments;
- c) to install, just now, a high-class restaurant at the Botanical Garden;
- d) to regulate the use of air-guns in the City of Montreal,

the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin,

That said report be filed of record,

And, a debate arising,

On motion of Councillor Jodoin,  
Seconded by Councillor Corrigan, it was

RESOLVED:

that said report be amended by striking out paragraph a) and that the Executive Committee be requested to consider the advisability of presenting another report to Council in this connection, after further study.

And, a further debate arising,

On motion of Councillor Hanley,  
Seconded by Councillor Burrows, it was

RESOLVED:

that said report be again amended by striking out paragraph d) and that the Executive Committee be requested to consider the advisability of presenting another report to Council in this connection, after further study.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin, it was then

RESOLVED:

that said report, as amended, be filed of record.

His Worship the Mayor declared that the above report had been filed of record by the vote of the majority of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

41.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee transmitting certain information pursuant to Council's resolutions concerning:

- a) the St. Catherine street east viaduct over the C.P.R. Railway's tracks;
- b) the installation of snow slides in all playgrounds;
- c) the sums spent by the City in war works,

the following report was submitted and read:

MARDI, 27 JANVIER 1948.

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Asselin,

Que ledit rapport soit déposé aux archives.

Et, un débat s'engageant,

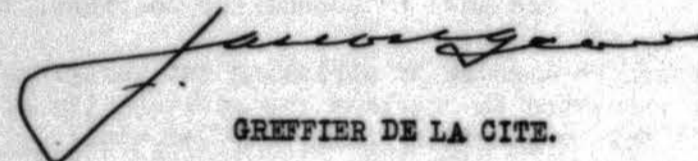
Proposé par le conseiller Dupuis,  
Appuyé par les conseillers Quintin et Farly,

Que le Conseil se forme en Comité général pour étudier le paragraphe a) dudit rapport.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Dupuis, Quintin et Farly retirent leur motion.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Asselin,

Le Conseil s'ajourne au mercredi, 28 janvier courant, à 3 heures 30 de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

  
GREFFIER DE LA CITE.

  
MAYOR.

TUESDAY, JANUARY 27th 1948.

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin,

That said report be filed of record.

And, a debate arising,

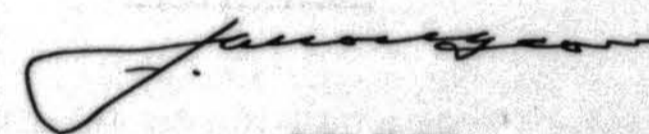
Moved by Councillor Dupuis,  
Seconded by Councillors Quintin and Farly,

That the Council sit in Committee of the Whole to study paragraph a) of said report.

And, a debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors Dupuis, Quintin and Farly withdrew their motion.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin,

The Council adjourned until Wednesday, January 28th instant, at 3:30 o'clock, P.M., to continue the consideration of this order of the day.

  
CITY CLERK.

  
MAYOR.

MERCREDI, 28 JANVIER 1948.

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 3 heures 30 de l'après-midi.

Conformément à l'ajournement, le Conseil de la Cité de Montréal, s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le mercredi, vingt-huitième jour de janvier 1948 à 3 heures 30 de l'après-midi, pour continuer l'étude des affaires demeurées inachevées lors de l'ajournement.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, C. B. E. au fauteuil;

Les conseillers Goyette, Filion, Savignac, E. Dubeau, V. Lévesque, Quinn, McKenna, Rochon, Ratelle, Creelman, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Victor, Bass, Delisle, Simard, Gince, Trudeau, Gaudry, P. DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Brien, Dupuis, Gagné, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Dubuc, Leblanc, Lamarre, Lauriault, Lafaille, Reford, Jewkes, Lyall, Lortie, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Verville, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, A. Desmarais, Corrigan, Jodoin, Laverdure, Bogert, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Vautolet, Hyde, Stephens, Bailey, Gravel, Gratton, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore et Léger.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers P. DesMarais et Asselin, laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du 27 janvier courant et proposant de déposer aux archives le rapport du Comité exécutif transmettant certains renseignements faisant suite aux résolutions du Conseil relatives:

- a) au viaduc de la rue Sainte-Catherine est, au-dessus des voies de la compagnie de chemins de fer Canadien du Pacifique;
- b) à l'installation de glissoires de neige sur tous les terrains de jeux;
- c) aux sommes dépensées par la Cité pour les oeuvres de guerre,

Sur la proposition du conseiller Dupuis,  
Appuyée par le conseiller Gauthier, il est

RESOLU: que le Conseil se forme en Comité général pour étudier le paragraphe a) dudit rapport.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller P. DesMarais, chef du Conseil, pour présider le Comité général et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE GENERAL

Le Conseil, siégeant en Comité général, procède à l'étude du paragraphe a) dudit rapport et MM. H.-A. Gibeau, i.c., directeur du service des travaux publics, et C.-J. DesBaillets, i.c., du service des travaux publics, étant présents et ayant fourni certains renseignements au Conseil,

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Jodoin, il est

RESOLU: que le Conseil, siégeant en Comité général, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil,

WEDNESDAY, JANUARY 28th 1948.

ADJOURNED SPECIAL MEETING

at 3:30 o'clock, P.M.

Pursuantly to adjournment, the Council of the City of Montréal met in the said Council Room, City Hall, on Wednesday twenty-eighth day of January instant, at 3:30 o'clock, P.M., to continue the consideration of the business remaining unfinished at the adjournment.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, C.B.E., in the Chair;

Councillors

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The Council resumed the consideration of the motion of Councillors P. DesMarais and Asselin which had been left in abeyance at the adjournment of the meeting of January 27th instant proposing the filing of record of the report from the Executive Committee transmitting certain information pursuant to Council's resolutions concerning:

- a) the St. Catherine street east viaduct over the C.P.R. Railway's tracks;
- b) the installation of snow slides in all playgrounds;
- c) the sums spent by the City in war works,

On motion of Councillor Dupuis,  
Seconded by Councillor Gauthier, it was

RESOLVED: that the Council sit in Committee of the Whole to consider paragraph a) of said report.

His Worship the Mayor having designated Councillor P. DesMarais, leader of Council to be Chairman of the Committee of the Whole, and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Council, sitting in Committee of the Whole, proceeded to consider paragraph a) of said report and Messrs. H. A. Gibeau, C.E., Director of the Public Works Department and C. J. DesBaillets, C.E., of the Public Works Department, being present and having given certain information to Council,

And, a debate arising,

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Jodoin, it was

RESOLVED: that the Council, sitting in Committee of the Whole, do now rise and report progress.

His Worship the Mayor having resumed the Chair,

MERCREDI, 28 JANVIER 1948

EN CONSEIL

Le conseiller P. DesMarais, président du Comité général, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité général, a étudié le paragraphe a) dudit rapport et qu'il rapporte progrès.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Dupuis,  
Appuyé par les conseillers Quintin, Gauthier  
et Drolet,

Que le rapport de M. DesBaillets au sujet de la construction du viaduc de la rue Sainte-Catherine soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude; et que des plans, soit pour une structure en acier ou une structure en béton précontraint, soient préparés par des ingénieurs de l'extérieur experts en ce genre de construction, ceci dans le but de respecter le paragraphe c) d'une résolution adoptée unanimement par le Conseil à sa séance du 5 septembre 1947.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Proposé en sous-amendement par le conseiller Mathieu,  
Appuyé par le conseiller Dupuis,

Que ledit amendement soit remplacé par le suivant:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité que des plans, soit pour une structure en acier ou une structure en béton précontraint, soient préparés par des ingénieurs de l'extérieur experts en ce genre de construction, ceci dans le but de respecter le paragraphe c) d'une résolution adoptée unanimement par le Conseil à sa séance du 5 septembre 1947."

Et, un autre débat s'engageant et ledit sous-amendement étant mis aux voix, il est adopté sur division et il est

RESOLU: en conséquence.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par les conseillers Pitts et Dozois, il est alors

RESOLU: que ledit rapport, tel que modifié, soit déposé aux archives.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif transmettant le rapport de l'auditeur de la Cité sur la vérification des livres de la Commission Athlétique de la Cité de Montréal pour la période comprise entre le 1er mai 1946 et le 30 avril 1947, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87857 voir page 376 volume 41 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Rochon,

Que ledit rapport soit déposé aux archives.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par le conseiller Savignac,

Que la question préalable soit maintenant posée.

Ledite motion étant mise aux voix, elle est adoptée sur division et il est

RESOLU: en conséquence.

La motion principale étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

WEDNESDAY, JANUARY 28th 1948.

IN COUNCIL

Councillor P. DesMarais, Chairman of the Committee of the Whole, reported that the Council, sitting in Committee of the Whole, had considered paragraph a) of said report and reported progress.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Dupuis,  
Seconded by Councillors Quintin, Gauthier  
and Drolet,

That Mr. DesBaillets' report concerning the question of the St. Catherine street viaduct be referred back to the Executive Committee for further study; and that plans either for a steel structure or one of pre-stressed concrete be prepared by engineers from outside the City Hall who are experts in this kind of construction, this to be done in order to respect paragraph c) of a resolution unanimously adopted by the Council at its meeting of September 5th 1947.

And, a

Moved in sub-amendment by Councillor Mathieu,  
Seconded by Councillor Dupuis,

That said amendment be replaced by the following:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of having prepared plans, either for a steel structure or one of pre-stressed concrete, by engineers from outside the City Hall who are experts in this kind of work, this to be done in order to respect paragraph c) of a resolution unanimously adopted by the Council at its meeting of September 5th 1947."

And, a further debate arising and said sub-amendment being put, it was adopted on division and it was

RESOLVED: accordingly.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Pitts and Dozois, it was then

that said report, as amended, be filed of record.

2.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee transmitting the report of the City Auditor on the audit of the books of the Athletic Commission of the City of Montréal for the period between May 1st 1946 and April 30th 1947, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Rochon,

That said report be filed of record.

And, a debate arising,

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Savignac,

That the previous question be now put.

Said motion being put, it was adopted on division and it was

RESOLVED: accordingly.

The main motion then being put, it was adopted and it was

MERCREDI, 28 JANVIER 1948

RESOLU:

en conséquence. (Le conseiller Fewkes dissident).

Son Honneur le Maire déclare que les deux rapports ci-dessus ont été déposés aux archives par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport annuel de la Commission du Service Civil pour l'exercice terminé le 30 avril 1947,

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Asselin,

Que ledit rapport soit déposé aux archives.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Tremblay,

Que ledit rapport soit transmis au Comité exécutif et que copie en soit transmise à chacun des membres du Conseil dans le plus bref délai possible.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Proposé en sous-amendement par le conseiller Asselin,  
Appuyé par le conseiller Filion,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif.

Ledit sous-amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:

en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

AVIS DE MOTIONS

4.- Le conseiller Bailey donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Conseil municipal prie les autorités de la province de Québec de lui conférer le pouvoir d'établir une commission devant être connue sous le nom de "Commission des Transports de Montréal" (ou tout autre nom approprié) ayant les pouvoirs suivants subordonnés à l'approbation du Conseil municipal:

- 1o- Annulation du contrat de 1918 entre la Cité de Montréal et la Cie des Tramways de Montréal;
- 2o- Exploitation d'un système de transport et pouvoirs d'emprunt nécessaires pour l'établissement d'un tel système; et
- 3o- Pouvoir d'achat selon qu'elle le jugera à propos des actifs de la Cie des Tramways qu'elle pourra considérer nécessaires à l'exploitation d'un tel système."

5.- Le conseiller Bass donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de consulter le comité d'Urbanisme et de donner des instructions de réserver certains terrains appartenant à la Cité dans diverses sections de la Cité, pour être vendus au prix de \$ 1.00, pourvu qu'il y soit construit une maison devant être occupée par le propriétaire, et ce dans un délai de huit mois;

WEDNESDAY, JANUARY 28th 1948.

RESOLVED:

accordingly. (Councillor Fewkes dissenting).

His Worship the Mayor declared that the above two reports had been filed of record by the vote of the majority of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

3.- The order of the day being read to consider the annual report of the Civil Service Commission for the fiscal year ending April 30th 1947,

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin,

That said report be filed of record.

And, a debate arising

Moved in amendment by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Tremblay,

That said report be referred to the Executive Committee and that a copy be sent to each of the members of Council as soon as possible.

And, a further debate arising,

Moved in sub-amendment by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Filion,

That said report be referred back to the Executive Committee.

Said sub-amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED:

accordingly.

His Worship the Mayor declared that the above report had been referred back to the Executive Committee by the vote of the majority of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

NOTICES OF MOTIONS

4.- Councillor Bailey gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the City Council request from the authorities of the Province of Quebec that it be empowered to establish a commission to be known as the Montreal Transportation Commission (or by some appropriate name) that shall enjoy the following powers subject to the approval of the City Council;

- 1o- To cancel the contract of 1918 between the City of Montréal and the Montreal Tramways Company;
- 2o- To operate a transportation system and to borrow the necessary money to finance such a system; and
- 3o- To purchase as it may deem to be advisable such assets of the Tramways Company as it may consider necessary for the operation of such a system."

5.- Councillor Bass gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of consulting and instructing the City Planning Committee to set aside some City-owned lots in certain sections of the City to be sold for one dollar providing a home is built within eight months to be occupied by the owner;



MERCREDI, 28 JANVIER 1948

de modifier les règlements afin de rendre possible la construction de maisons à prix modique;

d'établir un bureau pouvant fournir de l'aide, des instructions et des renseignements à ceux qui désirent construire des maisons, les fonctions de ce bureau devant être: de donner des explications concernant les règlements, l'urbanisme, les prêts en vertu de la législation gouvernementale, les frais et l'aide générale, afin de donner de l'encouragement à l'entreprise personnelle et privée; et

en même temps, de prendre des mesures afin qu'une haute priorité sur les matériaux soit rendue possible aux constructeurs de maisons".

6.- Le conseiller Charpentier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier l'article 5 du règlement no 1396 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Montcalm, de façon qu'il soit permis de placer, ériger, poser, fixer et réparer des annonces ou enseignes lumineuses sur les immeubles commerciaux existants avant l'adoption du règlement précité et situés en bordure de l'avenue de Lorimier, entre le tunnel de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et le boulevard Rosemont."

7.- Le conseiller Dupuis donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de fournir au Conseil, à sa prochaine séance, les renseignements suivants:

- 1.- Combien la Ville de Montréal a-t-elle fait construire de ponts en acier depuis vingt ans?
- 2.- Combien y a-t-il de ponts en acier dont l'entretien est à la charge de la Ville de Montréal?
- 3.- Combien de fois depuis leur construction les ponts en acier à la charge de la Ville ont-ils été peints?
- 4.- Quel a été le coût d'entretien de chacun de ces ponts en acier?
- 5.- Quels sont les argents votés et dépensés par la Ville de Montréal pour les réparations et l'entretien du pont Viau depuis sa livraison à ladite Cité par les entrepreneurs?"

8.- Le conseiller Mathieu donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Cité de Montréal a un règlement portant le numéro 1112 à l'effet de supprimer la fumée;

ATTENDU qu'il est reconnu que ce règlement n'est pas appliqué avec assez de vigueur;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner au service des travaux publics des instructions d'être plus sévère dans l'application du règlement no 1112; et que le Comité exécutif soit aussi prié de faire rapport à ce sujet à la prochaine séance du Conseil."

9.- Le conseiller Mathieu donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'il y a six recorders nommés pour la Cité de Montréal, dont cinq sont en service;

WEDNESDAY, JANUARY 28th 1948.

of amending the by-laws so as to make possible the construction of low-priced homes;

of setting up an office to instruct, assist, and give information to prospective home builders, the functions of this office to be: to give explanations regarding by-laws, planning, loans through government legislation, costs and general assistance in order to give momentum to personal, private enterprise; and

at the same time, of taking steps so that high priority on materials be made possible to home builders."

6.- Councillor Charpentier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending Article 5 of By-law No. 1396 concerning the erection and occupancy of buildings in Montcalm Ward so that it may be permitted to place, erect, lay, attach and repair illuminated signs or advertisements on commercial buildings which were in existence before the adoption of the above-mentioned by-law, located along deLorimier avenue, between the C.P.R. viaduct and Rosemont boulevard."

7.- Councillor Dupuis gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving Council at its next meeting the following information:

- 1.- How many steel bridges the City has had built in the past twenty years?
- 2.- How many steel bridges the City maintains?
- 3.- How many times since they were built have the steel bridges, which the City maintains, been painted?
- 4.- What has been the cost of maintenance of each of these steel bridges?
- 5.- How much money was voted and expended by the City of Montréal for repairs and maintenance of Viau bridge since its delivery to the said City by the contractors?"

8.- Councillor Mathieu gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the City of Montréal has a by-law bearing No. 1112 for the suppression of smoke;

WHEREAS it is recognized that this by-law is not enforced vigorously enough;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the Public Works Department to be more severe in applying By-law No. 1112; and that the Executive Committee be also requested to report to Council in this connection at its next meeting."

9.- Councillor Mathieu gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS there have been six Recorders appointed for the City of Montréal of whom five are on duty;

MERCREDI, 28 JANVIER 1948

ATTENDU qu'il n'existe que deux salles d'audience seulement dans l'édifice de l'annexe de l'hôtel de ville;

ATTENDU que, pour la bonne administration de la justice, il faudrait au moins trois salles d'audience additionnelles;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre immédiatement des mesures pour l'établissement sans délai d'au moins trois salles d'audience additionnelles pour les recorders, afin que la justice soit administrée avec décorum et de faire rapport au Conseil à ce sujet à la prochaine séance dudit Conseil."

10.- Le conseiller Mathieu donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Ville a créé il y a de nombreuses années un bureau des évaluateurs dont les membres sont sous serment;

ATTENDU que la Ville a ce bureau de revision composé de trois personnes qualifiées pour reviser les estimations faites par les estimateurs;

ATTENDU que la Ville a intérêt, avant d'acquérir un terrain situé dans Montréal, à en faire une estimation adéquate;

Qu'à l'avenir la Cité de Montréal n'acquière aucun terrain avec ou sans bâtisse dessus érigée sans au préalable en faire évaluer par le bureau de revision, la valeur réelle suivant les prescriptions de la charte de la Cité, du terrain ou de l'emplacement à acquérir, excepté dans le cas de vente forcée faite par le shérif ou autrement en vertu de la loi".

11.- Le conseiller O'Flaherty donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'article 22 du règlement no 1319 exige que les personnes descendant d'un tramway se rendent directement au trottoir;

ATTENDU que la Cité ne se rend pas responsable des chutes des piétons dans cette partie de la chaussée;

ATTENDU que, si les règlements municipaux exigent que les piétons passent à un certain endroit de la chaussée, la Ville devrait entretenir cette chaussée pour la rendre passable;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions afin que la chaussée, aux arrêts des tramways, soit rendue passable pour les piétons, ou accepte la responsabilité des chutes qui pourraient se produire à ces endroits."

12.- Le conseiller Ratelle donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de procéder sans délai à l'installation du système moderne d'éclairage sur le boulevard Saint-Joseph, à l'est de la rue Papineau."

13.- Le conseiller Rochon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que, pour la bonne administration de la justice à la Cour du Recorder et l'accommodation des citoyens qui sont appelés à fréquenter cette cour, le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de voir immédiatement à l'agrandissement de l'annexe de l'hôtel de ville."

14.- Le conseiller Rowat donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

WEDNESDAY, JANUARY 28th 1948

WHEREAS there are only two court rooms in the City Hall Annex building;

WHEREAS in the interests of the proper administration of justice there would be need for at least three more courts;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of at once taking steps for the setting up without delay of at least three additional courts room for the Recorders so that Justice may be administered with due decorum and of reporting back to Council in this connection at the next meeting thereof."

10.- Councillor Mathieu gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the City, some years ago, established a Board of Assessors, the members of which are under oath;

WHEREAS the City has, in addition a Board of Revision, composed of three persons qualified to revise the valuations made by the assessors;

WHEREAS it is in the City's interest, before acquiring land in the City of Montreal, to make an adequate valuation thereof;

That in future the City of Montreal do not acquire any land with or without buildings, without previously having had valued by the Board of Revision, the real value according to the provisions of the City charter, the land or site to be acquired, excepting in cases of Sheriff's sales or other forced sales under the law."

11.- Councillor O'Flaherty gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS Article 22 of By-law No. 1319 demands that persons alighting from a tramway car go directly to the sidewalk;

WHEREAS the City does not hold itself responsible for falls by pedestrians in this part of the roadway;

WHEREAS, if municipal by-laws demand that pedestrians use a certain part of the roadway, the City should maintain such roadway to make it passable;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions to the end that the roadway, at tramways' stops, be made passable for pedestrians, or accept the responsibility for falls which might result at these places."

12.- Councillor Ratelle gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of proceeding without delay with the installation of the modern lighting system on St. Joseph boulevard, east of Papineau avenue."

13.- Councillor Rochon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability, to assure the good administration of justice at the Recorder's Court and the accommodation of citizens who are called to this Court, of at once providing for the extension of the City Hall Annex."

14.- Councillor Rowat gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

MERCREDI, 28 JANVIER 1948

"ATTENDU que lors de la séance régulière du Conseil tenue le 2 juin 1947, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité;

"ATTENDU que la section 101, paragraphe e, du règlement 260 de la Cité de Montréal défend aux personnes d'être debout dans les allées et les passages des édifices ouverts au public, tels que les théâtres et le Forum;

ATTENDU qu'il arrive souvent que des milliers de personnes sont debout dans les allées du Forum lors de parties de hockey professionnel;

ATTENDU que le directeur du service d'incendie a admis devant le Conseil qu'aucune poursuite n'a été prise contre l'administration du Forum pour contravention dudit règlement;

ATTENDU que la présence de personnes debout dans les allées pourrait, en cas de panique, causer la perte de plusieurs vies;

Sur la proposition du conseiller Rowat,  
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:

que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner instruction audit directeur de faire observer strictement les termes des règlements existants et d'intenter les poursuites légales nécessaires à la suite de toute contravention, et que le Comité exécutif fasse rapport au Conseil, avant le 1er novembre, des résultats obtenus."

ATTENDU qu'aucun rapport n'a été fait par le Comité exécutif au Conseil ou au proposeur de cette motion;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire rapport à ce Conseil sur la question ci-dessus mentionnée avant le 1er mars 1948."

15.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié de faire sans tarder les démarches nécessaires pour la construction d'un viaduc sous les voies du chemin de fer Canadien du Pacifique, à la rue Christophe-Colomb, dans le but de faciliter le trafic."

16.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié de procéder sans délai au prolongement du boulevard Saint-Joseph, de la rue Iberville au boulevard Pie IX, et de faire la procédure nécessaire pour l'expropriation des terrains nécessaires à cette fin."

17.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire disparaître le plus tôt possible le monticule de roc sur le côté sud du boulevard Saint-Joseph, entre les rues Fullum et Franchère, qui constitue un danger imminent pour les enfants qui s'y récréent, et qui de plus dépare cette partie dudit boulevard."

18.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de procéder dans le plus court délai possible au prolongement de l'avenue Mont-Royal, à l'est de la rue Iberville en descendant immédiatement vers le sud pour rejoindre le prolongement de la rue Marie-Anne, afin d'atteindre les rues Rachel et Sherbrooke via la rue Hogan."

WEDNESDAY, JANUARY 28th 1948.

"WHEREAS at a regular meeting of the Council held on June 2nd 1947, the following resolution was unanimously passed;

"WHEREAS Section 101, paragraph e, of By-law No. 260 of the City of Montréal prohibits the standing of persons in the aisles and passage-ways of buildings open to the public, such as theatres and the Forum;

WHEREAS it is a common occurrence for thousands of people to stand in the aisles of the Forum at professional hockey games;

WHEREAS the Director of the Fire Department has admitted before this Council that no proceedings have been taken against the management of the Forum for contravention of the said by-law;

WHEREAS the existence of people standing in the aisles might in case of a panic, cause the loss of many lives;

On motion of Councillor Rowat,  
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED:

that the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the said Director to enforce strictly the terms of the existing by-laws and take necessary legal proceedings following any contravention thereof and that the Executive Committee report back to the Council before the 1st of November on the results attained"

WHEREAS no report has been made by the Executive Committee either to the Council or to the mover of the motion;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of reporting on the said motion to this Council prior to March 1st 1948."

15.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to take the necessary steps at once for the building of a viaduct under the C.P.R. tracks at Christophe-Colomb street in order to improve traffic."

16.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to proceed without delay with the extension of St. Joseph boulevard, from Iberville street to Pie IX boulevard, and to take the proceedings required for the expropriation of the land necessary for such purpose."

17.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of having removed as soon as possible the accumulation of rock on the south side of St. Joseph boulevard, between Fullum and Franchère streets, which constitutes an imminent danger for the children who play thereon, and also spoils the appearance of that part of the boulevard."

18.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of proceeding with the least possible delay with the extension of Mount-Royal avenue, east of Iberville street, by turning immediately southward to join the extension of Marie Anne street, in order to reach Rachel and Sherbrooke streets, via Hogan street."

MERCREDI, 28 JANVIER 1948

19.- Le conseiller Vachon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le pavage du boulevard Pie IX est dans un état déplorable et qu'il est urgent qu'il soit réparé dans le plus bref délai possible;

ATTENDU que des pressions en ce sens ont déjà été faites auprès de la Commission métropolitaine et que le Gouvernement provincial a lui-même été saisi de cette question;

ATTENDU que la Ville de Montréal étudie actuellement tous les moyens possibles en vue de décongestionner ses rues et que le boulevard Pie IX est la plus importante artère offrant, aux automobilistes venant de l'est des Laurentides, un accès vers le centre de la Ville;

ATTENDU que cette artère bien aménagée amènerait dans l'est un flot de touristes qui aideraient à l'essor du commerce dans cette partie de la Ville;

ATTENDU que de ce fait le centre de la Ville en serait d'autant délivré de la circulation intense qui l'encombre présentement;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre tous les moyens nécessaires et de faire diligence afin qu'une entente soit conclue pour la réfection du pavage du boulevard Pie IX."

20.- Le conseiller Brien donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le prix soumis pour la construction de l'égout Chester est de plus de \$ 1,500,000.00 alors que le prix estimatif en 1940 était de \$ 630,000.00;

ATTENDU que, bien que les frais de construction aient augmenté jusqu'à un certain point depuis 1940, cette augmentation n'atteint pas 150%;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander de nouvelles soumissions pour la construction de cet égout."

Le Conseil s'ajourne.

*Jauvignat* *Chouin*

GREFFIER DE LA CITE.

MAYOR.

WEDNESDAY, JANUARY 28th 1948

19.- Councillor Vachon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the paving on Pie IX boulevard is in a terrible condition and it is urgent that it be repaired as soon as possible;

WHEREAS steps in this direction have already been taken with the Metropolitan Commission and the Provincial Government has been apprised of this matter;

WHEREAS the City of Montreal is now studying all possible means of relieving congestion on streets and Pie IX boulevard is a most important highway giving motorists coming from the east side of the Laurentians easy access to this City;

WHEREAS if this artery were properly maintained a large number of tourists would be encouraged to frequent the east part of the city which would give an impetus to business in this district;

WHEREAS this would relieve traffic conditions in the centre of the City which now encumber it;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking all the required measures to hasten an effective arrangement whereby Pie IX boulevard may be made over.

20.- Councillor Brien gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the price tendered for the construction of the Chester sewer amounts to over \$ 1,500,000.00 as against the price estimated in 1940 of \$ 630,000.00;

WHEREAS the cost of construction has risen to some extent since 1940, but not to the amount of 150%;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking new tenders for the construction of this sewer."

*Jauvignat*

CITY CLERK

*Chouin*

MAYOR.

LUNDI, 23 FEVRIER 1948.

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le vingt-troisième jour de février courant à dix heures du matin pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

**ORDRE DU JOUR**

1 — Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

2 — Nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 19 mars 1948.

3 — Nomination d'un conseiller de la catégorie C en remplacement du conseiller Todd, décédé.

**RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF**

4 — *Egout avenue de Lorimier*  
A l'effet d'autoriser l'exécution en régie jusqu'à concurrence de \$90,000 des travaux de réparation de l'égout collecteur de l'avenue de Lorimier, entre les rues Notre-Dame et Lafontaine.

5 — *Conduites et services d'eau*  
A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$150,000 pour la pose de conduites et de services d'eau.

6 — *Virement de crédit*  
A l'effet d'opérer un virement de \$275,823.92 au budget de l'exercice courant.

7 — *Acquisition d'immeubles*  
A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation de la rue French, entre l'avenue Dubuisson et la rue Tellier, ainsi que diverses ruelles en vue de les intégrer dans un terrain de jeux et de voter à cette fin un crédit de \$300.00.

8 — A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des rues Joffre et French, entre les rues Marseille et de Teck, ainsi que certaines ruelles, en vue de l'établissement d'un parc et de terrains de jeux etc. et de voter à cette fin un crédit de \$300.00.

9 — A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'un lot et de ruelles en vue de les intégrer dans le parc sis au sud de la rue Jean-Talon, entre les rues Sagard et Louis-Hémon, et de voter à cette fin un crédit de \$1,500.

10 — *Construction de pavages*  
A l'effet de voter un crédit de \$12,500 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Allard, de la rue Hadley à la rue Laurendeau.

11 — A l'effet de voter un crédit de \$22,500 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Stuart, de l'avenue Ball à l'avenue Saint-Roch.

12 — *Construction de trottoirs*  
A l'effet de voter un crédit de \$7,300 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Stuart, de l'avenue Ball à l'avenue Saint-Roch.

MONDAY, FEBRUARY 23rd 1948.

SPECIAL MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montréal met in the Council Room, City Hall, on the 23rd day of February instant at 10:00 o'clock, A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

**ORDER OF THE DAY**

1 — Reading and approving of the minutes of the last meeting.

2 — Appointment of the Acting Mayor for the term beginning on 19th March 1948.

3 — Appointment of a Category C Councillor to replace Councillor Todd, deceased.

**REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE**

4 — *de Lorimier avenue sewer*  
To authorize the carrying out by day labor up to an amount of \$90,000 of the work of repairing the de Lorimier avenue sewer, between Notre-Dame and Lafontaine streets.

5 — *Water mains and services*  
To vote a supplementary appropriation of \$150,000 to lay water mains and services.

6 — *Transfer of appropriation*  
To make a transfer of \$275,823.92 in the budget of the current fiscal year.

7 — *Acquisition of immovables*  
To ordain the acquisition, by mutual agreement or by expropriation of French street, between Dubuisson avenue and Tellier street, also sundry lanes to be included in a playground, and to vote, for this purpose, an appropriation of \$300.00.

8 — To ordain the acquisition, by mutual agreement or by expropriation, of Joffre and French streets, between Marseille and de Teck streets, also of certain lanes, in order to establish a park and playgrounds etc., and to vote, for this purpose, an appropriation of \$300.00.

9 — To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of a lot and lanes to incorporate them in a park south of Jean-Talon street, between Sagard and Louis-Hémon streets, and to vote an appropriation of \$1,500 for this purpose.

10 — *Construction of pavings*  
To vote an appropriation of \$12,000 to lay a permanent paving in Allard street, between Hadley and Laurendeau streets.

11 — To vote an appropriation of \$22,500 to lay a permanent paving in Stuart Avenue between Ball and St. Roch avenues.

12 — *Construction of sidewalks*  
To vote an appropriation of \$7,300 to lay permanent sidewalks on both sides of Stuart avenue, between Ball and St. Roch avenues.

LUNDI, 23 FEVRIER 1948

- 13 -
- Incorporations*
- A l'effet de constituer en corporation "Le Club de Croquet Saint-Alphonse".
- 14 -
- A l'effet de constituer en corporation le "Club de Croquet Sainte-Cunégonde".
- 15 -
- Projets de règlements*
- Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1651 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans certaines parties des quartiers Saint-Georges et Saint-André, tel que modifié par des règlements subséquents.
- 16 -
- Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1376 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Saint-Jacques, tel que modifié par des règlements subséquents.
- 17 -
- Escaliers extérieurs*
- A l'effet de permettre à M. Albert Martin d'ériger un escalier à l'extérieur de chacune des deux maisons qu'il doit faire construire sur un terrain situé sur le côté ouest de la 2e Avenue, entre les rues Beaubien et Saint-Zotique.
- 18 -
- A l'effet de permettre à M. Aimé Chartrand d'ériger un escalier à l'extérieur de chacune des deux maisons qu'il doit faire construire sur un emplacement situé sur le côté ouest de la rue Louis-Hébert entre le boulevard Rosemont et la rue Bellechasse.
- 19 -
- Exemptions de taxes*
- A l'effet d'accorder une exemption de taxes à la Jeunesse étudiante catholique Inc., à Jewish Peretz Schools et à Yeshivoh Tomche Tmimim Lubavitch.
- 20 -
- Vente d'immeubles*
- A l'effet d'approuver un projet d'acte ratifiant la vente à l'enchère à M. Ovide Taillefer, au prix de \$16,100 de terrains situés sur le côté est de la rue Cathédral, au sud de la rue Saint-Jacques.
- 21 -
- A l'effet d'approuver un projet d'acte ratifiant la vente à l'enchère à M. Victor Pager, au prix de \$550 et à certaines conditions de terrains ayant front sur la rue Messier et le boulevard Saint-Joseph.
- 22 -
- Avis de motions.
- 23 -
- MOTIONS**
- Conseiller Asselin.* — A l'effet d'avancer d'une heure le temps réglementaire dans la cité de Montréal, entre le 25 avril et le 26 septembre 1948.
- 24 -
- Conseiller Bailey.* — Relativement à la création d'une commission des transports pour Montréal.
- 25 -
- Conseiller Bass.* — Relativement à la vente au prix de \$1.00 et à certaines conditions de terrains appartenant à la Cité.
- 26 -
- Conseiller Charpentier.* — Relativement à l'érection etc. d'annonces ou d'enseignes lumineuses en bordure de l'avenue de Lorimier, entre le tunnel de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et le boulevard Rosemont.

MONDAY, FEBRUARY 23rd 1948

- 13 -
- Incorporations*
- To incorporate "Le Club de Croquet Saint-Alphonse".
- 14 -
- To incorporate "Club de Croquet Sainte-Cunégonde".
- 15 -
- Draft by-laws*
- Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1651 concerning the erection and occupancy of buildings in certain parts of St. George and St. Andrew Wards, as amended by subsequent by-laws.
- 16 -
- Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1376 concerning the erection and occupancy of buildings in St. James Ward, as amended by subsequent by-laws.
- 17 -
- Outside stairs*
- To allow Mr. Albert Martin to erect an outside stairway for each of the two houses which he is having built on a lot located on the west side of Second avenue, between Beaubien and St-Zotique streets.
- 18 -
- To allow Mr. Aimé Chartrand to erect an outside stairway for each of the two houses which he is having built on a site on the west side of Louis-Hébert street, between Rosemont boulevard and Bellechasse street.
- 19 -
- Tax exemptions*
- To grant a tax exemption to "La Jeunesse étudiante catholique Inc."; to the Jewish Peretz Schools and to the Yeshivoh Tomche Tmimim Lubavitch.
- 20 -
- Sale of properties*
- To approve a draft deed ratifying the sale by auction to M. Ovide Taillefer, at the price of \$16,100, of lots located on the east side of Cathedral street south of St. James street.
- 21 -
- To approve a draft deed ratifying the sale by auction to M. Victor Pager, at the price of \$550 and on certain conditions of lots fronting on Messier street and St. Joseph boulevard.
- 22 -
- Notices of motions.
- 23 -
- MOTIONS**
- Councillor Asselin.* — To advance the standard time one hour in the City of Montréal, from April 25th to September 26th, 1948.
- 24 -
- Councillor Bailey.* — Concerning the appointment of a transport commission for Montréal.
- 25 -
- Councillor Bass.* — Concerning the sale at \$1.00 and on certain terms of lots owned by the City.
- 26 -
- Councillor Charpentier.* — Concerning the placing, etc., of posters or luminous signs along de Lorimier avenue, between the C.P.R. Company's tunnel and Rosemont boulevard.

LUNDI, 23 FEVRIER 1948.

- 27 —  
*Conseiller Dupuis.* — Relativement au coût et à l'entretien des ponts en acier érigés dans la Cité depuis vingt ans.
- 28 —  
*Conseiller Mathieu.* — Relativement à l'application plus rigoureuse du règlement no 1112 concernant la fumée.
- 29 —  
*Conseiller Mathieu.* — Relativement à l'aménagement de trois salles d'audience additionnelles pour les recorders.
- 30 —  
*Conseiller Mathieu.* — Relativement à l'évaluation par le bureau de revision des évaluations des terrains ou emplacements que la Cité désire acquérir.
- 31 —  
*Conseiller O'Flaherty.* — Relatiement à l'entretien de la chaussée aux arrêts de tramways.
- 32 —  
*Conseiller Ratelle.* — Relativement à l'installation d'un système d'éclairage moderne sur le boulevard St-Joseph, à l'est de la rue Papineau.
- 33 —  
*Conseiller Rochon.* — Relativement à l'agrandissement immédiat de l'annexe de l'hôtel de ville.
- 34 —  
*Conseiller Rowat.* — Relativement à l'observance des règlements concernant les personnes debout dans les théâtres.
- 35 —  
*Conseiller Savignac.* — Relativement à la construction d'un viaduc sous les voies du chemin de fer Canadien du Pacifique, à la rue Christophe-Colomb.
- 36 —  
*Conseiller Savignac.* — Relativement au prolongement du boulevard St-Joseph, de la rue Iberville au boulevard Pie IX.
- 37 —  
*Conseiller Savignac.* — Relativement à l'enlèvement d'un monticule de roc sur le côté sud du boulevard Saint-Joseph, entre les rues Fullum et Franchère.
- 38 —  
*Conseiller Savignac.* — Relativement au prolongement de l'avenue Mont-Royal, à l'est de la rue Iberville.
- 39 —  
*Conseiller Vachon.* — Relativement à la réfection du pavage du boulevard Pie IX.
- 40 —  
*Conseiller Brien.* — Relativement aux prix soumis pour la construction de l'égout Chester.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, C.B.E., au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Goyette, Filion, Dubreuil, Savignac, E. Dubeau, V. Lévesque, Quinn, McKenna, Healy, Rochon, Ratelle, Creelman, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Corbeil, Gince, Trudeau, Gaudry, P. DesMarais, Gariégy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Gagné, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Dubuc, Leblanc, Lamarre, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, Lortie, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Verville, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Normandin, Dozois, Ant. Desmarais, Corrigan, Jodoin, Bogert, Lépine, Loïselle, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Hyde, Stephens, Bailey, Gravel, Gratton, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore et Léger.

*Jau*  
 Du consentement unanime du Conseil,

MONDAY, FEBRUARY 23rd 1948

- 27 —  
*Councillor Dupuis.* — Concerning the cost and maintenance of steel bridges erected in the City during the past 20 years.
- 28 —  
*Councillor Mathieu.* — Concerning stricter enforcement of By-law No. 1112 concerning smoke.
- 29 —  
*Councillor Mathieu.* — Concerning the provision of three more court rooms for recorders.
- 30 —  
*Councillor Mathieu.* — Concerning the valuation by the Board of Revision of Valuations of lots or sites which the City wishes to acquire.
- 31 —  
*Councillor O'Flaherty.* — Concerning the maintenance of the roadway at tramways stops.
- 32 —  
*Councillor Ratelle.* — Concerning the installation of a modern system of lighting on St. Joseph boulevard, east of Papineau street.
- 33 —  
*Councillor Rochon.* — Concerning the immediate extension of the City Hall Annex.
- 34 —  
*Councillor Rowat.* — Concerning the enforcement of by-laws applying to persons standing in theatres.
- 35 —  
*Councillor Savignac.* — Concerning the building of a viaduct under the C.P.R. Company's tracks at Christophe-Colomb street.
- 36 —  
*Councillor Savignac.* — Concerning the extension of St. Joseph boulevard, from Iberville street to Pie IX boulevard.
- 37 —  
*Councillor Savignac.* — Concerning the removal of a mound of rock on the south side of St. Joseph boulevard, between Fullum and Franchère streets.
- 38 —  
*Councillor Savignac.* — Concerning the extension of Mount Royal avenue, east of Iberville street.
- 39 —  
*Councillor Vachon.* — Concerning the renewal of the paving on Pie IX boulevard.
- 40 —  
*Councillor Brien.* — Concerning the prices bid for the laying of the Chester sewer.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, C.B.E. in the Chair;  
 Councillors

(For names, see opposite page)

*Jau*  
 With the unanimous consent of Council,

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du CONSEIL municipal de  
Montréal, tenue le 23 février 1948.

QUESTION DE PRIVILEGE

Le conseiller Dubeau se lève sur une question de privilège pour protester contre la façon d'agir de Me P. Plante, directeur adjoint du service de la police, en charge de la moralité et des permis, lorsque le 17 février courant, il l'expulsa de son bureau à la suite d'une entrevue pour réclamer, au nom d'un jeune homme qui l'accompagnait avec son père, le renouvellement du numéro de poche d'un chauffeur de taxi.

Il ajoute qu'il a refusé de porter plainte soit au directeur du service de la police ou au Comité exécutif, parce qu'il ne voulait pas donner de publicité à cet incident afin de ne pas ennuier l'administration et de ne pas nuire à la réputation de Me Plante.

Il termine en disant regretter d'avoir été mêlé à cette affaire qu'il qualifie de "malheureuse", mais que, vu la déclaration publique faite à ce sujet par Me Plante, il se doit lui aussi de donner sa version de l'incident. Il dépose alors la déclaration écrite suivante relatant l'entrevue qu'il a eue avec ce dernier:

"D.- Mardi, le 15 février 1948, je suis entré au bureau de la moralité de Monsieur Pacifique Plante, accompagné de deux citoyens de mon district, le père et le fils, pour demander le renouvellement d'un livret de poche (pocket number), pour le fils.

P.- Monsieur Plante m'a dit que le garçon avait un dossier et qu'il ne pouvait lui donner le livret demandé.

D.- J'ai répondu à Monsieur Plante qu'il en avait un livret, qu'il s'agissait que d'un renouvellement.

P.- Monsieur Plante me pose la question, vous connaissez la loi, c'est vous qui l'avez voté.

D.- Et pour moi de répondre "j'ai voté contre", c'est une loi folle comme bien d'autres, et surtout dans le cas qui nous concerne; car, après tout, ce jeune homme a été condamné seulement au temps passé dans les cellules, et depuis, il s'est toujours conduit comme un bon garçon, et qu'en plus, il a obtenu son numéro de poche du chef Dufresne.

P.- Monsieur Plante intervient en disant, il n'en a pas.

D.- Et je fais suite en disant, certes, il en a un (le garçon l'avait sur lui, il le montra).

P.- Monsieur Plante admet en effet que c'en était un; mais qu'il fallait au jeune homme se rapporter à tous les mois.

D.- A quoi je réplique....C'est ça, renouvelez-le aux mêmes conditions, ou encore mieux, obtenez qu'il se rapporte à tous les quinze jours, et quand il manquera à cette conduite, vous lui enlèverez et je serai le premier à vous féliciter.

ath of

spirit

e family

meeting

sted

minutes of

as well

ted as

Mayor

the

ality

r from

a taxi

ther to

ause he

ss the

this

tion made

He then

ante:

est against

ed also

He added

well also

tee of the



- 2 -

- P.- Monsieur Plante de répondre, je sais que Monsieur Dufresne en donnait à tout le monde et je les fais tous revenir pour enquêter, ce qui me donne beaucoup de travail et vous savez que depuis que je suis ici, ce que j'ai fait aux maisons de prostitutions, de jeux, de clubs qui opéraient au temps de Monsieur Dufresne. Celui-ci d'ajouter, le pire c'est que les constables actuels sont encore les mêmes qui laissaient tout faire au temps de l'ex-chef.
- D.- Et moi, je complimente ainsi: je vous félicite car je ne sais pas si vous avez des enfants, j'en ai personnellement fait baptisé seize et il m'en reste onze de vivant.... je ne peux faire autrement, que d'être pour l'ordre et la moralité, mais malheureusement, il peut se commettre du désordre, de l'immoralité partout, s'il n'y a pas de surveillance, même dans la police, dans nos maisons, dans nos familles, dans nos picnics, nos camps d'été et sur les plages. Cependant, le cas présentement discuté n'est pas le même.
- P.- Monsieur Plante de dire... il y a beaucoup de jeunes hommes qui veulent chauffer, que le père s'en engage un.
- D.- Ce à quoi je fais cette remarque... Croyez-vous qu'un étranger prendrait les mêmes intérêts du char de son père que le fils lui-même, et serait-il juste que le père engage un étranger en laissant son fils dans la rue au risque de l'encourager à en faire un repris de justice... il lui faut l'aider à se réhabiliter... et de continuer... j'en ai des enfants, moi, si par malheur, un des miens commettrait une erreur, je ne le mettrais pas à la porte pour faire place à celui du voisin.
- P.- M. Plante intervient... si vous voulez écrire une lettre, mentionnant le nom et la date de l'internement du jeune homme, l'offense qu'il a commise et que vous consentiez à en prendre la responsabilité, je lui donnerai son livret de poche... et il ajoute... si vous le désirez, je vais faire composer cette lettre pour vous.
- D.- Ma réponse fut que ceci n'est guère faisable.
- P.- M. Plante de dire, donc si vous ne connaissez pas le jeune homme, pourquoi intercéder en sa faveur...?
- D.- Je fais suite à M. Plante en disant que je ne connaissais pas le jeune homme pour l'avoir suivi partout; cependant, je connaissais le père depuis 20 ans et lui demande s'il accepterait de prendre la responsabilité sur moi-même... (là, le père du garçon intervient pour dire que ceci n'est pas faisable)
- P.- Monsieur Plante réplique qu'il ne peut accorder un livret sans lettre.
- D.- Alors je dis dans le cas, je suis prêt à donner une des meilleures lettres de recommandation, et celles-ci sont généreuses quand j'en fait part à qui de droit.... il y a différence entre recommandation et responsabilité engagée.
- P.- Monsieur Plante alors conclu... ça va faire.
- D.- Ce à quoi, je réponds, là, on s'entend, ce n'est pas ce que vous me disiez tout à l'heure; car, évidemment, je ne peux pas prendre la responsabilité de 28,000 électeurs.

th of

spirit

family

meeting

ated

minutes of

as well  
ed as

e Mayor

the  
rality  
from  
a taxither to  
ause he  
ss thethis  
tion made  
He then  
ants:est against  
ed also  
He added  
well also  
tee of the

P.- Je n'ai jamais dit cela.

D.- Ecoutez M. Plante, quand on me dit quelque chose, je l'entends et je le comprends... tout en disant ces paroles, je me levais de mon siège pour me diriger vers la porte avec les deux hommes qui m'accompagnaient.

P.- Ce à quoi M. Plante emphase en disant... J'ai une dure tâche et vous savez que ma vie est en danger jours et nuits.

D.- Ce à quoi je réponds... ce n'est pas de ma faute, c'est vous qui avez courru après.

P.- M. Plante s'est alors écrié... vous avez menti et sortez de mon bureau... il ouvrit la porte.

D.- Je proteste à ce geste en disant: Attendez, je m'en vais maintenant que j'ai fini... et ce que j'ai dit est tellement vrai que vous êtes venu caballer sur le perron de l'église aux funérailles de Cléophas Durocher.... et, tout le temps que je parlais, il gesticulait et criait "vous avez menti, etc.

P.- Monsieur Plante s'emporte et dit... Vous n'êtes pas pour m'insulter dans mon bureau... et il donna instructions au constable de l'antichambre de me mettre à la porte.

D.- Quand je me vis mettre la main sur l'épaule par le constable en me faisant dire "SORTEZ", je lui ai demandé ce qu'il était, il me montra son numéro de matricule... et alors j'ai conclu, très bien je m'en vais, j'ai terminé mon travail et vais sortir seul paisiblement, de la même manière que je suis entré, et j'ai sorti."

Le conseiller Lévesque se lève sur la même question de privilège et proteste contre le geste de Me Plante qu'il considère être une injure grave qui rejallit sur les autres conseillers et qu'il ne serait pas juste de passer sous silence. Il ajoute qu'ayant entendu la version du conseiller Dubeau, il conviendrait de connaître aussi celle de Me Plante. A cet effet, il suggère que le Conseil siège en comité plénier.

Les conseillers Ratelle et Seigler protestent également contre le traitement dont le conseiller Dubeau a été l'objet.

Le conseiller Charpentier proteste à son tour contre le geste de Me Plante et ajoute que ce dernier l'a lui aussi provoqué et insulté lorsqu'il est allé le voir à son bureau à trois reprises différentes et qu'il a même porté des accusations contre lui. Il dit qu'il s'est plaint au directeur du service de la police parce qu'il en avait assez des insultes de Me Plante et prie le Comité exécutif de voir à faire cesser cet état de choses.

Le conseiller Asselin déclare que cette question en est une de discipline qui est du ressort du Comité exécutif; il ajoute que personne n'avait officiellement, jusqu'à cinq heures de l'après-midi, vendredi soir, attiré l'attention du directeur du service de la police ou du Comité exécutif sur cet incident. Il déclare qu'il n'a prouvé pas l'attitude d'un employé d'agir de la sorte envers les conseillers pas plus que celle de donner des entrevues aux journaux sans l'approbation de leur directeur de service. Il termine en disant que, si les conseillers demandaient une enquête sur cet incident le Comité exécutif l'accorderait.

th of  
spirit  
family  
meeting  
ated  
minutes of  
as well  
red as  
he Mayor  
st the  
orality  
er from  
a taxi  
ither to  
cause he  
ass the  
in this  
ration made  
He then  
Plante:  
otest against  
cted also  
He added  
e well also  
ittee of the

- 4 -

Son Honneur le Maire informe le Conseil qu'il ne peut, en vertu de la charte, siéger en comité plénier pour interroger un employé et qu'il déclarera en conséquence toute motion à cet effet hors d'ordre.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais, Appuyée par le conseiller V. Lévesque, il est alors

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié de faire enquête sur l'incident Dubeau-Plante, suivant les détails fournis au Conseil, ce jour et de faire rapport.

(Certifié)

Greffier de la Cité.

(le 7 mars 1956)

death of

spirit

the family

meeting

ated

minutes of

ast as well  
ered as

the Mayor

ast the  
morality  
mer from  
for a taxi

either to  
because he  
arass the

in this  
aration made  
t. He then  
Plante:

protest against  
lected also  
e. He added  
be well also  
mittee of the

23 FEV 1948

ENTREVUE ENTRE M. PACIFIQUE PLANTE ET LE CONSEILLER ACHILLE DUBEAU

- D.- Mardi, le 15 février 1948, je suis entré au bureau de la moralité de Monsieur Pacifique Plante, accompagné de deux citoyens de mon district, le père et le fils, pour demander le renouvellement d'un livret de poche (pocket number), pour le fils.
- P.- Monsieur Plante m'a dit que le garçon avait un dossier et qu'il ne pouvait lui donner le livret demandé.
- D.- J'ai répondu à Monsieur Plante qu'il en avait un livret, qu'il s'agissait que d'un renouvellement.
- P.- Monsieur Plante me pose la question, vous connaissez la loi, c'est vous qui l'avez voté.
- D.- Et pour moi de répondre "j'ai voté contre", c'est une loi folle comme bien d'autres, et surtout dans le cas qui nous concerne; car, après tout, ce jeune homme a été condamné seulement au temps passé dans les cellules, et depuis, il s'est toujours conduit comme un bon garçon, et qu'en plus, il a obtenu son numéro de poche du chef Dufresne.
- P.- Monsieur Plante intervient en disant, il n'en a pas.
- D.- Et je fais suite en disant, certes, il en a un (le garçon l'avait sur lui, il le montre).
- P.- Monsieur Plante admis en effet que c'en était un; mais qu'il fallait au jeune homme se rapporter à tous les mois.
- D.- A quoi je réplique...C'est ça, renouvelez-le aux mêmes conditions, ou encore mieux, obtenez qu'il se rapporte à tous les quinze jours, et quand il manquera à cette conduite, vous lui enlèverez et je serai le premier à vous féliciter.
- P.- Monsieur Plante de répondre, je sais que Monsieur Dufresne en donnait à tout le monde et je les fais tous revenir pour enquêter, ce qui me donne beaucoup de travail et vous savez que depuis que je suis ici, ce que j'ai fait aux maisons de prostitutions, de jeux, de clubs qui opéraient au temps de Monsieur Dufresne. Celui-ci d'ajouter, le pire c'est que les constables actuels sont encore les mêmes qui laissaient tout faire au temps de l'ex-chef.
- D.- Et moi, je complimente ainsi je vous félicite; car je ne sais pas si vous avez des enfants, j'en ai personnellement fait baptiser seize et il m'en reste onze de vivant.... Je ne peux faire autrement que d'être pour l'ordre et la moralité, mais malheureusement, il peut se commettre du désordre, de l'immoralité partout, s'il n'y a pas de surveillance, même dans la police, dans nos maisons, dans nos familles, dans nos picnics, nos camps d'été et sur les plages. Cependant, le cas présentement discuté n'est pas le même.
- P.- Monsieur Plante de dire...il y a beaucoup de jeunes hommes qui veulent chauffer, que le père s'en engage un.
- D.- Ça à quoi je fais cette remarque...Croyez-vous qu'un étranger prendrait les mêmes intérêts du char de son père que le fils lui-même, et serait-il juste que le père engage un étranger en laissant son fils dans la rue au risque de l'encourager à en faire un repris de justice...il lui faut l'aider à se réhabiliter...et de continuer...j'en ai des enfants, moi, si par malheur, un des miens commettrait une erreur, je ne le mettrais pas à la porte pour faire place à celui du voisin.

was

death of

ic spirit

the family  
ment.

its meeting

ated

e minutes of

ast as well  
ered as

the Mayor

nst the  
morality  
mer from  
or a taxieither to  
ecause he  
rass thein this  
ration made  
. He then  
Plante:otest against  
cted also  
He added  
e well also  
ittee of the

23 FEV 1948

P.- M. Plante intervient... si vous voulez écrire une lettre, mentionnant le nom et la date de l'internement du jeune homme, l'offense qu'il a commise et que vous consentiez à en prendre la responsabilité, je lui donnerai son livret de poche... et il ajoute... si vous le désirez, je vais faire composer cette lettre pour vous.

D.- Ma réponse fut que ceci n'est guère faisable.

P.- M. Plante de dire, donc si vous ne connaissez pas le jeune homme, pourquoi intercéder en sa faveur...?

D. Je fais suite à M. Plante en disant que je ne connaissais pas le jeune homme pour l'avoir suivi partout; cependant, je connaissais le père depuis 20 ans et lui demande s'il accepterait de prendre la responsabilité sur moi-même....(là, le père du garçon intervient pour dire que ceci n'est pas faisable)

P.- Monsieur Plante réplique qu'il ne peut accorder un livret sans lettre.

D.- Alors je dis dans le cas, je suis prêt à donner une des meilleures lettres de recommandation, et celles-ci sont généreuses quand j'en fait part à qui de droit.... il y a différence entre recommandation et responsabilité engagée.

P.- Monsieur Plante alors conclut...ça va faire.

D.- Ce à quoi, je réponds, là, on s'entend, ce n'est pas ce que vous me disiez tout à l'heure; car, évidemment, je ne peux pas prendre la responsabilité de 28,000 électeurs.

P.- Je n'ai jamais dit cela.

D.- Ecoutez M. Plante, quand on me dit quelque chose, j'é l'entends et je le comprends...tout en disant ces paroles, je me levais de mon siège pour me diriger vers la porte avec les deux hommes qui m'accompagnaient.

P.- Ce à quoi M. Plante emphase en disant...j'ai une dure tâche et vous savez que ma vie est en danger jours et nuits.

D.- Ce à quoi je réponds...ce n'est pas de ma faute, c'est vous qui avez courru après.

P.- M. Plante s'est alors écrit.... vous avez menti et sortez de mon bureau... il ouvrit la porte.

D.- Je proteste à ce geste en disant: Attendez, je m'en vais maintenant que j'ai fini...et ce que j'ai dit est tellement vrai que vous êtes venu caballer sur le perron de l'église aux funérailles de Cléophas Durocher.... et, tout le temps que je parlais, il gesticulait et criait "vous avez menti, etc.

P.- Monsieur Plante s'emporte et dit... Vous n'êtes pas pour m'insulter dans mon bureau...et il donna instructions au constable de l'antichambre de me mettre à la porte.

D.- Quand je me vis mettre la main sur l'épaule par le constable en me faisant dire "SORTEZ", je lui ai demandé ce qu'il était, il me montra son numéro de matricule...et alors j'ai conclu, très bien je m'en vais, j'ai terminé mon travail et vais sortir/paisiblement, de la même manière que je suis entré, et j'ai sorti. /seul

was  
death of  
vic spirit  
the family  
ement.  
its meeting  
ated  
he minutes of  
ast as well  
dered as  
the Mayor  
nst the  
morality  
mer from  
or a taxi  
either to  
because he  
rass the  
in this  
ration made  
t. He then  
Plante:  
rotest against  
ected also  
He added  
be well also  
nittee of the

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du CONSEIL municipal de  
Montréal, tenue le 23 février 1948.

QUESTION DE PRIVILEGE

Le conseiller Duboué se lève sur une question de privilège pour protester contre la façon d'agir de Me P. Plante, directeur adjoint du service de la police, en charge de la moralité et des permis, lorsque le 17 février courant, il l'expulsa de son bureau à la suite d'une entrevue pour réclamer, au nom d'un jeune homme qui l'accompagnait avec son père, le renouvellement du numéro de poche d'un chauffeur de taxi.

Il ajoute qu'il a refusé de porter plainte soit au directeur du service de la police ou au Comité exécutif, parce qu'il ne voulait pas donner de publicité à cet incident afin de ne pas ennuyer l'administration et de ne pas nuire à la réputation de Me Plante.

Il termine en disant regretter d'avoir été mêlé à cette affaire qu'il qualifie de "malheureuse", mais que, vu la déclaration publique faite à ce sujet par Me Plante, il se doit lui aussi de donner sa version de l'incident. Il dépose alors la déclaration écrite suivante relatant l'entrevue qu'il a eue avec ce dernier:

"D.- Mardi, le 15 février 1948, je suis entré au bureau de la moralité de Monsieur Pacifique Plante, accompagné de deux citoyens de mon district, le père et le fils, pour demander le renouvellement d'un livret de poche (pocket number), pour le fils.

P.- Monsieur Plante m'a dit que le garçon avait un dossier et qu'il ne pouvait lui donner le livret demandé.

D.- J'ai répondu à Monsieur Plante qu'il en avait un livret, qu'il s'agissait que d'un renouvellement.

P.- Monsieur Plante ne pose la question, vous connaissez la loi, c'est vous qui l'avez voté.

D.- Et pour moi de répondre "j'ai voté contre", c'est une loi folle comme bien d'autres, et surtout dans le cas qui nous concerne; car, après tout, ce jeune homme a été condamné seulement au temps passé dans les cellules, et depuis, il s'est toujours conduit comme un bon garçon, et en plus, il a obtenu son numéro de poche du chef Dufresne.

P.- Monsieur Plante intervient en disant, il n'en a pas.

D.- Et je fais suite en disant, certes, il en a un (le garçon l'ayant sur lui, il le montre).

P.- Monsieur Plante admet en effet que c'en était un; mais qu'il fallait au jeune homme se rapporter à tous les mois.

D.- A quoi je réplique...C'est ça, renouvelez-le aux mêmes conditions, ou encore mieux, obtenez qu'il se rapporte à tous les quinze jours, et quand il manquera à cette conduite, vous lui enlèverez et je serai le premier à vous féliciter.

t was  
the death of  
civic spirit

of the family  
movement.  
and its meeting

the minutes of

y last as well  
considered as

hip the Mayor

gainst the  
of morality  
former from  
r for a taxi

nt either to  
e because he  
embarass the

ed in this  
eclaration made  
lent. He then  
r. Plante;

o protest against  
elected also  
ce. He added  
ld be well also  
Committee of the

P.- Monsieur Plante de répondre, je sais que Monsieur Dufresne en donnait à tout le monde et je les fais tous revenir pour enquêter, ce qui me donne beaucoup de travail et vous savez que depuis que je suis ici, ce que j'ai fait aux maisons de prostitutions, de jeux, de clubs qui opéraient au temps de Monsieur Dufresne. Celui-ci d'ajouter, le pire c'est que les constables actuels sont encore les mêmes qui laissaient tout faire au temps de l'ex-chef.

D.- Et moi, je complimente ainsi: je vous félicite car je ne sais pas si vous avez des enfants, j'en ai personnellement fait baptiser seize et il n'en reste qu'un de vivant.... je ne peux faire autrement, que d'être pour l'ordre et la moralité, mais malheureusement, il peut se commettre du désordre, de l'immoralité partout, s'il n'y a pas de surveillance, même dans la police, dans nos maisons, dans nos familles, dans nos piques, nos camps d'été et sur les plages. Regardez. Le cas présentement discuté n'est pas le même.

P.- Monsieur Plante de dire... il y a beaucoup de jeunes hommes qui veulent chauffer, que le père s'en engage un.

D.- Ce à quoi je fais cette remarque... Croyez-vous qu'un étranger prendrait les mêmes intérêts du char de son père que le fils lui-même, et serait-il juste que le père engage un étranger en laissant son fils dans la rue au risque de l'encourager à en faire un repris de justice... il lui faut l'aider à se réhabiliter... et de continuer... j'en ai des enfants, moi, si par malheur, un des miens commettrait une erreur, je ne le mettrais pas à la porte pour faire place à celui du voisin.

P.- M. Plante intervient... si vous voulez écrire une lettre, mentionnant le nom et la date de l'internement du jeune homme, l'offense qu'il a commise et que vous consentiez à en prendre la responsabilité, je lui donnerai son livret de poche... et il ajoute... si vous le désirez, je vais faire composer cette lettre pour vous.

D.- Ma réponse fut que ceci n'est guère faisable.

P.- M. Plante de dire, donc si vous ne connaissez pas le jeune homme, pourquoi intercéder en sa faveur...?

D.- Je fais suite à M. Plante en disant que je ne connaissais pas le jeune homme pour l'avoir suivi partout; cependant, je connaissais le père depuis 20 ans et lui demande s'il accepterait de prendre la responsabilité sur moi-même... (là, le père du garçon intervient pour dire que ceci n'est pas faisable)

P.- Monsieur Plante réplique qu'il ne peut accorder un livret sans lettre.

D.- Alors je dis dans le cas, je suis prêt à donner une des meilleures lettres de recommandation, et celles-ci sont généralement quand j'en fait part à qui de droit.... il y a différence entre recommandation et responsabilité engagée.

P.- Monsieur Plante alors conclu... ça va faire.

D.- Ce à quoi, je réponds, là, on s'entend, ce n'est pas ce que vous me dites tout à l'heure; car, évidemment, je ne peux pas prendre la responsabilité de 25,000 électeurs.

it was

the death of

civic spirit

of the family

movement.

and its meeting

ated

of the minutes of

ry last as well

considered as

ship the Mayor

against the

of morality

former from

ber for a taxi

aint either to

tes because he

embarass the

lved in this

declaration made

ident. He then

Mr. Plante:

to protest against

reflected also

ence. He added

uld be well also

Committee of the

P.- Je n'ai jamais dit cela.

D.- Ecoutez M. Plante, quand on me dit quelque chose, je l'entends et je le comprends... tout en disant ces paroles, je me levais de mon siège pour me diriger vers la porte avec les deux hommes qui m'accompagnaient.

P.- Ce à quoi M. Plante s'oppose en disant... J'ai une dure tâche et vous savez que ma vie est en danger jours et nuits.

D.- Ce à quoi je réponds... ce n'est pas de ma faute, c'est vous qui avez courru après.

P.- M. Plante s'est alors décrié... vous avez menti et sortez de mon bureau... il ouvrit la porte.

D.- Je proteste à ce geste en disant: Attendez, je m'en vais maintenant que j'ai fini... et ce que j'ai dit est tellement vrai que vous êtes venu caballer sur le perron de l'église aux funérailles de Cléophas Durocher... et, tout le temps que je parlais, il gesticulait et criait "vous avez menti, etc."

P.- Monsieur Plante s'emporte et dit... Vous n'êtes pas pour m'insulter dans mon bureau... et il donna instructions au constable de l'antichambre de ne mettre à la porte.

D.- Quand je me vis mettre la main sur l'épaule par le constable en me faisant dire "SORTEZ", je lui ai demandé ce qu'il était, il me montra son numéro de matricule... et alors j'ai conclu, très bien je m'en vais, j'ai terminé mon travail et vais sortir seul paisiblement, de la même manière que je suis entré, et j'ai sorti."

Le conseiller Lévesque se lève sur la même question de privilège et proteste contre le geste de M. Plante qu'il considère être une injure grave qui rejait sur les autres conseillers et qu'il ne serait pas juste de passer sous silence. Il ajoute qu'ayant entendu la version du conseiller Dubeau, il conviendrait de connaître aussi celle de M. Plante. A cet effet, il suggère que le Conseil siège en comité plénier.

Les conseillers Ratelle et Seigler protestent également contre le traitement dont le conseiller Dubeau a été l'objet.

Le conseiller Charpentier proteste à son tour contre le geste de M. Plante et ajoute que ce dernier l'a lui aussi provoqué et insulté lorsqu'il est allé le voir à son bureau à trois reprises différentes et qu'il a même porté des accusations contre lui. Il dit qu'il s'est plaint au directeur du service de la police parce qu'il en avait assez des insultes de M. Plante et prie le Comité exécutif de voir à faire cesser cet état de choses.

Le conseiller Asselin déclare que cette question en est une de discipline qui est du ressort du Comité exécutif; il ajoute que personne n'avait officiellement, jusqu'à cinq heures de l'après-midi, vendredi soir, attiré l'attention du directeur du service de la police ou du Comité exécutif sur cet incident. Il déclare qu'il n'approuve pas l'attitude d'un employé d'agir de la sorte envers les conseillers pas plus que celle de donner des entrevues aux journaux sans l'approbation de leur directeur de service. Il termine en disant que, si les conseillers demandaient une enquête sur cet incident le Comité exécutif l'accorderait.

it was

the death of

and civic spirit

ers of the family

reavement.

pend its meeting

ated

of the minutes of

ary last as well

considered as

rship the Mayor

against the

ge of morality

re former from

uber for a taxi

aint either to

ttee because he

o embarrass the

olved in this

declaration made

cident. He then

h Mr. Plante;

to protest against

reflected also

lence. He added

ould be well also

a Committee of the



- 4 -

Son Honneur le Maire informe le Conseil qu'il ne peut, en vertu de la charte, siéger en comité plénier pour interroger un employé et qu'il déclarera en conséquence toute motion à cet effet hors d'ordre.

Sur la proposition du conseiller P. Desjardis, appuyée par le conseiller V. Lévesque, il est alors

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié de faire enquête sur l'incident Dubois-Plante, suivant les détails fournis au Conseil, ce jour et de faire rapport.

(Certifié)

Greffier de la Cité.

(Le 7 mars 1956)

RESOLU:

RESOLU:

gainst  
so  
ded  
also  
of the

LUNDI, 23 FEVRIER 1948.

MOTION

- 1.- Sur la proposition du conseiller P. DesMarais, Appuyée par les conseillers Mathieu et Bogert, il est
- RESOLU: que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le décès de leur estimé collègue, le conseiller Frederick J. Todd;
- Qu'ils tiennent à rendre un hommage officiel à la courtoisie et à l'esprit civique qui caractérisaient cet homme public;
- Qu'ils prient madame Todd ainsi que les autres membres de la famille du regretté défunt d'accepter l'expression de leurs condoléances dans le deuil cruel qui vient de les frapper;
- Que, en témoignage de respect pour la mémoire du disparu, ce Conseil observe le silence pendant deux minutes.
- Le Conseil observe en conséquence le silence pendant deux minutes.

ORDRE DU JOUR

- 2.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente,
- Sur la proposition du conseiller P. DesMarais, Appuyée par le conseiller Savignac, il est
- RESOLU: que soient considérés comme lus et soient confirmés le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 26 janvier 1948 de même que les procès-verbaux des séances d'ajournement qui l'ont suivie.
- Lesdits procès-verbaux sont en conséquence approuvés et signés par Son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

QUESTION DE PRIVILEGE

3.- Le conseiller Dubeau se lève sur une question de privilège pour protester contre la façon d'agir de Me P. Plante, directeur adjoint du service de la police, en charge de la moralité et des permis, lorsque le 17 février courant, il l'expulsa de son bureau à la suite d'une entrevue pour réclamer, au nom d'un jeune homme qui l'accompagnait avec son père, le renouvellement du numéro de poche d'un chauffeur de taxi.

Il ajoute qu'il a refusé de porter plainte soit au directeur du service de la police ou au Comité exécutif, parce qu'il ne voulait pas donner de publicité à cet incident afin de ne pas ennuyer l'administration et de ne pas nuire à la réputation de Me Plante.

Il termine en disant regretter d'avoir été mêlé à cette affaire qu'il qualifie de "malheureuse", mais que, vu la déclaration publique faite à ce sujet par Me Plante, il se doit lui aussi de donner sa version de l'incident. Il dépose alors la déclaration écrite suivante relatant l'entrevue qu'il a eue avec ce dernier:

(Pour déclaration, voir dossier du Conseil)

Le conseiller Lévesque se lève sur la même question de privilège et proteste contre le geste de Me Plante qu'il considère être une injure grave qui rejaillit sur les autres conseillers et qu'il ne serait pas juste de passer sous silence. Il ajoute qu'ayant entendu la version du conseiller Dubeau, il conviendrait de connaître aussi celle de Me Plante. A cet effet, il suggère que le Conseil siège en comité plénier.

MONDAY, FEBRUARY 23rd 1948.

MOTION

- 1.- On motion of Councillor P. DesMarais, Seconded by Councillors Mathieu and Bogert, it was
- RESOLVED: that the members of this Council have learned with deep regret of the death of their esteemed colleague, Councillor Frederick J. Todd;
- That they wish to pay an official tribute to the courtesy and civic spirit which this public man possessed;
- That they wish to extend to Mrs. Todd and to the other members of the family of the deceased, their most heartfelt sympathy in this hour of bereavement.
- That, out of respect for his memory, the Council do now suspend its meeting for two minutes.
- The Council accordingly observed silence for two minutes.

ORDER OF THE DAY

- 2.- The order of the day being read for the reading and approval of the minutes of the last meeting,
- On motion of Councillor P. DesMarais, Seconded by Councillor Savignac, it was
- RESOLVED: that the minutes of the meeting of Council held on the 26th January last as well as the minutes of the adjourned meetings following the same, be considered as read and that they be confirmed.
- Said minutes were accordingly approved and signed by His Worship the Mayor and the City Clerk.

QUESTION OF PRIVILEGE

3.- Councillor Dubeau rose to a question of privilege to protest against the actions of Mr. P. Plante, Assistant Director of Police, in charge of morality and permits, when, on February 17th 1948, the latter expelled the former from his office following an interview to ask renewal of a pocket number for a taxi driver, a young man accompanied by his father.

Councillor Dubeau added that he had refused to make a complaint either to the Director of the Police Department or to the Executive Committee because he did not wish to give publicity to the matter in order neither to embarrass the administration nor to hurt Mr. Plante's reputation.

He concluded by stating that he was sorry to have been involved in this affair which he termed "unfortunate" but, in view of the public declaration made by Mr. Plante, he was obliged to give his own version of the incident. He then tabled the following statement including the interview held with Mr. Plante:

(For declaration, see Council file.)

Councillor Lévesque rose to the same question of privilege to protest against Mr. Plante's actions which he held to be a serious insult which reflected also upon other Councillors and which should not be passed over in silence. He added that, after hearing Councillor Dubeau's side of the story, it would be well also to learn Mr. Plante's version. He suggested that Council sit in Committee of the Whole.

LUNDI, 23 FEVRIER 1948

Les conseillers Ratelle et Seigler protestent également contre le traitement dont le conseiller Dubeau a été l'objet.

Le conseiller Charpentier proteste à son tour contre le geste de Me Plante et ajoute que ce dernier l'a lui aussi provoqué et insulté lorsqu'il est allé le voir à son bureau à trois reprises différentes et qu'il a même porté des accusations contre lui. Il dit qu'il s'est plaint au directeur du service de la police parce qu'il en avait assez des insultes de Me Plante et prie le Comité exécutif de voir à faire cesser cet état de choses.

Le conseiller Asselin déclare que cette question en est une de discipline qui est du ressort du Comité exécutif; il ajoute que personne n'avait officiellement, jusqu'à cinq heures de l'après-midi, vendredi soir, attiré l'attention du directeur du service de la police ou du Comité exécutif sur cet incident. Il déclare qu'il n'approuve pas l'attitude d'un employé d'agir de la sorte envers les conseillers pas plus que celle de donner des entrevues aux journaux sans l'approbation de leur directeur de service. Il termine en disant que, si les conseillers demandaient une enquête sur cet incident le Comité exécutif l'accorderait.

Son Honneur le Maire informe le Conseil qu'il ne peut, en vertu de la charte, siéger en comité plénier pour interroger un employé et qu'il déclarera en conséquence toute motion à cet effet hors d'ordre.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller V. Lévesque, il est alors

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié de faire enquête sur l'incident Dubeau-Plante, suivant les détails fournis au Conseil ce jour et de faire rapport.

4.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 19 mars 1948,

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Sauvé, il est

RESOLU: que le conseiller Bulloch soit nommé maire suppléant pour le terme commençant le 19 mars 1948.

5.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination d'un conseiller de la catégorie "C" en remplacement du conseiller Todd décédé.

Sur la proposition du conseiller Mathieu,  
Appuyée par le conseiller Bogert,

Que monsieur J.-Austin Murphy, C.R., soit nommé conseiller "C" pour remplir la vacance créée par le décès du conseiller Todd.

Ledite motion étant mise aux voix, elle est adoptée par tous les conseillers "C" présents, et il est

RESOLU: en conséquence.

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser l'exécution en régie jusqu'à concurrence de \$ 90,000.00 des travaux de réfection de l'égout collecteur de l'avenue de Lorimier, entre les rues Notre-Dame et Lafontaine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88113 voir page 234 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Drolet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

MONDAY, FEBRUARY 23rd 1948.

Councillors Seigler and Ratelle also protested against the treatment meted out to Councillor Dubeau.

Councillor Charpentier also protested against Mr. Plante's actions and added that he had been provoked and insulted when he had gone to see Mr. Plante in his office on three different occasions and that he himself had laid complaints against Mr. Plante. He had complained to the Director of Police because he had more than enough of Mr. Plante's insults and asked the Executive Committee to see that this state of affairs was put to an end.

Councillor Asselin stated that this was a matter of discipline and that it came under the jurisdiction of the Executive Committee; he added that no person had, officially, previous to five o'clock Friday afternoon, drawn the attention of the Director of Police or of the Executive Committee to this question. He said that he did not approve any employee in acting in this fashion towards a Councillor nor did he condone the giving of interviews to the newspapers without the approval of the Director of the Department concerned. He concluded by saying that, if Councillors demanded an investigation into this matter, the Executive Committee would be willing to hold one.

His Worship the Mayor informed Council that it could not, in virtue of the Charter, sit in Committee of the Whole to question an employee and stated that consequently he would declare any motion to such effect out of order.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor V. Lévesque, it was then

that the Executive Committee be requested to investigate the Dubeau-Plante incident in accordance with the details furnished to Council this day and to report thereto.

4.- The order of the day being read for the appointment of the Acting Mayor for the term beginning on 19th March 1948.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Sauvé, it was

RESOLVED: that Councillor Bulloch be appointed Acting Mayor for the term beginning 19th March 1948.

5.- The order of the day being read for the appointment of a Category "C" Councillor to replace Councillor Todd, deceased.

On motion of Councillor Mathieu,  
Seconded by Councillor Bogert,

That Mr. J.-Austin Murphy, K.C. be appointed Councillor "C" to fill the vacancy created by the death of Councillor Todd.

Said motion being put, it was adopted by all the Councillors "C" present, and it was

RESOLVED: accordingly.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the carrying out by day labor up to an amount of \$ 90,000. of the work of repairing the deLorimier avenue sewer, between Notre-Dame and Lafontaine streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Drolet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

LUNDI, 23 FEVRIER 1948

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Bulloch.

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 150,000.00 pour la pose de conduites et de services d'eau, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88076 voir page 234 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Dozois, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'opérer un virement de \$ 275,823.92 au budget de l'exercice courant, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87000/166 voir page 235 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Asselin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation de la rue French, entre l'avenue Dubuisson et la rue Tellier, ainsi que diverses ruelles en vue de les intégrer dans un terrain de jeux et de voter à cette fin un crédit de \$ 300.00, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87970/1 voir page 235 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Allan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des rues Joffre et French, entre les rues Marseille et de Teck, ainsi que certaines ruelles, en vue de l'établissement d'un parc et de terrains de jeux etc. et de voter à cette fin un crédit de \$ 300.00, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87970 voir page 236 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Gauthier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'un lot et de ruelles en vue de les intégrer dans le parc sis au sud de la rue Jean-Talon, entre les rues Sagard et Louis-Hémon, et de voter à cette fin un

MONDAY, FEBRUARY 23rd 1948.

His Worship the Mayor having left the Chair was replaced by Councillor Bulloch.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a supplementary appropriation of \$ 150,000. to lay water mains and services, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Dozois, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to make a transfer of \$ 275,823.92 in the budget of the current fiscal year, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by article 21e of the Charter.

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition, by mutual agreement or by expropriation of French street, between Dubuisson avenue and Tellier street, also sundry lanes to be included in a playground, and to vote, for this purpose, an appropriation of \$ 300.00, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Allan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition, by mutual agreement or by expropriation, of Joffre and French streets, between Marseille and de Teck streets, also of certain lanes, in order to establish a park and playgrounds etc., and to vote, for this purpose, an appropriation of \$ 300.00, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Gauthier, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of a lot and lanes to incorporate them in a park south of Jean-Talon street, between Sagard and Louis-Hémon streets, and to vote an appropriation of \$ 1,500.00 for this purpose, the following report was submitted and read:

LUNDI, 23 FEVRIER 1948

crédit de \$ 1,500.00, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88036 voir page 236 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Verville, il est

**RESOLU:** que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que les trois rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des deux-tiers des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 1 MAR 1948

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Allard, de la rue Hadley à la rue Laurendeau, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88075/1 voir page 237 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Sauvé, il est

**RESOLU:** que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 1 MAR 1948

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 22,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Stuart, de l'avenue Ball à l'avenue Saint-Roch, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88074/2 voir page 237 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Simard, il est

**RESOLU:** que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 1 MAR 1948

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Stuart, de l'avenue Ball à l'avenue Saint-Roch, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88074/1 voir page 238 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Simard, il est

**RESOLU:** que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que les trois rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de constituer en corporation le Club de Croquet Saint-Alphonse, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 85100/9 voir page 74 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Tremblay, il est

**RESOLU:** que ledit rapport soit adopté.

*Jau*

MONDAY, FEBRUARY 23rd 1948

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Verville, it was

**RESOLVED:** that said report be adopted.

The member presiding declared that the above three reports had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,500. to lay a permanent paving in Allard street, between Hadley and Laurendeau streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Sauvé, it was

**RESOLVED:** that said report be adopted.

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 22,500. to lay a permanent paving in Stuart Avenue between Ball and St. Roch avenues, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Simard, it was

**RESOLVED:** that said report be adopted.

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,300. to lay permanent sidewalks on both sides of Stuart avenue, between Ball and St. Roch avenues, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Simard, it was

**RESOLVED:** that said report be adopted.

The member presiding declared that the above three reports had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by article 21e of the Charter.

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to incorporate "Le Club de Croquet Saint-Alphonse", the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Tremblay, it was

**RESOLVED:** that said report be adopted.

*Jau*

LUNDI, 23 FEVRIER 1948.

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de constituer en corporation le Club de Croquet Sainte-Cunégonde, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 85100/10 voir page 238 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Morin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que les deux rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1651 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans certaines parties des quartiers Saint-Georges et Saint-André, tel que modifié par des règlements subséquents, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88077 voir page 486 volume 41 des rapports)

(Pour règlement 1856 voir page 486 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Quinn, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Quinn, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1376 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Saint-Jacques, tel que modifié par des règlements subséquents, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88078 voir page 486 volume 41 des rapports)

(Pour règlement 1857 voir page 486 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Lévesque, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Lévesque, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le membre président déclare que les deux règlements ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34 comme l'exige l'article 21e de la Charte.

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de permettre à M. Albert Martin d'ériger un escalier à l'extérieur de chacune des deux maisons qu'il doit faire construire sur un terrain

MONDAY, FEBRUARY 23rd 1948.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to incorporate "Club de Croquet Sainte-Cunégonde, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Morin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above two reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1651 concerning the erection and occupancy of buildings in certain parts of St. George and St. Andrew Wards, as amended by subsequent by-laws, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Quinn, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Quinn, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1376 concerning the erection and occupancy of buildings in St. James Ward, as amended by subsequent by-laws, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Lévesque, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Lévesque, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

The member presiding declared that the above two by-laws had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by article 21e of the Charter.

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to allow Mr. Albert Martin to erect an outside stairway for each of the two houses which he is having built on a lot located on the west side

LUNDI, 23 FEVRIER 1948

situé sur le côté ouest de la 2e Avenue, entre les rues Beaubien et Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88079 voir page 239 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais, Appuyée par le conseiller Guévremont, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de permettre à M. Aimé Chartrand d'ériger un escalier à l'extérieur de chacune des deux maisons qu'il doit faire construire sur un emplacement situé sur le côté ouest de la rue Louis-Hébert, entre le boulevard Rosemont et la rue Bellechasse, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88080 voir page 239 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais, Appuyée par le conseiller Verville, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que les deux rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Le conseiller Bulloch quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Goyette.

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder une exemption de taxes à la Jeunesse étudiante catholique Inc., à Jewish Peretz Schools et à Yeshivoh Tomche Tmimim Lubavitch, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88040 voir page 239 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais, Appuyée par le conseiller Seigler, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents comme l'exige l'article 21e de la Charte.

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte ratifiant la vente à l'enchère à M. Ovide Taillefer, au prix de \$ 16,100.00 de terrains situés sur le côté est de la rue Cathédral, au sud de la rue Saint-Jacques, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88071/1 voir page 240 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais, Appuyée par le conseiller Fréchette, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte ratifiant la vente à l'enchère à M. Victor Pager, au prix de \$ 550.00 et à certaines conditions de terrains ayant front sur la rue Messier et le boulevard Saint-Joseph, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88081 voir page 240 volume 41 des rapports)

MONDAY, FEBRUARY 23rd 1948.

of Second Avenue, between Beaubien and St-Zotique streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais, Seconded by Councillor Guévremont, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to allow Mr. Aimé Chartrand to erect an outside stairway for each of the two houses which he is having built on a site on the west side of Louis-Hébert street, between Rosemont boulevard and Bellechasse street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais, Seconded by Councillor Verville, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

The member presiding declared that the above two reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

Councillor Bulloch having left the Chair was replaced by Councillor Goyette.

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant a tax exemption to "La Jeunesse étudiante catholique Inc.", to the Jewish Peretz Schools and to the Yeshivoh Tomche Tmimim Lubavitch, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais, Seconded by Councillor Seigler, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present as required by article 21e of the Charter.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed ratifying the sale by auction to M. Ovide Taillefer, at the price of \$ 16,100. of lots located on the east side of Cathedral street south of St. James street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais, Seconded by Councillor Fréchette, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed ratifying the sale by auction to M. Victor Pager, at the price of \$ 550. and on certain conditions of lots fronting on Messier street and St. Joseph boulevard, the following report was submitted and read:

LUNDI, 23 FEVRIER 1948

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Leblanc, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que les deux rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34 comme l'exige l'article 21e de la Charte.

AVIS DE MOTIONS

24.- Le conseiller P. DesMarais donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'il est de plus en plus évident, à la suite de certaines causes réglées en cour du recorder, que le règlement no 695 concernant la fermeture de bonne heure des magasins, est désuet;

ATTENDU qu'à cette même cour, il fut aussi prouvé que l'application de ce règlement serait cause de certains abus et qu'il serait mal interprété, dans certains cas;

ATTENDU que plus de 40% de la population de Montréal fait ses achats en dehors des heures réglementaires, telles que spécifiées, et que pour rendre service à nos travailleurs il y aurait lieu d'amender ledit règlement de façon à changer les heures de ventes de produits alimentaires;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de constituer une commission de six (6) membres du Conseil (deux de chacune des 3 catégories), avec pouvoir de s'adjoindre, dans le but d'étudier toutes suggestions et changements à apporter au règlement no 695, afin de faciliter la vente de certains produits alimentaires, et de faire rapport au Conseil à ce sujet dans le plus bref délai possible."

25.- Le conseiller Farly donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de s'entendre avec le gouvernement provincial pour que les travaux du Centre sportif déjà commencés à l'angle de la rue Sherbrooke et du boulevard Pie IX, soient repris le plus tôt possible, et qu'un vaste édifice soit érigé pour servir de centre civique."

26.- Le conseiller Gaudry donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que, dans le but de solutionner dans une certaine mesure le problème du stationnement à Montréal, le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier les règlements de construction de façon à obliger les propriétaires

a) de toute nouvelle construction de cinq étages ou plus à réserver un étage de tel édifice pour le stationnement des voitures de leurs locataires ou des visiteurs ou un terrain adjacent spécialement aménagé à cette fin d'une superficie égale à cet étage, et de toute nouvelle construction de dix étages ou plus à réserver à cette fin deux des planchers de tel édifice ou un terrain adjacent d'une superficie égale à ces deux étages;

b) de tout nouvel établissement commercial ou industriel à aménager hors rue un espace de stationnement suffisant pour le chargement et le déchargement des marchandises et matériaux et ce, pour décongestionner la voie publique."

27.- Le conseiller Corrigan donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

MONDAY, FEBRUARY 23rd 1948.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Leblanc, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above two reports had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34 as required by article 21e of the Charter.

NOTICES OF MOTIONS

24.- Councillor P. DesMarais gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS it is becoming daily more evident, following certain cases in Recorder's Court, that By-law No. 695 concerning the early closing of stores is out of date;

WHEREAS in this same Court, it has also been proven that the enforcement of this By-law would cause certain abuses and that it would be wrongly interpreted in some cases;

WHEREAS more than 40% of the population of Montréal makes its purchases outside of ordinary hours, as specified, and to serve our working people said By-law should be amended by changing the hours of sale of food products;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of appointing a committee of six (6) members of Council, (2 of each class of the Council), with power to add to their number, for the purpose of studying all suggestions and changes to be made to By-law No. 695 so as to facilitate the sale of certain food products, and to report to Council in this connection as soon as possible."

25.- Councillor Farly gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of coming to an agreement with the Provincial Government so that the work on the Sports Centre at the corner of Sherbrooke and Pie IX boulevard, already begun, be resumed as soon as possible, and that an immense building be erected to serve as Civic Centre."

26.- Councillor Gaudry gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability, with a view to solving the parking problem in Montréal to some extent, of amending the building by-laws so as to oblige proprietors:

a) of all new buildings of five or more storeys to reserve one floor of such building for parking the vehicles of their tenants or visitors, or an adjacent lot specially provided for such purpose of an area equal to said storey; and of all new buildings of ten or more storeys to reserve for such purpose two storeys of such building or an adjacent property of an equal area;

b) of all new commercial or industrial establishments to provide off-street a parking space sufficient for loading and unloading merchandise and materials, in order to relieve congestion in the streets."

27.- Councillor Corrigan gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:



LUNDI, 23 FEVRIER 1948

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil le dossier complet relatif à la construction d'un bain public dans le quartier Rosemont."

28.- Le conseiller Bailey donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prier les autorités de la province de Québec de lui conférer le pouvoir d'établir une commission devant être connue sous le nom de "Commission des Transports de Montréal" (ou tout autre nom approprié) ayant les pouvoirs suivants subordonnés à l'approbation du Conseil municipal:

- 1.- Annulation du contrat de 1918 entre la Cité de Montréal et la Cie des Tramways de Montréal;
- 2.- Exploitation d'un système de transport et pouvoirs d'emprunt nécessaires pour l'établissement d'un tel système; et
- 3.- Pouvoir d'achat selon qu'elle le jugera à propos des actifs de la Cie des Tramways qu'elle pourra considérer à l'exploitation d'un tel système."

MOTIONS

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Asselin à l'effet d'avancer d'une heure le temps réglementaire dans la cité de Montréal, entre le 25 avril et le 26 septembre 1948,

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Quinn, il est

RESOLU:

que le temps réglementaire, tel que défini par le chapitre 2 des Statuts refondus de Québec, 1941, soit dans la cité de Montréal, avancé d'une heure entre le dimanche 25 avril 1948, à minuit et une minute, et le dimanche 26 septembre 1948, à minuit et une minute, conformément à l'opinion exprimée par les électeurs de Montréal lors de referendum tenue le 2 avril 1928 en vertu du chapitre 132 des Statuts refondus de Québec, 1925.

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bailey relativement à la création d'une commission des transports pour Montréal,

Proposé par le conseiller Bailey,  
Appuyé par le conseiller Rochon,

Que le Conseil municipal prie les autorités de la province de Québec de lui conférer le pouvoir d'établir une commission devant être connue sous le nom de "Commission des Transports de Montréal" (ou tout autre nom approprié) ayant les pouvoirs suivants subordonnés à l'approbation du Conseil municipal:

- 1.- Annulation du contrat de 1918 entre la Cité de Montréal et la Cie des Tramways de Montréal;
- 2.- Exploitation d'un système de transport et pouvoirs d'emprunt nécessaires pour l'établissement d'un tel système; et
- 3.- Pouvoir d'achat selon qu'elle le jugera à propos des actifs de la Cie des Tramways qu'elle pourra considérer nécessaires à l'exploitation d'un tel système.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Bailey et Rochon retirent leur motion.

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bass relativement à la vente au prix de \$ 1.00 et à certaines conditions de terrains appartenant à la Cité.

MONDAY, FEBRUARY 23rd 1948.

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to Council the complete file concerning the construction of a public bath in Rosemont Ward."

28.- Councillor Bailey gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of applying to the authorities of the Province of Québec that the City be empowered to establish a commission to be known as the Montréal Transportation Commission (or by some other appropriate name) that shall enjoy the following powers subject to the approval of the City Council:

- 1.- To cancel the contract of 1918 between the City of Montréal and the Montreal Tramways Company;
- 2.- To operate a transportation system and to borrow the necessary money to finance such a system;
- 3.- To purchase as it may deem to be advisable such assets of the Tramways Company as it may deem necessary for the operation of such a system."

MOTIONS

29.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Asselin to advance standard time one hour in the City of Montréal, from April 25th to September 26th 1948.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Quinn, it was

RESOLVED:

that standard time, as defined by Chapter 2 of the Revised Statutes of Québec, 1941, be, in the City of Montréal, advanced by one hour between Sunday, April 25th 1948, at 12:01 A.M., and Sunday September 26th 1948, at 12:01 A.M., in conformity with the opinion expressed by the electors of the City of Montréal in a referendum held on April 2nd 1928 under the provisions of Chapter 132 of the Revised Statutes of Québec, 1925.

30.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Bailey concerning the appointment of a transport commission for Montréal.

Moved by Councillor Bailey,  
Seconded by Councillor Rochon,

That the City Council request from the authorities of the Province of Québec that it be empowered to establish a commission to be known as the Montréal Transportation Commission (or by some other appropriate name) that shall enjoy the following powers subject to the approval of the City Council:

- 1.- To cancel the contract of 1918 between the City of Montréal and the Montreal Tramways Company;
- 2.- To operate a transportation system and to borrow the necessary money to finance such a system; and
- 3.- To purchase as it may deem to be advisable such assets of the Tramways Company as it may consider necessary for the operation of such a system.

And, a debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors Bailey and Rochon withdrew their motion.

31.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Bass concerning the sale of \$ 1.00 and on certain terms of lots owned by the City.

LUNDI, 23 FEVRIER 1948.

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Rochon, il est

RESOLU: que l'étude de cette motion soit différée.

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Charpentier relativement à l'érection etc. d'annonces ou d'enseignes lumineuses en bordure de l'avenue de Lorimier, entre le tunnel de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et le boulevard Rosemont,

Proposé par le conseiller Charpentier,  
Appuyé par les conseillers Carrière, Gratton,  
Dubreuil et Simard,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier l'article 5 du règlement no 1396 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Montcalm, de façon qu'il soit permis de placer, ériger, poser, fixer et réparer des annonces aux enseignes lumineuses sur les immeubles commerciaux existants avant l'adoption du règlement précité et situés en bordure de l'avenue de Lorimier, entre le tunnel de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et le boulevard Rosemont,

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Dupuis relativement au coût et à l'entretien des ponts en acier érigés dans la Cité depuis vingt ans.

Sur la proposition du conseiller Dupuis,  
Appuyée par les conseillers Girard et Gagné, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de fournir au Conseil, à sa prochaine séance, les renseignements suivants:

- 1 - Combien la Ville de Montréal a-t-elle fait construire de ponts en acier depuis vingt ans?
- 2 - Combien y a-t-il de ponts en acier dont l'entretien est à la charge de la Ville de Montréal?
- 3 - Combien de fois depuis leur construction les ponts en acier à la charge de la Ville ont-ils été peints?
- 4 - Quel a été le coût d'entretien de chacun de ces ponts en acier?
- 5 - Quels sont les argents votés et dépensés par la Ville de Montréal pour les réparations et l'entretien du pont Viau depuis sa livraison à ladite Cité par les entrepreneurs?

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Mathieu relativement à l'application plus rigoureuse du règlement 1112 concernant la fumée.

ATTENDU que la Cité de Montréal a un règlement portant le numéro 1112 à l'effet de supprimer la fumée;

ATTENDU qu'il est reconnu que ce règlement n'est pas appliqué avec assez de vigueur,

Sur la proposition du conseiller Mathieu,  
Appuyée par le conseiller Bogert, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner au service des travaux publics des instructions d'être plus sévère dans l'application du règlement 1112; et que le Comité exécutif soit aussi prié de faire rapport à ce sujet à la prochaine séance du Conseil.

MONDAY, FEBRUARY 23rd 1948.

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Rochon, it was

RESOLVED: that consideration of this motion be deferred.

32.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Charpentier concerning the placing, etc. of posters or luminous signs along de Lorimier avenue, between the C.P.R. Company's tunnel and Rosemont boulevard,

Moved by Councillor Charpentier,  
Seconded by Councillors Carrière, Gratton,  
Dubreuil and Simard,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending Article 5 of By-law No. 1396 concerning the erection and occupancy of buildings in Montcalm Ward so that it may be permitted to place, erect, lay, attach and repair illuminated signs or advertisements on commercial buildings which were in existence before the adoption of the above-mentioned by-law, located along deLorimier avenue, between the C.P.R. viaduct and Rosemont boulevard.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

33.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Dupuis concerning the cost and maintenance of steel bridges erected in the City during the past 20 years.

On motion of Councillor Dupuis,  
Seconded by Councillors Girard and Gagné, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving Council at its next meeting the following information:

- 1 - How many steel bridges the City has had built in the past twenty years?
- 2 - How many steel bridges the City maintains?
- 3 - How many times since they were built have the steel bridges, which the City maintains, been painted?
- 4 - What has been the cost of maintenance of each of these steel bridges?
- 5 - How much money was voted and expended by the City of Montréal for repairs and maintenance of Viau bridge since its delivery to the said City by the contractors?

34.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Mathieu concerning stricter enforcement of By-law No. 1112 concerning smoke.

WHEREAS the City of Montréal has a by-law bearing No. 1112 for the suppression of smoke;

WHEREAS it is recognized that this by-law is not enforced vigorously enough;

On motion of Councillor Mathieu,  
Seconded by Councillor Bogert, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the Public Works Department to be more severe in applying By-law No. 1112; and that the Executive Committee be also requested to report to Council in this connection at its next meeting.

LUNDI, 23 FEVRIER 1948.

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Mathieu relativement à l'aménagement de trois salles d'audience additionnelles pour les recorders.

ATTENDU qu'il y a six recorders nommés pour la Cité de Montréal, dont cinq sont en service;

ATTENDU qu'il n'existe que deux salles d'audience seulement dans l'édifice de l'annexe de l'hôtel de ville;

ATTENDU que, pour la bonne administration de la justice, il faudrait au moins trois salles d'audience additionnelles;

Sur la proposition du conseiller Mathieu,  
Appuyée par le conseiller Bogert, il est

RESOLU:

que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre immédiatement des mesures pour l'établissement sans délai d'au moins trois salles d'audience additionnelles pour les recorders, afin que la justice soit administrée avec décorum et de faire rapport au Conseil à ce sujet à la prochaine séance dudit Conseil.

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Mathieu relativement à l'évaluation par le bureau de revision des évaluations des terrains ou emplacements que la Cité désire acquérir.

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est substituée à celle dont avis avait été donné le 28 janvier 1948, savoir:

ATTENDU que la Ville a créé il y a de nombreuses années un bureau des évaluateurs dont les membres sont sous serment;

ATTENDU que la Ville a ce bureau de revision composé de trois personnes qualifiées pour reviser les estimations faites par les estimateurs;

ATTENDU que la Ville a intérêt, avant d'acquérir un terrain situé dans Montréal, à en faire une estimation adéquate;

Proposé par le conseiller Mathieu,  
Appuyé par le conseiller Bogert,

Que le Comité exécutif soit prié à l'avenir d'étudier l'opportunité, de n'acquérir ou d'exproprier aucun terrain ou emplacement, sans au préalable en faire fixer par le bureau de revision la valeur réelle suivant les prescriptions de la Charte, excepté dans les cas de vente forcée par le shérif ou autrement suivant la loi.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:

en conséquence. (Le conseiller Lamarre dissident).

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller O'Flaherty relativement à l'entretien de la chaussée aux arrêts de tramways.

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est substituée à celle dont avis avait été donné le 28 janvier 1948, savoir:

ATTENDU que l'article 22 du règlement no 1319 exige que les personnes descendant d'un tramway se rendent directement au trottoir;

ATTENDU que la Cité ne se rend pas responsable des chutes des piétons dans cette partie de la chaussée;

ATTENDU que, si les règlements municipaux exigent que les piétons passent à un certain endroit de la chaussée la Ville devrait entretenir cette chaussée pour la rendre passable;

*Jau*

MONDAY, FEBRUARY 23rd 1948.

35.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Mathieu concerning the provision of three more court rooms for recorders.

WHEREAS there have been six Recorders appointed for the City of Montréal of whom five are on duty;

WHEREAS there are only two court rooms in the City Hall annex building;

WHEREAS in the interests of the proper administration of justice there would be need for at least three more courts;

On motion of Councillor Mathieu,  
Seconded by Councillor Bogert, it was

RESOLVED:

that the Executive Committee be requested to consider the advisability of at once taking steps for the setting up without delay of at least three additional court rooms for the Recorders so that Justice may be administered with due decorum and of reporting back to Council in this connection at the next meeting thereof.

36.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Mathieu concerning the valuation by the Board of Revision of Valuations of lots or sites which the City wishes to acquire.

By unanimous consent, the Council replaced by the following, the notice of motion given on January 28th 1948:

WHEREAS the City, some years ago, established a Board of Assessors, the members of which are under oath;

WHEREAS the City has, in addition a Board of Revision, composed of three persons qualified to revise the valuations made by the assessors;

WHEREAS it is in the City's interest, before acquiring land in the City of Montréal, to make an adequate valuation thereof.

Moved by Councillor Mathieu,  
Seconded by Councillor Bogert,

That the Executive Committee, in future, be requested to consider the advisability of, not acquiring or expropriating any land or site, without previously having had valuated by the Board of Revision, the real value according to the provisions of the City Charter, except in cases of sheriff's sales or other forced sales under the law.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:

accordingly. (Councillor Lamarre dissenting).

37.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor O'Flaherty concerning the maintenance of the roadway at tramways' stops.

By unanimous consent, the Council replaced by the following, the notice of motion given on January 28th 1948:

WHEREAS Article 22 of By-law No. 1319 demands that persons alighting from a tramway car go directly to the sidewalk;

WHEREAS the City does not hold itself responsible for falls by pedestrians in this part of the roadway;

WHEREAS, if municipal by-laws demand that pedestrians use a certain part of the roadway, the City should maintain such roadway to make it passable;

*Jau*

LUNDI, 23 FEVRIER 1948

Proposé par le conseiller O'Flaherty,  
Appuyé par le conseiller Burrows,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions afin que la chaussée, aux arrêts des tramways, soit rendue passable pour les piétons, ou accepte les responsabilités des chutes qui pourraient se produire à ces endroits et de modifier le paragraphe 5 de l'article 1 du règlement no 1319 en ajoutant à la fin dudit paragraphe, les mots suivants:

"et incluant la chaussée aux arrêts de tramways sur une distance de 75 pieds de l'intersection la plus proche desdits arrêts."

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESCLU: en conséquence.

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Ratelle relativement à l'installation d'un système d'éclairage moderne sur le boulevard Saint-Joseph, à l'est de la rue Papineau,

Proposé par le conseiller Ratelle,  
Appuyé par les conseillers Savignac, Désormiers,  
R. Lévesque, Leblanc et Corbeil,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de procéder sans délai à l'installation du système moderne d'éclairage sur le boulevard Saint-Joseph, à l'est de la rue Papineau,

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESCLU: en conséquence.

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Rochon relativement à l'agrandissement immédiat de l'annexe de l'hôtel de ville.

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Savignac, il est

RESCLU: que pour la bonne administration de la justice à la Cour du Recorder et l'accommodation des citoyens qui sont appelés à fréquenter cette cour, le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de voir immédiatement à l'agrandissement de l'annexe de l'hôtel de ville.

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Rowat relativement à l'observance des règlements concernant les personnes debout dans les théâtres.

ATTENDU que lors de la séance régulière du Conseil tenue le 2 juin 1947, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité;

"ATTENDU que la section 101, paragraphe e), du règlement 260 de la Cité de Montréal défend aux personnes d'être debout dans les allées et les passages des édifices ouverts au public, tels que les théâtres et le Forum;

ATTENDU qu'il arrive souvent que des milliers de personnes sont debout dans les allées du Forum lors de parties de hockey professionnel;

ATTENDU que le directeur du service d'incendie a admis devant le Conseil qu'aucune poursuite n'a été prise contre l'administration du Forum pour contravention dudit règlement;

ATTENDU que la présence de personnes debout dans les allées pourrait, en cas de panique, causer la perte de plusieurs vies;

*Jau*

MONDAY, FEBRUARY 23rd 1948.

Moved by Councillor O'Flaherty,  
Seconded by Councillor Burrows,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions to the end that the roadway, at tramways' stops, be made passable for pedestrians, or accept the responsibility for falls which might result at these places and to amend paragraph 5 of article 1 of by-law No. 1319 by adding the following at the end of said paragraph:

"and including the roadway at Tramways' stops for a distance of 75 feet from the intersection nearest the Tramways' stops."

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

38.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Ratelle concerning the installation of a modern system of lighting on St. Joseph boulevard, east of Papineau street,

Moved by Councillor Ratelle,  
Seconded by Councillors Savignac, Désormiers,  
R. Lévesque, Leblanc and Corbeil,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of proceeding without delay with the installation of the modern lighting system on St. Joseph boulevard, east of Papineau avenue.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was accordingly.

RESOLVED: accordingly.

39.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Rochon concerning the immediate extension of the City Hall Annex.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Savignac, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability to assure the good administration of Justice at the Recorder's Court and the accommodation of citizens who are called to this Court, of at once providing for the extension of the City Hall Annex.

40.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Rowat concerning the enforcement of by-laws applying to persons standing in theatres,

WHEREAS at a regular meeting of the Council held on June 2nd 1947, the following resolution was unanimously passed:

"WHEREAS Section 101, paragraph e), of By-law No. 260 of the City of Montréal prohibits the standing of persons in the aisles and passageways of buildings open to the public, such as theatres and the Forum;

WHEREAS it is a common occurrence for thousands of people to stand in the aisles of the Forum at professional hockey games;

WHEREAS the Director of the Fire Department has admitted before this Council that no proceedings have been taken against the management of the Forum for contravention of the said by-law;

WHEREAS the existence of people standing in the aisles might in case of a panic, cause the loss of many lives;

*Jau*

LUNDI, 23 FEVRIER 1948

Sur la proposition du conseiller Rowat,  
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner instruction audit directeur de faire observer strictement les termes des règlements existants et d'intenter les poursuites légales nécessaires à la suite de toute contravention, et que le Comité exécutif fasse rapport au Conseil, avant le 1er novembre, des résultats obtenus."

ATTENDU qu'aucun rapport n'a été fait par le Comité exécutif au Conseil ou au proposeur de cette motion;

Proposé par le conseiller Rowat,  
Appuyé par le conseiller Dubuc,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire rapport à ce Conseil sur la question ci-dessus mentionnée avant le 1er mars 1948.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Les conseillers Lyall et Rochon dissidents).

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement à la construction d'un viaduc sous les voies du chemin de fer Canadien du Pacifique, à la rue Christophe-Colomb.

Sur la proposition du conseiller Savignac,  
Appuyée par les conseillers Désormiers, Ratelle,  
Guévremont et Filion, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire sans tarder les démarches nécessaires pour la construction d'un viaduc sous les voies du chemin de fer Canadien du Pacifique, à la rue Christophe-Colomb, dans le but de faciliter le trafic.

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement au prolongement du boulevard Saint-Joseph, de la rue Iberville au boulevard Pie IX.

Proposé par le conseiller Savignac,  
Appuyé par les conseillers Ratelle, Désormiers  
et Guévremont,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de procéder sans délai au prolongement du boulevard Saint-Joseph, de la rue Iberville au boulevard Pie IX, et de faire la procédure nécessaire pour l'expropriation des terrains nécessaires à cette fin.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement à l'enlèvement d'un monticule de roc sur le côté sud du boulevard Saint-Joseph, entre les rues Fullum et Franchère.

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement au prolongement de l'avenue Mont-Royal, à l'est de la rue Iberville.

MONDAY, FEBRUARY 23rd 1948

On motion of Councillor Rowat,  
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the said Director to enforce strictly the terms of existing by-laws and take necessary legal proceedings following any contravention thereof and that the Executive Committee report back to the Council before the 1st of November on the results attained."

WHEREAS no report has been made by the Executive Committee either to the Council or to the mover of the motion;

Moved by Councillor Rowat,  
Seconded by Councillor Dubuc,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of reporting on the said motion to this Council prior to March 1st 1948.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillors Lyall and Rochon dissenting).

41.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Savignac concerning the building of a viaduct under the C. P. R. Company's tracks at Christophe-Colomb street,

On motion of Councillor Savignac,  
Seconded by Councillors Désormiers, Ratelle,  
Guévremont and Filion, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to take the necessary steps at once for the building of a viaduct under the C.P.R. tracks at Christophe-Colomb street in order to improve traffic.

42.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Savignac concerning the extension of St. Joseph Boulevard, from Iberville street to Pie IX boulevard,

Moved by Councillor Savignac,  
Seconded by Councillors Ratelle, Désormiers  
and Guévremont,

That the Executive Committee be requested to proceed without delay with the extension of St. Joseph Boulevard, from Iberville street to Pie IX Boulevard, and to take the proceedings required for the expropriation of the land necessary for such purpose.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

43.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Savignac concerning the removal of a mound of rock on the south side of St. Joseph Boulevard, between Fullum and Franchère streets.

With the unanimous consent of Council, this item was struck from the order of the day.

44.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Savignac concerning the extension of Mount-Royal avenue, east of Iberville street

LUNDI, 23 FEVRIER 1948.

Proposé par le conseiller Savignac,  
Appuyé par les conseillers Ratelle, Lamarre et  
Guévremont,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de procéder dans le plus court délai possible au prolongement de l'avenue Mont-Royal, à l'est de la rue Iberville en descendant immédiatement vers le sud pour rejoindre le prolongement de la rue Marie-Anne, afin d'atteindre les rues Rachel et Sherbrooke via la rue Hegan.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:

en conséquence.

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Vachon relativement à la réfection du pavage du boulevard Pie IX.

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est substituée à celle dont avis avait été donné le 28 janvier 1948, savoir:

ATTENDU que le pavage du boulevard Pie IX est dans un état déplorable et qu'il est urgent qu'il soit réparé dans le plus bref délai possible;

ATTENDU que des pressions en ce sens ont déjà été faites auprès de la Commission Métropolitaine et que le Gouvernement provincial a lui-même été saisi de cette question;

ATTENDU que la Ville de Montréal étudie actuellement tous les moyens possibles en vue de décongestionner ses rues et que le boulevard Pie IX est la plus importante artère offrant aux automobilistes venant de l'est des Laurentides, un accès vers le centre de la Ville;

ATTENDU que cette artère bien aménagée amènerait dans l'est un flot de touristes qui aideraient à l'essor du commerce dans cette partie de la Ville;

ATTENDU que de ce fait le centre de la Ville en serait d'autant déchargé de la circulation intense qui l'encombre présentement;

Sur la proposition du conseiller Vachon,  
Appuyée par les conseillers Farly, Gauthier,  
et Gince, il est

RESOLU:

que le Comité exécutif et la Commission Métropolitaine soient priés d'étudier l'opportunité de prendre tous les moyens nécessaires et de faire diligence afin qu'une entente soit conclue pour la réfection du pavage du boulevard Pie IX.

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Brien relativement aux prix soumis pour la construction de l'égout Chester.

ATTENDU que le prix soumis pour la construction de l'égout Chester est de plus de \$ 1,500,000.00 alors que le prix estimatif en 1940 était de \$630,000.00;

ATTENDU que, bien que les frais de construction aient été augmentés jusqu'à un certain point depuis 1940, cette augmentation n'atteint pas 150%;

Sur la proposition du conseiller Brien,  
Appuyée par les conseillers Constantin et Lévesque V., il est

RESOLU:

que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander de nouvelles soumissions pour la construction de cet égout. (Les conseillers Lyall, Rowat et Wagar dissidents).

MONDAY, FEBRUARY 23rd 1948.

Moved by Councillor Savignac,  
Seconded by Councillors Ratelle, Lamarre and  
Guévremont,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of proceeding with the least possible delay with the extension of Mount-Royal avenue, east of Iberville street, by turning immediately southward to join the extension of Marie-Anne street, in order to reach Rachel and Sherbrooke streets, via Hegan street.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was accordingly.

RESOLVED:

45.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Vachon concerning the renewal of the paving on Pie IX Boulevard.

By unanimous consent, the Council replaced by the following, the notice of motion given on January 28th 1948;

WHEREAS the paving on Pie IX Boulevard is in a terrible condition and it is urgent that it be repaired as soon as possible;

WHEREAS steps in this direction have already been taken with the Metropolitan Commission and the Provincial Government has been apprised of this matter;

WHEREAS the City of Montréal is now studying all possible means of relieving congestion on streets and Pie IX Boulevard is a most important highway giving motorists coming from the east side of the Laurentians easy access to this City;

WHEREAS if this artery were properly maintained a large number of tourists would be encouraged to frequent the east part of the City which would give an impetus to business in this district;

WHEREAS this would relieve traffic conditions in the centre of the City which now encumber it;

On motion of Councillor Vachon,  
Seconded by Councillors Farly, Gauthier  
and Gince, it was

RESOLVED:

that the Executive Committee and the Metropolitan Commission be requested to consider the advisability of taking all the required measures to hasten an effective arrangement whereby Pie IX Boulevard may be made over.

46.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Brien concerning the prices bid for the laying of the Chester sewer.

WHEREAS the price tendered for the construction of the Chester sewer amounts to over \$ 1,500,000.00 as against the price estimated in 1940 of \$ 630,000.00;

WHEREAS the cost of construction has risen to some extent since 1940 but not to the amount of 150%;

On motion of Councillor Brien,  
Seconded by Councillors Constantin and V. Lévesque, it was

RESOLVED:

that the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking new tenders for the construction of this sewer. (Councillors Lyall, Rowat and Wagar dissenting).

LUNDI, 23 FEVRIER 1948

AVIS DE MOTIONS

47.- Le conseiller Moore donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de procéder, dans le plus bref délai, aux travaux d'améliorations suivants:

- 1 - L'ouverture du boulevard Persillier;
- 2 - L'élargissement de la rue Lajeunesse, de la rue Villeray à la rue Jean-Talon;
- 3 - Le prolongement de la rue Jarry, à l'ouest du boulevard Saint-Laurent;
- 4 - Le parachèvement des travaux de construction d'égoûts dans la paroisse des Saint-Martyrs-Canadiens; et
- 5 - La poursuite immédiate des travaux pour faire suite à l'établissement de lignes homologuées aux environs du pont de Cartierville."

48.- Le conseiller A. Dubeau donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner à qui de droit les instructions nécessaires pour que l'on ne procède pas au remplissage de la carrière située sur le terrain du jardin botanique, mais qu'elle soit plutôt utilisée pour fins de jardins ou d'aquariums où des fleurs aquatiques pourraient être plantées, et qu'aucun travail de remplissage ne soit exécuté à cet endroit sans l'avis préalable du surintendant dudit Jardin."

49.- Le conseiller A. Dubeau donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service des travaux publics, de faire suite à la requête, signée par au-delà de dix mille citoyens de l'est de Montréal, et d'aménager le plus tôt possible une pente pour le ski, tel que demandé dans ladite requête, pour ceux qui n'ont pas les moyens de se payer l'avantage d'aller dans les Laurentides au cours de l'hiver."

50.- Le conseiller A. Dubeau donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier le plus tôt possible l'opportunité de modifier les règlements de zonage de façon que les courtiers d'assurance, courtiers d'immeubles, et autres de même nature, aient le droit d'avoir leur bureau dans leur domicile, comme la chose est permise aux professionnels."

51.- Le conseiller Léger donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié de prendre les mesures requises afin que la loi actuelle réglant les heures de fermeture des garages et des postes d'essence soit amendée de façon à permettre aux propriétaires d'établissements de ce genre pouvant contenir 10 véhicules et plus, de les maintenir ouverts comme tous les autres garages déjà autorisés, c'est-à-dire 24 heures par jour, et ce, dans le but de donner un meilleur service aux automobilistes."

52.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

*Jau*

MONDAY, FEBRUARY 23rd 1948.

NOTICES OF MOTIONS

47.- Councillor Moore gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of doing the following local improvement works as soon as possible:

- 1 - Opening of Persillier boulevard;
- 2 - Widening of Lajeunesse street, between Villeray and Jean-Talon streets;
- 3 - Extending Jarry street west of St. Lawrence boulevard;
- 4 - Completion of the laying of sewers in the Saints-Martyrs-Canadiens Parish; and
- 5 - Immediate carrying out of work pursuant to the establishment of homologated lines in the neighborhood of Cartierville bridge."

48.- Councillor A. Dubeau gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving to those concerned the necessary instructions not to proceed with the filling of the quarry located within the limits of the Botanical Garden, but rather to utilize it for purposes of gardens or aquariums where aquatic flowers would be planted, and not to carry out any work of filling at that place without first obtaining the opinion of the Superintendent of the said Garden."

49.- Councillor A. Dubeau gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the Public Works Department to give effect to the petition signed by over 10,000 citizens of the east part of Montréal and to prepare, as soon as possible, a ski slope as requested in the petition for those who have not the means to go to the Laurentians in the winter."

50.- Councillor A. Dubeau gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider as soon as possible the advisability of amending the zoning by-laws in order that insurance brokers, real estate brokers and others of the same nature have their offices in their homes, as it is permitted for professionals."

51.- Councillor Léger gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to take the required steps to the effect that the law now governing closing hours of garages and filling stations be amended to allow the owners of establishments with a capacity of ten or more vehicles to keep them open like other authorized garages, that is to say 24 hours per day, in order to give motorists better service."

52.- Councillor Hanley gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

*Jau*

LUNDI, 23 FEVRIER 1948.

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de construire trois patinoires avec glace artificielle dont l'une dans l'ouest, l'autre dans le nord et la troisième dans l'est de la Ville et de mettre ces patinoires à la disposition des clubs de hockey des lignes d'enfants organisés par la section des jeux et des sports de la division des parcs et terrains de jeux ainsi que pour le patinage en général, moyennant un léger prix d'admission."

53.- Le conseiller O'Flaherty donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivantes:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de construire, sans délai, un nouveau viaduc ou pont à l'angle des rues Wellington et Richmond et de s'entendre à ce sujet avec le C.N.R."

Du consentement unanime du Conseil,

MOTION

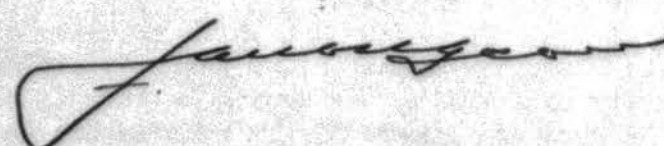
54.- Sur la proposition du conseiller P. DesMarais, Appuyée par les conseillers Filion, Gratton, Charpentier, Dubreuil et Simard, il est

RESOLU:

que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le décès de monsieur Virgile Carrière, frère de leur estimé collègue, le conseiller Héliodore Carrière.

Qu'ils désirent exprimer à ce dernier ainsi qu'aux autres membres de la famille du regretté défunt, leurs condoléances dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Le Conseil s'ajourne,



GREFFIER DE LA CITE,



MAIRE.

MONDAY, FEBRUARY 23rd 1948.

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of erecting three artificial ice rinks, one in the North, one in the East and one in the West end of the City, to be used for Hockey by the children's leagues organized by the Sports Department of the Parks and Playgrounds and for skating at a small admittance charge to the public."

53.- Councillor O'Flaherty gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving priority to the construction of a new viaduct or bridge over Wellington street at Richmond street under the Canadian National Railways tracks."

With the unanimous consent of Council,

MOTION

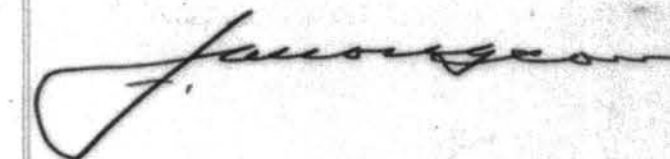
54.- On motion of Councillor P. DesMarais, Seconded by Councillors Filion, Gratton, Charpentier, Dubreuil and Simard, it was

RESOLVED:

that the members of Council have learned with deep regret of the death of Mr. Virgile Carrière, brother of their esteemed colleague, Councillor Héliodore Carrière.

That they wish to extend to the latter and to the other members of the family of the deceased, their sympathy in this hour of bereavement.

The Council adjourned,



CITY CLERK.



MAYOR.



LUNDI, 1er MARS 1948.

SEANCE REGULIERE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le premier mars courant à 10 heures du matin pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

**ORDRE DU JOUR**

1 —  
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

**RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF***Construction de trottoirs*

2 —  
A l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 3 juin 1946, votant un crédit de \$550.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Charlemagne, de la rue Lafèche en gagnant le sud.

3 —  
A l'effet de voter un crédit de \$1,300.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est du boulevard Saint-Laurent, de la rue Saint-Jacques à la ruelle des Fortifications.

4 —  
A l'effet de voter un crédit de \$2,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Rouen, de la rue Viau à la rue Vimont.

5 —  
A l'effet de voter un crédit de \$4,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Barclay, de l'avenue Decelles en gagnant l'est.

6 —  
A l'effet de voter un crédit de \$12,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 14e avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique.

7 —  
A l'effet de voter un crédit de \$8,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Chapleau, d'un point situé au sud de la rue Masson à la rue Dandurand.

8 —  
A l'effet de voter un crédit de \$2,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Appleton, de l'avenue Decelles en gagnant l'est.

MONDAY, MARCH 1st 1948

REGULAR MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the 1st day of March 1948 at 10:00 o'clock, A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

**ORDER OF THE DAY**

1 —  
Reading and approving of the minutes of the last meeting.

**REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE***Laying of sidewalks*

2 —  
To repeal Council's resolution of June 3rd 1946 voting an appropriation of \$550.00 for the laying by day labor of a permanent sidewalk on the east side of Charlemagne street, from Lafèche street southward.

3 —  
To vote an appropriation of \$1,300.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the east side of St. Lawrence boulevard, between St. James street and Fortification lane.

4 —  
To vote an appropriation of \$2,900.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Rouen street, between Viau and Vimont streets.

5 —  
To vote an appropriation of \$4,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Barclay avenue, from Decelles avenue eastward.

6 —  
To vote an appropriation of \$12,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 14th Avenue, between Beaubien and St. Zotique streets.

7 —  
To vote an appropriation of \$8,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chapleau street, from a point south of Masson street to Dandurand street.

8 —  
To vote an appropriation of \$2,200.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Appleton avenue, from Decelles avenue eastward.

LUNDI, 1er MARS 1948

— 9 —  
A l'effet de voter un crédit de \$1,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Masson, de la rue Iberville à la rue Chapleau.

— 10 —  
A l'effet de voter un crédit de \$6,000.00 pour la construction d'un trottoir sur le côté ouest de la 15e avenue, entre les rues Beaubien et Saint-Zotique.

*Construction de pavages*

— 11 —  
A l'effet de voter un crédit de \$9,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Appleton, de l'avenue Decelles en gagnant l'est.

— 12 —  
A l'effet de voter un crédit de \$10,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Barclay, de l'avenue Decelles en gagnant l'est.

— 13 —  
A l'effet de voter un crédit de \$7,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Masson, de la rue Chapleau à la rue Iberville.

— 14 —  
A l'effet de voter un crédit de \$22,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Chapleau, d'un point situé au sud de la rue Masson à la rue Dandurand.

— 15 —  
A l'effet de voter un crédit de \$23,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 14e avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique.

— 16 —  
A l'effet de voter un crédit de \$15,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Rouen, de la rue Viau à la rue Vimont.

— 17 —  
A l'effet d'abroger trois résolutions du Conseil votant des crédits pour la construction de pavages permanents sur certaines ruelles.

*Incorporations*

— 18 —  
A l'effet de constituer en corporation le Club des Anciens de Sainte-Marie.

— 19 —  
A l'effet de constituer en corporation l'Association des Producteurs de Lapins de la Province de Québec.

— 20 —  
A l'effet de constituer en corporation l'association dite "Les Loisirs Ste-Marguerite-Marie".

MONDAY, MARCH 1st 1948

— 9 —  
To vote an appropriation of \$1,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Masson street, between Iberville and Chapleau streets.

— 10 —  
To vote an appropriation of \$6,000.00 to lay a sidewalk on the west side of 15th avenue, between Beaubien and St. Zotique streets.

*Laying of pavings*

— 11 —  
To vote an appropriation of \$9,800.00 to lay a permanent paving on Appleton avenue, from Decelles avenue eastward.

— 12 —  
To vote an appropriation of \$10,700.00 to lay a permanent paving on Barclay avenue, from Decelles avenue eastward.

— 13 —  
To vote an appropriation of \$7,000.00 to lay a permanent paving on Masson street, between Chapleau and Iberville streets.

— 14 —  
To vote an appropriation of \$22,400.00 to lay a permanent paving on Chapleau street, from a point south of Masson street to Dandurand street.

— 15 —  
To vote an appropriation of \$23,200.00 to lay a permanent paving on 14th Avenue, between Beaubien and St. Zotique streets.

— 16 —  
To vote an appropriation of \$15,600.00 to lay a permanent paving on Rouen street, between Viau and Vimont streets.

— 17 —  
To repeal three resolutions of Council voting appropriations for the laying of permanent pavings on certain lanes.

*Incorporations.*

— 18 —  
To incorporate the "Club des Anciens de Sainte-Marie".

— 19 —  
To incorporate the Quebec Rabbit Producers' Association.

— 20 —  
To incorporate "Les Loisirs Sainte-Marguerite-Marie".

LUNDI, 1er MARS 1948

*Projets de règlements*

- 21 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1413 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Rosemont, tel que modifié par des règlements subséquents.

- 22 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 647 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Ahuntsic-Bordeaux, tel que modifié par des règlements subséquents.

*Approbation d'actes*

- 23 -

A l'effet d'approuver un projet par lequel  
a) la Cité et l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes annulent leur contrat relatif à l'octroi d'une subvention audit hôpital etc. et  
b) le Sun Trust Limitée libère la Cité de certaines obligations découlant de ce contrat.

- 24 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité tolère l'empiètement sur la rue L'Espérance de l'immeuble de M. Jean-Paul Lévesque.

- 25 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité cède à certaines conditions au Mont Saint-Louis la rue Saint-Norbert, à l'est de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville.

- 26 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité accorde à certaines conditions à Charles Goodfellow Lumber Sales Ltd la permission de prolonger jusqu'à sa propriété la voie de service desservant des propriétés voisines.

- 27 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité cède, à certaines conditions, au Jewish Hospital of Hope, certains terrains situés sur la rue Curatteau, au nord de la rue Sherbrooke.

- 28 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de terrains entre la Cité et The Kinsmen Boys Club of Montreal, en vue de l'établissement d'un centre de loisirs dans le quartier Rosemont.

*Achat de livres*

- 29 -

A l'effet d'autoriser l'achat, sans demander de soumissions publiques, de la bibliothèque de feu W. P. Witton, au prix de \$24,645.00.

*Acquisition d'immeubles*

- 30 -

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation de la partie de l'avenue Trans-Island située entre l'avenue Plamondon et les limites nord de la ville, et de voter à cette fin un crédit de \$100.00.

MONDAY, MARCH 1st 1948

*Draft by-laws*

21 -

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1413 concerning the erection and occupancy of buildings in Rosemont Ward as amended by subsequent by-laws.

22 -

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 647 concerning the erection of buildings in Ahuntsic-Bordeaux, ward, as amended by subsequent by-laws.

*Approval of deeds*

23 -

To approve a draft deed whereby  
a) The City and the Notre Dame de Lourdes Hospital cancel the contract concerning the grant to this hospital etc. and  
b) the Sun Trust Limited, liberates the City from certain obligations resulting from the contract.

24 -

To approve a draft deed whereby the City tolerates the encroachment on Lesperance street of the property of Mr. Jean-Paul Lévesque.

25 -

To approve a draft deed whereby the City cedes on certain terms to Mont Saint-Louis St. Norbert street east of City Hall avenue.

26 -

To approve a draft deed whereby the City grants on certain conditions to Charles Goodfellow Lumber Sales Ltd., permission to extend to its property the siding serving adjoining properties.

27 -

To approve a draft deed whereby the City cedes, on certain conditions to Jewish Hospital of Hope, certain lots on Curatteau street, north of Sherbrooke street.

28 -

To approve a draft deed of exchange of lots between the City and the Kinsmen Boys Club of Montreal, for the purpose of erecting a recreational centre in Rosemont Ward.

*Purchase of books*

29 -

To authorize the purchase, without calling public tenders, of the late W. P. Witton's library at the price of \$24,645.

*Acquisition of immovables*

30 -

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of part of Trans-Island avenue located between Plamondon avenue and the north limits of the City, and to vote for this purpose an appropriation of \$100.00.

LUNDI, 1er MARS 1948

- 31 -

Avis de motions

## RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

- 32 -

## Budget

a) Recommandant d'imposer et de prélever les surtaxes et taxes suivantes:

1. Surtaxe de 5% re emprunt de \$13,500,000.-00 pour fins budgétaires;
2. Surtaxe de 3% re emprunt de \$6,731,000.00 pour fins budgétaires;
3. Taxe de \$0.01 par \$100.00 de valeur imposable re emprunt pour reconstruction de l'hôtel de ville;
4. Taxe de \$0.23 par \$100.00 de valeur imposable re divers excédents de pavages, etc.

b) Soumettant un projet de règlement à l'effet d'imposer une taxe pour l'entretien général des trottoirs.

c) Soumettant un projet de règlement concernant le prix ou taux de l'eau dans les cités de Westmount et d'Outremont pour l'exercice 1948-49.

d) Soumettant un projet de règlement à l'effet d'imposer certaines taxes et contributions foncières pour l'exercice 1948-49.

e) Soumettant un projet de règlement concernant les taxes spéciales ou personnelles imposées sous forme de permis ou licences, et abrogeant les règlements nos 1643, 1678, 1705, 1727, 1746 et 1795.

f) Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1642 concernant la taxe d'affaires, la taxe de l'eau, la taxe sur le capital et les taxes personnelles.

g) Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 260 concernant les bâtiments de Montréal.

h) Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 270 concernant la voirie, tel que modifié par des règlements subséquents.

i) Soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1948-49.

## MOTIONS

- 33 -

*Conseiller Bass.* — Relativement à la vente au prix de \$1.00 et à certaines conditions de terrains appartenant à la Cité.

- 34 -

*Conseiller P. DesMarais.* — Relativement à la nomination d'une commission pour étudier des changements à apporter au règlement concernant l'heure de fermeture des magasins.

MONDAY, MARCH 1st 1948

- 31 -

Notices of motions.

## REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

- 32 -

## Budget

a) Recommending the levy and collection of the following surtaxes and taxes:

1. Surtax of 5% re loan of \$13,500,000.00 for budget purposes;
2. Surtax of 3% re loan of \$6,731,000.00 for budget purposes;
3. Tax of \$0.01 per \$100.00 of assessable value for reconstruction of the City Hall;

4. Tax of \$0.23 per \$100.00 of assessable value re sundry pavings excesses etc.

b) Submitting a draft by-law to impose a tax for the general maintenance of sidewalks.

c) Submitting a draft by-law concerning the price or rate of water in the cities of Westmount and Outremont for the fiscal year 1948-49.

d) Submitting a draft by-law to levy certain real estate taxes and assessments for the fiscal year 1948-49.

e) Submitting a draft by-law concerning special or personal taxes levied as permits or licenses, and repealing By-laws Nos. 1643, 1678, 1705 1727, 1746 and 1795.

f) Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1642 concerning the business tax, water rate, tax on capital and personal taxes.

g) Submitting a draft by-law to amend By-law No. 260 concerning buildings in Montréal.

h) Submitting a draft by-law to amend By-law No. 270 concerning streets, roads and highways, as amended by subsequent by-laws.

i) Submitting the budget estimates for the fiscal year 1948-49.

## MOTIONS

- 33 -

*Councillor Bass.* — Concerning the sale at \$1.00 and on certain terms of lots owned by the City.

- 34 -

*Councillor P. DesMarais.* — Concerning the appointment of a committee to study changes to be made in the by-law concerning the closing hour of stores.

LUNDI, 1er MARS 1948

- 35 —  
*Conseiller Farly.* — Relativement au parachèvement des travaux du Centre Sportif, etc.
- 36 —  
*Conseiller Gaudry.* — Relativement à l'aménagement pour certaines constructions d'un espace devant servir au stationnement de véhicules, etc.
- 37 —  
*Conseiller Corrigan.* — Relativement à la construction d'un bain dans le quartier Rosemont.
- 38 —  
*Conseiller Bailey.* — Relativement à la création d'une commission de transport pour Montréal.
- 39 —  
*Conseiller Moore.* — Relativement à l'exécution de certains travaux d'améliorations dans la partie nord de la Cité.
- 40 —  
*Conseiller A. Dubeau.* — Relativement au remplissage de la carrière située sur le terrain du jardin botanique.
- 41 —  
*Conseiller A. Dubeau.* — Relativement à l'aménagement d'une pente pour le ski.
- 42 —  
*Conseiller A. Dubeau.* — Relativement aux règlements de construction concernant l'ouverture par les courtiers de bureaux dans leur domicile.
- 43 —  
*Conseiller Léger.* — Relativement à la modification de l'heure de fermeture des garages et des postes d'essence.
- 44 —  
*Conseiller Hanley.* — Relativement à l'érection de trois patinoires dans la cité.
- 45 —  
*Conseiller O'Flaherty.* — Relativement à la construction d'un nouveau viaduc à l'angle des rues Wellington et Richmond.
- 46 —  
*Expropriation*  
 A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$24,598.46 pour l'expropriation d'un emplacement situé à l'ouest de l'avenue Papineau, entre la rue des Carrières et les voies de la compagnie de chemins de fer Canadien du Pacifique.
- 47 —  
*Privilèges*  
 A l'effet de renouveler, aux mêmes conditions et pour une période d'un an, en considération du prix de \$1,800.00, le privilège accordé à M. G.-R. Turcotte de vendre des bonbons, victuailles, etc. dans l'île Ste-Hélène.
- 48 —  
 A l'effet de renouveler, à certaines conditions et pour une période d'un an, en considération du prix de \$7,000.00, le privilège que détient M. P. Lafontaine de louer des embarcations sur l'étang inférieur du parc LaFontaine et d'exploiter un restaurant dans ledit parc.

MONDAY, MARCH 1st 1948

- 35 —  
*Councillor Farly.* — Concerning completion of works in sports centre etc.
- 36 —  
*Councillor Gaudry.* — Concerning the provision in certain buildings of space for parking cars etc.
- 37 —  
*Councillor Corrigan.* — Concerning the building of a bath in Rosemont ward.
- 38 —  
*Councillor Bailey.* — Concerning the establishment of a transport board for Montreal.
- 39 —  
*Councillor Moore.* — Concerning the carrying out of certain improvements in the north section of the city.
- 40 —  
*Councillor A. Dubeau.* — Concerning filling in the quarry on the botanical gardens property.
- 41 —  
*Councillor A. Dubeau.* — Concerning the establishing of ski slides.
- 42 —  
*Councillor A. Dubeau.* — Concerning building by-laws affecting the opening of brokers' offices in their dwellings.
- 43 —  
*Councillor Léger.* — Concerning changes in the closing hour of garages and fillings stations.
- 44 —  
*Councillor Hanley.* — Concerning the providing of three more skating rinks in the City.
- 45 —  
*Councillor O'Flaherty.* — Concerning the building of another viaduct at the corner of Wellington and Richmond streets.
- 46 —  
*Expropriation*  
 To vote an additional appropriation of \$24,598.46 for the expropriation of a site west of Papineau avenue, between des Carrières street and the Canadian Pacific Railway tracks.
- 47 —  
*Privileges*  
 To renew on the same conditions and for a period of one year, in consideration of the sum of \$1,800.00, the privilege granted to Mr. G. R. Turcotte of selling candies, food, etc. on St. Helen's Island.
- 48 —  
 To renew on certain conditions and for a period of one year, in consideration of the sum of \$7,000.00, the privilege granted to Mr. P. Lafontaine of renting boats on the lower lagoon of LaFontaine Park and of operating a restaurant in said Park.

LUNDI, 1er MARS 1948.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, C.B.E.,

Les conseillers Seigler, Goyette, Fillion, Dubreuil, Savignac, V. Lévesque, Quinn, McKenna, Healy, Rochon, Ratelle, Creelman, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Trudeau, Gaudry, P. DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, Gagné, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Dubuc, Leblanc, Lamarre, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Charpentier, Godin, A. Dubeau, Verville, Allan, Drapeau, Croteau, Normandin, Dozois, A. Desmarais, Corrigan, Jodoin, Murphy, Laverdure, Bogert, Lépine, Loiseleur, Gadbois, McNamara, Faré, Wagar, Murray, Vautellet, Hyde, Stephens, Bailey, Gravel, Gratton, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Bavy, Simoneau, Vachon, Moore et Léger.

Le conseiller Trudeau occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Rochon, il est

RESOLU: que soit considéré comme lu et soit confirmé le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 23 février 1948.

Ledit procès-verbal est en conséquence approuvé et signé par son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

Le conseiller P. DesMarais, chef du Conseil, souhaite alors, au nom des membres du Conseil, la plus cordiale bienvenue au conseiller Murphy qui a succédé au conseiller Todd, décédé, comme représentant de la ligue du Progrès Civique, qui vient de prendre son siège.

Le conseiller Murphy remercie le Conseil de son chaleureux accueil.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 3 juin 1946, votant un crédit de \$ 550.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Charlemagne, de la rue Lafleche en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88111 voir page 241 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Sauvé, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,300.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est du boulevard Saint-Laurent, de la rue Saint-Jacques à la ruelle des Fortifications, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88110 voir page 241 volume 41 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Goyette, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 MAR 1948  
V.P. 167 Vol. 222

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 MAR 1948

MONDAY, MARCH 1st 1948.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, C.B.E.,  
Councillors

(For names, see opposite page)

Councillor Trudeau in the Chair.

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approval of the minutes of the last meeting.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Rochon, it was

RESOLVED: that the minutes of the meeting of Council held on February 23rd 1948 be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by His Worship the Mayor and the City Clerk.

Councillor P. DesMarais, leader of Council, then wished, on behalf of the members of Council, the most cordial welcome to Councillor Murphy, who replaces the late Councillor Todd, as representative of La Ligue du Progrès Civique and who had just taken his seat.

Councillor Murphy thanked the Council for its kind reception.

2.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to repeal Council's resolution of June 3rd 1946 voting an appropriation of \$550.00 for the laying by day labor of a permanent sidewalk on the east side of Charlemagne street, from Lafleche street southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Sauvé, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,300.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the east side of St. Lawrence boulevard, between St. James street and Fortification lane, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Goyette, it was

RESOLVED: that said report be adopted.